

Monnaie électronique dans l'Uemoa

## Le Bénin au top de l'inclusion financière

L'inclusion financière a connu une nette progression au Bénin au cours de la dernière décennie. Au moment où le taux de couverture s'accroît au même rythme que la ...

• (Page 07)

Agro-industrie en Afrique

## La GDIZ : label du renouveau économique

Alors qu'elle reposait fondamentalement sur une agriculture d'exportation, l'économie béninoise depuis quelques années, intègre amplement l'industrie de transformation ...

• (Page 04)

Afrique de l'Ouest

## BOAD, partenaire stratégique de financement des économies

Parmi les institutions financières qui appuient les économies ouest africaines, figure en bonne place, la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Car, au cours de l'année 2021 ...

• (Page 14)

Cadre d'Actions Prioritaires 2025

## La Commission de l'UEMOA mise sur le développement durable et inclusif

Le Cadre d'Actions Prioritaires « CAP 2025 » de la Commission de l'UEMOA pour la période 2021-2025, est une vision adossée aux objectifs stratégiques ...

• (Page 15)

Interview au Dg Léonard Dossou

• (Page 3)

# Faire du journal L'économiste un trust en matière de presse



- ◆ **Jubilé d'étain et de maturité !**
- ◆ **Des consommateurs et acteurs des médias se prononcent**
- ◆ **Quelques archives de grande facture**

## Gestion de la dette publique du Bénin

# Hugues Oscar Lokosou, un technocrate à la CAA

La Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), organisme central dans la mobilisation des financements et la gestion de la dette publique a de beaux jours devant elle avec le Directeur général, Hugues Oscar Lokosou qui a été un cadre émérite de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au poste de Spécialiste Principal, Chargé du contrôle de gestion et du budget.

• Abdul Wahab ADO

Nommé le mercredi 6 juillet 2022 en Conseil des ministres à la tête de la Caisse Autonome d'Amortissement, Hugues Oscar Lokosou est un technocrate hors pair. Reconnu pour son savoir-faire et son leadership au Ministère de l'Economie et des Finances, Hugues Oscar LOKOSSOU a été Coordonnateur de l'Unité d'appui Stratégique du Ministère de l'Economie et des Finances. Assistant Principal du ministre d'Etat, Romuald Wadagni depuis 2017, le financier et contrôleur de gestion a participé activement aux réflexions stratégiques et à la mise en œuvre des réformes dans les principaux domaines relevant des missions du Ministère de l'Economie et des Finances.

Ce cadre bon teint, pragmatique, discret et dynamique s'est engagé dans la même veine que son prédécesseur, Arsène Dansou. Le manager Hugues Oscar Lokosou, aura pour mission à la tête de la CAA d'apporter une réponse concrète pour la mobilisation des financements auprès des bailleurs de fonds traditionnels sur les marchés financiers locaux, régionaux et internationaux pour le Programme d'Action du gouvernement (PAG 2). Il a un parcours élogieux et est pétri d'expérience en finance et contrôle de gestion. Car, avant de rejoindre le Ministère de l'Economie et des Finances en 2017, Hugues a officié de 2005 à 2016 au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de



l'Ouest (BCEAO) à Dakar en tant que Spécialiste Principal, Chargé du contrôle de gestion et du budget. Très dynamique et discret, le jeune prodige a un carnet d'adresses impressionnant. Hugues Oscar Lokosou a été président du Conseil d'Administration du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE). Entre 2020 et 2021, Hugues Oscar Lokosou a été le représentant du Bénin au Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et membre du comité exécutif. Le patron de l'organisme en charge de la mobilisation des ressources de financement et de la bonne gestion de la dette publique du Bénin, Hugues Oscar LOKOSSOU est titulaire d'un Master Professionnel en Direction Financière, Contrôle de Gestion et Audit Interne (DFCGAI) de l'Université de Bordeaux (France) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Finances et Contrôle de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi.

Pour rappel, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) a été instituée par l'ordonnance N° 28/PR/MFAE du 03 août 1966 portant création de la Taxe

Spéciale d'Amortissement (TSA). Depuis lors, les textes régissant la CAA, ses objectifs et attributions ont évolué avec le développement socio-économique du Bénin ainsi que l'évolution du contexte financier international. Ainsi, le décret N°423/PR/MFAE du 12 novembre 1966 portant organisation et fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement a été modifié à plusieurs reprises en 1967, 1969, 1973, 1998 et 2008.

Le dernier décret N°2008-241 du 06 mai 2008, portant approbation des statuts de l'organisme a permis de redéfinir et de préciser les différentes missions de la CAA. Ce décret est donc celui qui consacre la structure et les attributions de la CAA telles que connues aujourd'hui. La Caisse Autonome d'Amortissement est l'organisme par lequel, le Ministère de l'Economie et des Finances mobilise des financements auprès des bailleurs de fonds traditionnels sur les marchés financiers locaux, régionaux et internationaux pour la réalisation des investissements entrant dans le cadre du programme d'investissement et de développement durable de l'économie béninoise.

## AUX DECIDEURS...

### Jubilé d'étain et de maturité !

Le Quotidien L'économiste du Bénin célèbre son jubilé d'étain en cette année. L'organe spécialisé dans la publication des informations économiques, financières et boursières accède désormais à l'adolescence, si sa vie était comparable à celle d'un être humain. La première décennie dans la vie d'une entreprise correspond à la phase de l'incertitude, des hésitations, mais aussi de la foi. Dix ans après, les facteurs essentiels à la construction et à la survie d'une entreprise sont connus et maîtrisés pour laisser éclore des perspectives plus ambitieuses et plus dynamiques.

L'adolescence comprise entre 10 ans et 20 ans est une période de croissance qui met fin à l'enfance. C'est la période de l'affirmation de soi. Dans la vie d'une entreprise, la deuxième décennie est celle de l'affirmation de la marque. Elle appelle à plus d'engagement, de courage et d'abnégation.

Le jubilé d'étain, au-delà de son caractère festif, offre l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru et d'envisager l'avenir avec plus de détermination, de persévérance et de foi. C'est à l'aune de ces considérations que le journal peut enchaîner encore plus de succès qui pourront être contés à l'occasion du jubilé de porcelaine, du jubilé d'argent, du jubilé d'or, du jubilé de diamant...

En attendant la célébration future de ces années jubilaires, les acteurs des médias et les consommateurs des produits de la presse sont unanimes que L'économiste du Bénin a fait du chemin et que le bilan en dix ans est satisfaisant. Aux antipodes de l'adolescence encore caractérisée par des agitations stériles dues à la puberté, la nouvelle décennie de L'économiste du Bénin est celle de la maturité. « Le forum de l'économiste » qui est l'une des activités inscrites au programme des activités traduit indubitablement les ambitions d'un journal enclin à la perfection et à l'innovation.

Point de doute, les ambitions de Léonard Dossou, le promoteur du journal sont bien connues. C'est d'abord de préserver les acquis en maintenant le pari de la parution régulière dans un espace médiatique béninois qui s'atrophie. Car, très peu de quotidiens aujourd'hui paraissent 5 jours/5. C'est de toujours veiller à ce que le contenu informationnel soit dense et alléchant. Mais en plus c'est de poursuivre l'extension du journal dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Ces défis de l'heure, sont bien à la portée du journal qui en 10 ans s'est illustré agréablement sur le continent. En 10 Ans d'existence, L'économiste du Bénin a été remarqué sur le plan national et international. A titre illustratif, on peut citer : Lauréat au PME Awards du Salon d'Affaires et de partage des Banques et PME de l'UEMOA, en novembre 2020 ; dans la catégorie « Manager PME » ; la distinction en novembre 2021 du Directeur Général, Léonard DOSSOU parmi les personnalités ayant transformé l'économie africaine par Financial Afrik Awards. L'élection du Directeur Général comme Coordonnateur de la Plateforme des Médias de l'UEMOA en 2021.

En 10 ans d'existence, le journal a bâti son ancrage institutionnel pour avoir une audience au sein des institutions étatiques du Bénin, des Agences du Système des Nations-Unies, des représentations diplomatiques et consulaires accréditées au Bénin. Le journal entretient d'excellentes relations de collaboration avec des organisations régionales et sous-régionales ainsi que leurs structures techniques déconcentrées telles que l'UEMOA, la CEDEAO, la BCEAO, la BOAD, la BAD. Beaucoup d'autres structures régionales telles que BRVM, FAFEP, FAGACE, CREPMF coopèrent avec L'économiste du Bénin, de même que les institutions de Brettons Woods : FMI et Banque Mondiale. L'économiste du Bénin collabore aussi avec les assurances, les Banques, les partenaires sociaux, le Patronat et plusieurs autres structures publiques, parapubliques ou privées dont les activités concourent au développement et au bien-être des populations.

C'est donc fort de ce capital de confiance que L'économiste du Bénin aborde la nouvelle décennie de sa maturité qui augure encore des lendemains meilleurs pour une lecture de L'économiste en support papier et en version électronique.

Jean-Claude KOUAGOU

## Cari du jour



Interview au Dg Léonard Dossou

Faire du journal L'économiste un trust en matière d'entreprise de presse

Le premier quotidien spécialisé en économie, finance et bourse au Bénin, L'économiste célèbre du 12 au 17 septembre 2022 son jubilé d'étain. Dans ce cadre, Léonard Dossou, Directeur général du journal livre ici le bilan et ses ambitions pour le quotidien.

L'économiste du Bénin : 2012-2022, L'économiste a désormais 10 ans d'existence. Pour en être à ce stade, d'où a germé l'idée d'un quotidien spécialisé, quand on sait que de moins en moins, les gens lisent.

Merci de me donner l'opportunité de parler de la genèse de L'économiste du Bénin. En 2012, l'échiquier médiatique béninois était totalement dominé par des journaux d'informations générales et politiques. J'ai eu l'opportunité de travailler dans un organe de presse au Bénin ici, j'ai fait près de 10 ans dans l'un des plus grands journaux de la place. De là, j'ai quand-même observé de mon coin que tout ce qui se faisait était de la politique, du sensationnel... des informations qui intéressaient des gens. Mais comme feu Emmanuel Guidibi l'a si bien dit, "un pays qui n'a pas un média d'informations économique, financière et boursière n'est pas un pays prêt à se développer économiquement". C'est donc l'absence de quotidiens spécialisés sur cette thématique qui nous a surtout motivé. Vous savez, par principe, je n'aime pas faire ce que tout le monde fait, j'ai toujours envie d'innover, de créer, de susciter autre chose que ce que tout le monde voit. Alors, dans mes recherches, j'ai remarqué qu'il y a dans d'autres pays, des médias spécialisés uniquement en économie, finance, bourse et développement. C'est de là que j'ai pris l'initiative de créer L'économiste du Bénin. Comme vous pouvez l'imaginer, ça n'a pas été facile. Parce que quand vous

lisez le numéro d'enregistrement, nous avons enregistré L'économiste du Bénin en 2007 mais c'est en 2012 que nous avons commencé par paraître. Vous voyez l'écart ? Je cherchais quelqu'un qui allait m'aider, mais je n'ai eu personne.

Dans le temps, comment avez-vous réussi à gagner la confiance des partenaires qui vous accompagnent aujourd'hui ?

Dans ce domaine, il n'y a de secret que le sérieux. Quand vous êtes sérieux et que votre journal a un contenu qui intéresse les lecteurs, les partenaires, il n'y a pas de raison que vous ne vous en sortiez pas. Vous savez, depuis qu'on a commencé en 2012, il n'y a jamais eu un seul jour sans parution. On peut connaître quelques fois du retard en raison des coupures d'électricité, mais cela est du passé désormais. Il faut croire en sa vision. Aujourd'hui, L'économiste a gagné du terrain, mais 10 ans en arrière, ce n'était pas évident. Des amis me le déconseillaient, mais j'ai cru en ce que je voulais faire, j'ai cru en ce projet. C'est ce qui nous a amené aujourd'hui à nos 10 ans.

Toute analyse faite, avez-vous le sentiment d'un devoir accompli ?

Après 10 ans d'existence, nous sommes animés d'un sentiment de fierté. Fierté d'avoir tenu le pari. Fierté aussi de savoir que L'économiste

de nous implanter à Niamey. Bientôt la Côte d'Ivoire et le reste suivra. Notre vision est de faire du journal L'économiste un trust en matière de presse. Pour vous convaincre de l'importance de L'économiste, vous n'avez qu'à voir comment des chercheurs, des étudiants, des personnalités nous appellent pour venir chercher des numéros par rapport à certaines publications. En réalité, L'économiste est venu combler un vide. L'économiste n'a pas été créé parce qu'il faut créer un journal.

L'économiste joue un grand rôle dans le développement des activités qui constituent le socle de l'économie béninoise. L'économiste fait beaucoup par rapport aux informations qu'il apporte. Dans tous les secteurs d'activités, nous traitons des sujets. Ce qui est bon, nous le disons, et ce qui est à corriger, nous en parlons également. Il suffit de lire nos publications, c'est totalement différent de tout ce qui se publie dans le pays. Aujourd'hui, on est pratiquement le seul à faire ce que nous faisons. Le vide que nous avons comblé, ceux qui en bénéficient, ceux qui sont les destinataires, ils apprécient. Nous recevons des félicitations tous les jours. Nous avons eu le prix du « manager de l'Uemoa 2020 » grâce à L'économiste du Bénin. L'économiste, aujourd'hui, est devenu un Label sous régional. Rien qu'à voir les informations par rapport à l'Uemoa, la Boad, la Brvm, la BCEAO et tout ce qui est informations économiques, financières et boursières dans l'espace Uemoa et dans la CEDEAO et au-delà, nous sommes en train de contribuer véritablement au développement économique et social de nos pays et au plan international.

Pour ne pas laisser passer sous silence le jubilé des 10 ans, nous avons tenu à marquer l'événement à travers une commémoration digne du nom. Les manifestations entrant dans ce cadre couvrent la période du 12 au 17 septembre 2022. Plusieurs personnalités



Léonard Dossou, Directeur général du quotidien L'économiste du Bénin

de réputation internationale du monde économique, des finances et de la bourse sont attendues à ce jubilé. Il y aura des journalistes spécialistes des questions économiques de l'Uemoa. On est fier, on est content et c'est le moment de rendre grâce à Dieu.

10 ans de parcours scellé, « L'économiste du Bénin » n'a pas encore véritablement saisi les avantages du numérique. Comment entrevoiez-vous ce défi ?

Nous avons relevé le défi lié à l'amélioration du contenu. Maintenant, nous allons révolutionner les choses en allant plus vers la digitalisation. Aujourd'hui je pense que vu l'audience, le label qu'est devenu L'économiste du Bénin dans notre sous-région, au-delà et dans tous les continents [je ne vous le cache pas, L'économiste du Bénin a des abonnés dans tous les continents et chaque jour, nous leur en-

voyons la version électronique de nos publications], c'est une chance et c'est grâce à la persévérance, à l'abnégation des uns et des autres que nous en sommes-là. Nous allons révolutionner les choses, digitaliser le journal tout en maintenant la version papier afin de gagner plus en matière de lectorat en ligne. Vu déjà que les gens nous apprécient et apprécient bien ce que nous faisons, nous allons davantage améliorer le contenu pour qu'il soit vraiment diversifié pour que cha-

L'économiste. Qu'avez-vous d'autres à ajouter ?

Je voudrais saisir l'occasion que vous m'offrez pour remercier tous nos abonnés, tous nos partenaires de l'intérieur comme de l'extérieur du Bénin. Je renouvelle ma gratitude à tout le personnel. Par ailleurs, il me tient à cœur de remercier tous les partenaires qui nous ont adoptés depuis plusieurs années. Mes mots vont à l'endroit de la Commission de l'Uemoa, de la BCEAO, de

Nous sommes tous jeunes y compris moi. L'entreprise elle-même est jeune. Donc, nous attendons nos âges de vieillesse

la BOAD, de la BRVM, de la CRRH-UEMOA, du Groupe Afrik Créances, du secteur privé béninois, notamment les banques et assurances. Avec la bénédiction du Père Céleste, l'aventure sera plus belle.

Après 10 ans d'existence, nous sommes animés d'un sentiment de fierté. Fierté d'avoir tenu le pari. Fierté aussi de savoir que L'économiste se déploie dans les autres pays de l'espace UEMOA. Nous sommes présents au Togo depuis 2019, nous venons de nous implanter à Niamey. Bientôt la Côte d'Ivoire et le reste suivra.

tiative de créer L'économiste du Bénin. Comme vous pouvez l'imaginer, ça n'a pas été facile. Parce que quand vous

se déploie dans les autres pays de l'espace UEMOA. Nous sommes présents au Togo depuis 2019, nous venons



## Transformation Agro-industrielle en Afrique

## La GDIZ : label du renouveau économique du Bénin

Alors qu'elle reposait fondamentalement sur une agriculture d'exportation, l'économie béninoise depuis quelques années, intègre amplement l'industrie de transformation. Avec sa cité industrielle unique au monde, de par ses facilités : la Zone économique de Glo-Djigbé, le Bénin se positionne avec dextérité sur le toit de l'industrie africaine. Au cœur de ce patrimoine industriel dont la métamorphose suscite admiration et attractivité.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Après plusieurs décennies passées à câliner le statut de spectateur joyeux et sans voix des marchés mondiaux en raison de sa forte dépendance de l'exportation tout azimut de ses matières premières agricoles à forte attractivité, le Bénin s'ingénie à creuser son sillon dans l'économie industrielle. Dans un contexte mondial de libéralisation des échanges, des investissements, et des flux de capitaux ainsi que des progrès technologiques, le pays, avec Arise Integrated Industrial Platforms (Arise IIP), développeur de plateformes industrielles intégrées, s'est engagé dans la création d'une cité industrielle plus cohérente et plus ambitieuse que les Zones franches industrielles enregistrées par le passé. Il s'agit de la Zone industrielle de Glo-Djigbé Zè (GDIZ). Installée sur 1640 hectares (ha), cette zone créée le 05 février 2020 et axée sur la création de florissantes chaînes de valeur, se veut de faire du Bénin un hub industriel et d'assurer la transformation des produits agricoles notamment le cajou, le coton, le karité, l'ananas. Un projet qui n'est que la suite conséquente de l'impressionnante croissance économique du Bénin depuis 2016 qui s'appuie sur l'agriculture.

En clair, il s'agit pour le Bénin respectivement 3ème producteur d'anacarde, 3ème producteur d'ananas, 6ème producteur de Karité et 1er producteur de coton en Afrique de l'Ouest, de traiter au niveau local, ces

matières agricoles avant de les mettre sur le marché. Une politique qui répond aux recommandations des Nations Unies notamment la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) qui dans son « rapport 2022 sur le développement économique en Afrique » a noté que « la dépendance à l'égard des exportations de produits de base a laissé les économies africaines vulnérables aux chocs mondiaux et a entravé le développement inclusif pendant trop longtemps ».

### Le Bénin, « l'Inde textile » de l'Afrique de l'Ouest en devenir

La contribution de cette zone aux exportations et au PIB du Bénin est annoncée significative. D'après l'APIEx et la SIPI-Bénin, avec ce projet, le Bénin connaîtra une augmentation de ses exportations de 5 à 10 Milliards de dollars US et une augmentation de son PIB de 4 à 7 Milliards de dollars US d'ici dix (10) ans. 6 unités industrielles de transformation de fibre de coton d'une capacité totale de 100.000 tonnes, 29 unités industrielles de confection de vêtements, 14 unités industrielles de transformation de noix de cajou d'une capacité totale de plus de 150.000 tonnes et 10 unités industrielles de tout type sont annoncées pour s'installer dans la Zone à l'horizon 2026. D'ailleurs, les investisseurs n'ont pas attendu la fin de la phase I du projet qui couvre 485 hectares pour marquer leur adhésion à la vision du



Bénin. Le bal de la quarantaine d'investisseurs que connaît aujourd'hui la zone s'est ouvert avec l'entreprise « M Auto electric mobility » qui a signé en avril 2021, son protocole d'accord d'installation au sein de la GDIZ. En octobre de la même année, c'est le Groupe AIGLE, spécialisé dans la filature, le tricotage et la confection de vêtements qui a signé son contrat d'installation d'une unité de textile industrielle sur une superficie de 40.000 m<sup>2</sup>, pour transformer le coton béninois en produits tricotés et tissés qui seront exportés vers l'Europe, le Moyen-Orient et la Turquie. Devant démarrer sa produc-

tion d'ici fin 2022, ce leader du textile entend créer un total de 60 000 emplois directs et indirects à l'horizon 2027 au Bénin. Quant à M-AUTO, avec un investissement de plus de 20 millions de dollars US, soit plus de 12 milliards FCFA, elle entend créer une chaîne de production de 1 000 motos et 30 tricycles électriques par jour qui, à terme, emploiera plus de 1 500 Béninois et Béninoises. La liste des entreprises s'allonge avec ORYX, SYRRIUS, SIBP, FHC MEDICA, JNP, GROUPE AIGLE, PORTEO, SIDDHI PHARMA, PIERRE NAT, etc.

### Briser les liens du chômage

Quoique mobilisant de grosses cylindrées du monde des affaires, l'histo-

rique projet de la GDIZ se présente comme une opportunité pour les nombreux jeunes Béninois cuvant le chômage. En effet, grâce aux différentes activités à développer dans la zone, 300.000 à 350.000 emplois sont prévus d'ici 2030, notamment 100.000 emplois dans la transformation de noix de cajou et 200.000 à 250.000 emplois dans la filature/ tissage du coton et la fabrication de vêtements. Conscientes de l'importance de former des mains d'œuvre locales aptes à saisir ces opportunités, notamment dans l'industrie textile, les entreprises en charge de l'aménagement et de l'exploitation de la zone (APIEx et SIPI-Bénin) accueillent déjà plusieurs centaines de jeunes dans les ateliers de formation aux métiers du

textile. Grâce à cette formation qui a débuté en 2022, il est loisible de constater que des chemises se confectionnent déjà par les jeunes en formation dans la filature, la couture et autres spécificités du textile.

Le projet de la GDIZ, au-delà de la kyrielle d'opportunités qu'il offre au plan national, à l'horizon 2025 devrait permettre au Bénin de se positionner de plus bel dans les échanges intra-communautaires. S'inscrivant dans la dynamique de faire s'estomper le rythme d'exportation de ses matières premières agricoles à l'état brut, le Bénin qui partage ses frontières avec le Togo, le Nigéria, le Niger et le Burkina Faso, se révèle au monde, à n'en point douter, comme un carrefour d'affaires.



## Projet de logements sociaux au Bénin

## Du social insaisissable pour les véritables cibles

Les logements sociaux constituent un projet d'accès facile à l'habitat au Bénin. Le pays n'en est pas le concepteur mais a adopté la politique qui vise à faciliter aux citoyens notamment ceux à faibles ou moyens revenus. Mais à la lumière du revenu des cibles, on est en droit de se demander si on est vraiment dans le social.

• Bidosessi WANOU

Du social à environ ou un peu moins de 100.000 Fcfa au Bénin, c'est avec le projet de logements sociaux conçu par le gouvernement. Conçu dans l'intention de faciliter l'accès à des habitats décentes et moins onéreux aux populations, le projet dans sa mise en œuvre semble ne pas être pour la cible, les citoyens à faibles ou moyens revenus. Pour cause, il faudra déboursier en moyenne 80.000 FCFA, mensuellement pour y accéder. Dans une production médiatique disponible sur le site d'information du quotidien béninois La Nouvelle Tribune, Moïse Achille Houssou, Directeur général de la Société immobilière et d'aménagement urbain (Simau) renseigne : « Ces habitations sont accessibles aux populations à bas revenu du secteur public et du secteur privé (enseignants, artisans, agriculteurs, etc). Le modèle de vente ou de cession, c'est la location-accession ». Et au DG Simau de poursuivre « Nous sommes sur des logements de trois chambres et salon. Vous savez qu'à Cotonou, le coût de location d'un logement de trois chambres et salon n'est pas moins de 80.000 Fcfa/mois. Non seulement vous payez moins, mais à la fin de l'échéance, vous devenez propriétaire ». A en croire Moïse Achille Houssou, « C'est cela, le côté social de l'opération ». Globalement, le paiement se fera en plusieurs mensualités, les bénéficiaires auront à déboursier moins de 100.000 FCFA. « De toute

façon, ce sera inférieur à 100.000 Francs Cfa », a-t-il fait savoir. Cela, dans un contexte où, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est à moins de 40.000 FCFA. « Si on va payer 80000 F par mois et sur 17 années, ce qui fait 16.320.000 FCFA, c'est un peu cher. Quelqu'un qui est au SMIG, ne peut pas être adhérent », s'est empressé de souligner Arsène Lawson, un citoyen béninois.

Selon la grille salariale appliquée à ce jour aux fonctionnaires de l'Etat, un cadre A1, catégorie la plus élevée à échelon 1, est rémunéré à 117.148 FCFA (Catégorie A1-1), soit un cadre de niveau Master (Baccalauréat+5). Un cadre de catégorie B, soit celui dont le niveau varie du baccalauréat (BAC) à la licence (BAC+3), pour espérer avoir un revenu moyen de 100.000 FCFA dans la fonction publique, devrait être aux échelons B3-6 ; B2-4 ou encore B1-3. Cependant, selon que le logement soit économique ou social, ces frais en mensualité seront échelonnés sur 17 ou 25 ans. En clair, le fonctionnaire passera plus de la moitié de sa carrière, s'il devrait être de 30 ans, à régler les soucis de logement quand il opte pour un logement économique et plus du 2/3 du temps de sa carrière à régler la dette du logement s'il accédait à un logement de type social. En plus, les agents des catégories E, D, sont carrément exclus en raison du leur revenu. A ceux-là, il faudra ajouter ceux de la catégorie C en plus de ceux



de grade B3-11 jusqu'à B1-7 ou encore A3-6, A2-4 à A1-3 qui doivent investir en moyenne, 50% de leur revenu dans le loyer s'ils optaient pour ces types de logement. C'est sans compter que le déplacement, la restauration, la scolarité et autres charges familiales ne peuvent être couverts par la moitié restante. C'est une option qui met en clair au ban, la majorité des Béninois sachant que les agents de ces catégories sont les plus nombreuses dans l'administration publique comme privée. D'ailleurs, on n'en trouve pas mieux dans le privé où, les revenus sont pires. Même avec les intentions de relèvement du SMIG, la préoccupation va demeurer. D'ailleurs, « le SMIG est à 60.000, le tra-

vailleur va louer un logement de bas revenus de 80.000 le mois. N'est-ce pas le monde à l'envers ? », a confié Julien Gougnizo, un travailleur béninois qui a poursuivi : « Mieux vaut dire carrément que c'est destiné aux riches ».

#### Entre social et retour sur investissement

A l'occasion de sa visite le 28 juin 2022 sur le site : L'Etat « va assurer l'essentiel des charges et les bénéficiaires vont entrer et loger directement dans leurs appartements, dans leurs villas sans avoir à déposer éventuellement de dépôts de garantie comme on le fait dans d'autres pays », a expliqué Abdoulaye Bio Tchane, ministre d'Etat, chargé du développement et de la coordination de l'action gouvernementale. La vision de l'Etat qui ressort de ces propos du ministre d'Etat, est on ne peut plus clair, faciliter la tâche aux populations béninoises. A cet effet, les taux d'intérêt ou d'amortissement à appliquer aux bénéficiaires s'avèrent raisonnables et rassurent du souci de l'Etat. C'est bien le Conseil des ministres du 20 avril 2022 qui y renseigne. Dans le Compte rendu dudit conseil on y lit : « S'agissant des logements sociaux, (...) l'option retenue pour leur commercialisation est la location accession sur une durée maximale de 25 ans avec un taux d'intérêt de

3,5%. En ce qui concerne les logements économiques, la durée de la location-accession est de 17 ans, avec un taux d'intérêt de 6,5% ». Ministre du cadre de vie et du développement durable, José Didier Tonato devant le parlement béninois, interpellé sur l'implication de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) dans ce projet, n'a point dissimulé l'ambition de l'Etat de faire profit via ce projet. Au fait, la société « agit ici comme un promoteur immobilier et au fur et à mesure de la cession des logements aux acquéreurs, elle recouvre son investissement avec une marge bénéficiaire nettement plus intéressante et plus élevée que les Dat qui étaient la pratique courante dans un passé récent », avait déclaré le ministre du cadre de vie et de développement durable le 10 Juin 2022 au Parlement répondant aux questions des députés. Ainsi, le projet de logements sociaux initié dans l'intention d'assister les fonctionnaires et autres Béninois dans le besoin peine à convaincre. Le social s'avère « bien fallacieux ». On profite juste des véritables cibles pour faire le bonheur de bénéficiaires plus nantis et repus financièrement.

#### L'urgence de revoir la donne

Il n'y a plus de doute au vu des exigences financières que ces logements sont largement au-dessus du social. Les conditions

d'accès définies excluent la grande majorité des Béninois et méritent que l'Etat revisite l'objectif, l'adapte à la réalité financière des Béninois, notamment, « des travailleurs moyens ». Il y a lieu de revoir les plans, « trois chambres et salon » selon les explications du DG Simau. Le Compte rendu du Conseil des ministres en sa séance du 20 avril 2022 indique la faisabilité à travers ces lignes : « Il faut souligner que le modèle de logements aussi bien sociaux qu'économiques sont généralement de type F4, les prix variant selon le niveau de confort, la surface bâtie et le caractère individuel ou collectif du bâtiment ».

Cette option devrait en principe, permettre de réduire le coût aux populations qui pourront bénéficier d'offre spéciale selon leurs possibilités. Mieux, on peut revoir les zones qui doivent accueillir ces logements, ce qui permettrait d'agir sur les coûts d'acquisition des parcelles devant abriter ces logements, et limiterait les dépenses aux populations. D'ailleurs, les coûts variables et des modifications de plans sont souhaitables. Cela devrait permettre aux populations désireuses de bénéficier de conditions bien meilleures.



## Monnaie électronique et bancarisation dans l'Uemoa

## Le Bénin au top de l'inclusion financière

L'inclusion financière a connu une nette progression au Bénin au cours de la dernière décennie. Au moment où le taux de couverture s'accroît au même rythme que la bancarisation, l'apparition des monnaies électroniques notamment avec la téléphonie mobile a accéléré l'accès des ménages aux finances. Plusieurs facteurs ont favorisé l'expansion de l'inclusion financière qui propulse le Bénin au meilleur rang dans l'espace Uemoa.

● Jean-Claude KOUAGOU

Le Bénin est leader de l'inclusion financière dans l'espace Uemoa. Il doit ce résultat à ses propres initiatives combinées à celles de la BCEAO. En évaluant les 8 Etats membres de l'Uemoa sur les critères "accès", "utilisation" et "accessibilité-prix", la BCEAO a, dans son rapport en date du 22 décembre 2021, fait le point de la situation de l'inclusion financière pour le compte de l'année 2020. Cette année a été marquée au Bénin par la création d'un Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF) créé par décret n°2020-291 du 3 juin 2020. Ledit Observatoire a pour mission d'encourager les populations et les PME à recourir davantage au système financier et de restaurer leur confiance à l'endroit des services financiers. C'est le troisième pays de l'Union à se doter d'une telle structure, après le Sénégal en 2009 et la Côte d'Ivoire en 2016. Cependant au classement 2020 de l'inclusion financière, le Bénin passe en premier suivi de la Côte d'Ivoire, du Burkina, du Sénégal et du Togo. Les autres pays à savoir la Guinée-Bissau, le Niger et le Mali affichent une faible performance. La BCEAO rapporte que le processus d'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière du Bénin s'est poursuivi au cours de l'année 2020. Selon la BCEAO, le taux global de pénétration géographique des services financiers a également connu une augmentation, pour passer de 205 points de services sur 1.000 km<sup>2</sup> en 2019 à 234 points de services en 2020 (contre 111 deux ans auparavant). Tout comme au niveau du taux de pénétration démographique, la banque centrale explique cette performance par les évolutions enregistrées au niveau des réseaux de distribution des services de monnaie électronique. Le Bénin avec 1.533 points de services sur 1.000 km<sup>2</sup> en 2020, enregistre le taux le plus élevé de l'Union. Le Bénin devance ainsi la Côte d'Ivoire et le Togo dont la répartition géographique des points d'accès ressort respectivement à 628 et 422 points de services financiers sur 1.000 km<sup>2</sup>. Par ailleurs, le Fonds National de la

Microfinance (FNM) a privilégié la dématérialisation des décaissements des prêts et leur remboursement, en mettant l'accent sur l'utilisation de la monnaie électronique. Enfin, il est noté dans l'espace de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), « Plus de proximité des services financiers vis-à-vis des populations et un meilleur maillage en points de services financiers, du fait notamment de l'augmentation des points de distribution des services financiers via la téléphonie mobile », selon le rapport 2020 de la BCEAO sur l'inclusion financière.

### Les facteurs favorisants de l'inclusion financière

L'apparition et la généralisation de la monnaie électronique a favorisé l'inclusion financière au Bénin. Selon un récent rapport de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le taux global d'utilisation des services financiers était de 77,83 % en 2019. Ce taux, le deuxième plus important de l'UEMOA, a progressé de plus de trois points comparé à l'année 2018. De bons résultats que le Bénin doit à l'usage de la monnaie électronique. En effet, le Bénin enregistre un taux d'utilisation des services de monnaie électronique de 97,48 %. Il traduit la très grande proportion de personnes physiques qui ont ouvert des comptes de monnaie électronique auprès des établissements de monnaie électronique (Eme), des banques émettrices de monnaie électronique et d'autres institutions financières. Le pays est le champion en la matière dans la sous-région. Le mobile money est la catégorie de services de monnaie électronique la plus importante. L'autorité de régulation des communications électroniques et de la poste du Bénin (Arcep-Bénin) rapporte qu'en 2021 sur les 12.731.782 abonnements enregistrés à la téléphonie mobile au Bénin, 6.360.525 clients disposent de comptes associés à des services financiers mobiles. Le rapport souligne que MTN Mobile Money détient 4.596.827 comptes contre 1.763.698 comptes pour MOOV Mo-



ney. Le taux de pénétration des services financiers via la téléphonie mobile a atteint 51% au 31 décembre 2021 contre 43% en 2020. Il est envisagé une hausse de cette tendance avec les activités commerciales des services financiers mobiles du 3ème opérateur de téléphonie mobile SBIN SA.

### Nécessité d'améliorer la bancarisation

Le succès de la monnaie électronique contraste avec l'état de la bancarisation au Bénin et dans la sous-région. En 2019, seulement 14,32 % de la population âgée de 15 ans et plus disposaient de compte de dépôt ou de crédit dans les banques. Un rapport publié récemment par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest indique qu'à la fin de l'année 2017, le taux de personnes âgées de 15 ans et plus possédant un compte dans une banque, à l'exclusion des microfinances et avoirs dans les porte-monnaie électroniques, était de 17 % de la population. Il est en très légère hausse comparé au 16,5% de taux de bancarisation enregistré un an auparavant. Cette évolution intègre l'augmentation de 4,5 % du nombre de particuliers titulaires de comptes auprès des banques et dont le nombre a atteint 9,4 millions de personnes contre 9 millions en 2016. Parmi les huit Etats de l'Union, le taux de bancarisation le plus élevé a été observé au Bénin (27,2 %) ensuite au Togo (24,3 %) et au Burkina Faso (22,2 %). La BCEAO regrette une faible amélioration de cet indicateur, en dépit des initiatives entreprises, telles que l'identification de certains services

bancaires à offrir gratuitement par les banques à leur clientèle. La BCEAO propose aux banques d'adopter des solutions innovantes en partenariat avec d'autres fournisseurs de services pour améliorer l'inclusion financière et le taux de bancarisation dans la sous-région.

### La résilience épargne le Bénin de la récession économique

Le Bénin a non seulement été l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à avoir échappé à la récession en 2020. La stratégie de lutte contre la pandémie de COVID-19 a porté ses fruits. Ainsi le Bénin qui n'a pas fait l'expérience du confinement est sorti de cette crise sanitaire avec un des taux de croissance de 3,8%, l'un des plus élevés de l'espace Uemoa. En 2021, le Bénin a presque retrouvé son niveau de croissance de 6,6% d'avant crise sanitaire. Les perspectives restent très porteuses pour 2022 même si elles sont quelque peu assombries par la crise en Ukraine. Très dépendant de la Russie pour son approvisionnement en blé (100%) et en engrais (90%) et importateur de pétrole, le Bénin subit la hausse des prix de l'énergie et des biens alimentaires. Au mois de mars 2022, le taux d'inflation se stabilisait à 2% grâce notamment aux mesures d'atténuation prises par le gouvernement. Les conséquences de la hausse des prix devraient en outre être atténuées par une consommation de blé relativement faible (moins de 25 kg/ hab.) La réalisation de différents projets du Programme d'Action

du Gouvernement (PAG 2021-2026) qui vise à renforcer la croissance économique tout en respectant les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies devrait également favoriser la croissance. La construction du pipeline reliant le champ pétrolier nigérien au port de Cotonou, qui a débuté en février 2022 et qui doit s'achever en 2023, devrait aussi y contribuer. Enfin, les exportations devraient être favorisées par la forte progression des prix du coton, les conséquences du renchérissement du pétrole importé étant atténuées par le fait que le Bénin réexporte une partie du pétrole acheté à l'étranger. Le taux de croissance pourrait en conséquence avoisiner 6% en 2022. La durée du conflit et la désorganisation des marchés de l'énergie et des produits agro-alimentaires font peser une incertitude sur les prévisions de croissance.

### Historique de la microfinance et inclusion financière au Bénin

Les expériences de microcrédit au Bénin remontent aux années 1970 avec la création en 1977 des Caisses locales de Crédit Agricole mutuel (Clcam) gérées par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) dont l'objectif était d'offrir des services d'épargne et de crédit aussi bien aux agriculteurs qu'aux fonctionnaires et entrepreneurs. L'émergence des organisations de microfinance telle qu'elle est aujourd'hui au Bénin est un phénomène plus récent, datant du début des années 1990 sous l'impulsion de

deux événements majeurs. Tout d'abord, au milieu des années 1980, les pays de l'UEMOA, dont le Bénin, ont été confrontés à une grave crise économique et sociale. Le Bénin a connu la faillite de son système bancaire, puis la fermeture de toutes les banques d'Etat. Cette situation a engendré l'absence de sources de financement pour l'ensemble des secteurs essentiels de l'économie tels que l'agriculture, l'artisanat et les Petites et moyennes entreprises (PME). Selon les tenants de la théorie de libéralisation financière, cette crise résulte d'une intervention publique abusive dans le système financier. La croyance à cette thèse a amené les gouvernants, au début des années 1990, à non seulement entreprendre une série de réformes visant à créer des cadres réglementaires et prudentiels stricts en vue de favoriser l'émergence d'un secteur financier privé et compétitif, mais aussi à se retirer des secteurs productifs de l'économie. Au Bénin, l'Agence pour la Promotion et de l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PAPME) et l'Association PADME (Projet d'Appui au Développement des Micro-Entreprises) naissent de l'initiative du gouvernement béninois sous financement de la Banque Mondiale. Les autorités de l'UEMOA avec l'appui de la coopération internationale au développement (CID) se sont engagées dans l'élargissement du paysage financier de l'union par la promotion des IMF ou Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) qui sont censés répondre aux besoins diversifiés de services financiers

# Le Bénin au top de l'inclusion financière

des populations. L'UEMOA a procédé à l'élaboration et la vulgarisation de la loi PARMEC qui constitue le cadre juridique et réglementaire spécifique à la microfinance dans l'Union. L'émergence des IMF depuis les années 1990 se rattache aux programmes de lutte contre la pauvreté dans lesquels se sont engagées les nations en développement. En effet, l'accès des populations pauvres à des services financiers, en vue de promouvoir des activités génératrices de revenus, sous-tend la légitime expansion de la microfinance au Bénin. Ainsi, de six IMF enregistrées en 1999, le nombre d'institutions de microfinances est passé à 199 en 2005. Au même moment les points de service sont passés de 312 en 1998 à 1308 en 2005. Ces chiffres rendent compte de la rapide croissance des IMF au Bénin. Mais s'accompagne-t-elle également d'une inclusion financière massive des populations ?

## Dynamique de l'offre de services financiers

Au 31 décembre 2006, le système financier béninois comptait douze banques commerciales et un établissement financier. Les dépôts dans les banques ont été évalués à 606,1 milliards de FCFA (soit USD 1,3 milliard) correspondant à 19,3 % du PIB. Les crédits à l'économie s'élevaient

à 474,1 milliards (soit USD 983,1 millions), correspondant à 78 % des dépôts et 15,1 % du PIB (BCEAO, 2006). Les institutions de microfinance sont regroupées, selon la classification de la BCEAO, en trois catégories, à savoir : les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (IMC), les institutions de crédit direct (ICD) et les ONG et projets à volet microcrédit (ONG). Les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (IMC) sont organisées en systèmes coopératifs dans lesquels l'accent est mis sur la mobilisation de l'épargne des populations en vue de satisfaire les besoins de crédits des membres. L'épargne préalable constitue la garantie du crédit. Les IMC constituent la forme d'organisation institutionnelle dominante de la microfinance au Bénin. En 2005, les IMC comptaient 80,2% de la clientèle des services financiers pour 72,4% des dépôts. Les IMC mobilisent par contre 28,8 % des crédits, dû au fait qu'elles s'adressent en général à une clientèle rurale plus pauvre que celle des ICD (70,9 % des crédits), dont les besoins en crédits sont de faibles montants. Les plus importantes IMC au Bénin sont la Faïtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel (FECECAM avec 151 caisses), l'Union Natio-



nale des Caisses Rurales d'Épargne et de Prêt (UNACREP avec 35 caisses) et le Réseau National des Caisses villageoises Autogérées (RENACA avec 25 caisses). La FECECAM à elle seule mobilise 73,2% de la clientèle, 76,4 % des dépôts et 37,1 % de l'encours de crédit du secteur. Depuis quelques années, les réseaux mutuels connaissent d'énormes difficultés de gouvernance amenant les autorités publiques à prendre des mesures nécessaires pour éviter leur faillite.

Le développement des institutions de crédit direct (ICD) et des ONG

Les institutions de crédit direct (ICD) regroupent les systèmes de financement qui privilégient le crédit comme activité centrale dans leurs opérations, sans le lier à la constitution d'une épargne préalable. Certaines d'entre elles fonctionnent

avec la logique du crédit solidaire, obligeant les candidats au crédit à s'organiser en groupes solidaires qui servent de caution à l'opération. Les ressources des ICD proviennent des lignes de crédit mises à disposition par les bailleurs de fonds ou fondations privées et les banques. Cette catégorie représente 19,3 % de la clientèle, 27,4 % des dépôts et 70,9 % des crédits du secteur en 2005. A titre d'exemple, on peut citer au Bénin le Programme d'Appui au Développement des Micro-Entreprises (PADME) promu par la Banque Mondiale, Vital Finance sous l'impulsion de la coopération américaine (USAID) et FINADEV qui est une société de microfinance de l'ex groupe Financial Bank-Bénin. Les ONG et projets à volet microfinance sont des ONG et les projets de développement ayant au sein de leur orga-

nisation un composant « microcrédit ». Elles ne font pas du crédit l'activité principale de leur intervention, ce qui explique la faible part de marché qu'elle détient (moins de 1 %). Les ONG et projet à volet microfinance ont pour vocation d'appuyer les populations pauvres dans l'atteinte d'une certaine autonomie. Ces diverses formes institutionnelles de microfinance contribuent à l'élargissement de l'accès aux services financiers au Bénin. Toutefois, il convient de souligner les inégalités dans l'accès à ces services financiers pour l'ensemble de la population à travers leur répartition géographique.

L'ère des microcrédits aux plus pauvres (MCPP)

Le MCPP est né du constat fait par le gouvernement béninois qu'il existe une proportion importante de la population qui se trouve

exclue des services des organisations de microfinance. Ce programme géré par le Fonds National de la Microfinance (FNM) en partenariat avec certaines IMF sélectionnées sur appel d'offres, vise à apporter des fonds et des subventions à ces dernières afin qu'elles puissent couvrir les couches inférieures de la population. Cependant, il existe des goulets d'étranglement entre les ambitions du gouvernement qui est d'accorder plus de facilités aux populations les plus vulnérables à accéder aux crédits et la nécessité de rembourser les prêts au niveau des bras opérationnels du FNM. En effet, le gouvernement n'a pas mis en place un dispositif de contrôle de la stratégie sociale des IMF par rapport aux facilités du programme MCPP. Ainsi, pour une IMF partenaire du FNM dans une zone donnée, on ignore si les bénéficiaires des crédits MCPP étaient déjà ses clients ou s'il s'agit des clients qui quittent d'autres organisations non-partenaires du programme dans cette zone parce qu'ils sont attirés par « l'argent du FNM ». Ainsi, l'impact du MCPP sur une inclusion financière massive des « plus pauvres » au Bénin, n'est pas et ne sera pas significatif, en raison de l'importance grandissante qu'occupent les défis de performances financières dans les stratégies des IMF.

## Développement locale

# La vente de "Zomi", une richesse pour l'économie du Mono

Parmi les activités de génératrice de revenu entreprises par les femmes dans la commune d'Atchiémè, le commerce de "Zomi" porte plus d'économie. C'est ce qui nous a rencontré dame Colette Akakpo à Zounhouè (Athiémè) dans le département du Mono.

• Gaétan NATO (Correspt/ Mono-Couffo)

La quarantaine environ, la dame Colette s'est autonomisée grâce au commerce de l'huile rouge "zomi" à Zonhouè dans la commune d'Athiémè. "Avant je faisais le commerce des bananes. Voyant que beaucoup de femmes font ce commerce, j'ai également commencé. C'est ainsi que j'ai commencé par vendre "Zomi" à Zonhouè au bord de la voie inter Etat Comè-Lokossa (Colodo). Après quelques années d'économie j'ai acheté un terrain et construit ma propre maison", a déclaré dame Colette très souriante avec sa taille moyenne. Pour s'approvisionner, elle se rend dans les villages lointains d'Athiémè. En saison pluvieuse, "Zomi se trouve facilement et à vil prix entre 10000 ou 11000f le bidon de

25 litres. Alors qu'en saison sèche, elle devient rare et coûte à 20000f et plus. "Présentement elle est achetée à 22000f le bidon. Mais après les dépenses à savoir l'achat de plastiques de possotomé 3 pour 250f et le coût de transport entre 1000f, 800f ou 700f selon la distance, dame Colette trouve un bénéfice de 2000f, ou 3000f voire 4000f sur un bidon de 25 litres, s'il y a marché. Mais, dans le cas contraire elle trouve un bénéfice entre 1500 f ou 1000f par bidon de 25 litres, ajoute-t-elle. "C'est une activité très rentable", a-t-elle déclaré avec joie. Poursuivant, elle ajoute qu'elle arrive parfois à vendre 5 à 10 bidons par jour. "Imaginons alors vous même l'économie", déclare-t-elle très heureuse. Comme toute activité la vente de "Zomi" a aussi de difficultés,



ajoute dame Colette.

### Difficultés rencontrées

Dame Colette n'arrive pas souvent à écouler un bidon de 25 litres dans une journée. S'il y a marché, elle vend entre 15 et 20 plas-

tiques de Possotomé dans une journée, or le plastique est vendu à 1200f ou 1500f selon le marché, nous a-t-elle précisé. Mais, s'il n'y a pas marché elle vend entre 5 8 ou 10 plastiques dans la journée. En plus de ces

constats amers, il arrive parfois que dame Colette ne vend pratiquement rien dans la journée. "Alors que tous les soirs, il faut les arranger pour la maison et le lendemain matin les ramener au bord de la voie pour

les exposer", raconte-t-elle. Mais, voir tous ces tracas, elle se décourage parfois et a l'impression d'abandonné le commerce. Mais, n'ayant pas d'autres issues, elle se force de résister, ajoute-t-elle. Pour mieux évoluer dans le commerce de "Zomi", dame Colette exhorte les autorités politico administratives à l'appuyer à bénéficier de crédit alafia qui selon elle se fait de façon sélective dans la commune d'Athiémè. Notons que "Zomi" se fait à base de l'huile rouge de palme. Après la transformation, elle donne une odeur appétissante, très agréable et va bien avec le haricot. Elle est très bonne pour la préparation de la sauce, nous a renchéri une cuisinière rentrée à l'hôtel de l'Etoile rouge à Lokossa.

## Développement des affaires

## La bourse, une opportunité pour les opérateurs économiques

(Le marché boursier source de financement des entreprises)

Pour faire fructifier ses affaires, il existe plusieurs moyens qu'ignorent les chefs d'entreprises et les personnes physiques. Au nombre de ses moyens, figure la cotation ou l'introduction d'une société ou d'entreprise en bourse.

• Abdul Wahab ADO

Le marché boursier est une source de financement des projets pour les chefs d'entreprises pour diverses raisons. Car, un marché boursier est un marché sur lequel les investisseurs, qu'ils soient particuliers ou professionnels, propriétaires d'un ou plusieurs comptes en bourse, peuvent acheter ou vendre différentes valeurs mobilières. Pour Eric Houndjo, Expert-comptable, « la bourse est un marché d'investissement à long terme. Car elle permet d'augmenter son chiffre d'affaire. Mais, la cotation en bourse impose un certain nombre de rigueur dans la gouvernance économique des entreprises », a ajouté l'expert-comptable. Il faut signaler qu'il existe différents types de marchés boursiers, et chacun d'entre eux représente un secteur particulier. Dans le cadre d'une activité financière, il est possible d'évoluer sur les marchés. On peut citer dans ce sens, le marché des capitaux, aussi connu sous l'appellation la Bourse, est un marché à long terme. Chaque pays possède une Bourse. Le marché des capitaux permet aux entreprises d'obtenir des financements grâce à la vente d'actions, d'obligations ou encore de billets de trésorerie. Les entreprises concernées sont toutes cotées. Pour ce qui concerne le marché monétaire, il est un marché dit à court terme qui permet aux entreprises cotées, aux assurances et aux différents Etats de prêter et d'emprunter des fonds. Le marché des changes, pour sa part est aussi connu sous

le nom de Forex. C'est le marché le plus important. Il permet d'échanger des devises dites convertibles. Un taux de change est alors appliqué. La fonction première de la Bourse est de permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre leurs titres sur le marché secondaire. C'est ce qu'on appelle la liquidité. Lorsque l'on souhaite valoriser ses économies, il est possible de les investir sur un compte en bourse. Ces placements sont rémunérateurs mais nécessitent une réelle implication. Investir en bourse c'est dans un premier temps choisir un portefeuille d'actions. Il faut ensuite comparer les frais boursiers et choisir le mode de gestion. Prendre connaissance des différents marchés est aussi une étape cruciale, une étape pour laquelle le comparateur en ligne.

### Les marchés réglementés

Les marchés réglementés sont des marchés d'échange particulièrement surveillés. Les acteurs de ces marchés sont soumis à un règlement strict. L'ensemble des informations relatives aux entreprises mais aussi à leur activité sont à fournir et à actualiser dès que nécessaires. Parmi les marchés réglementés nous retrouvons l'ensemble des Bourses dont NYSE Euronext Paris (anciennement Bourse de Paris).

### Les marchés non réglementés

Bien que régulés, les marchés non réglementés sont moins stricts. Parmi ces



• Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, DG de la BRVM

marchés, il y a : Le Marché Alternext qui permet aux petites et aux moyennes entreprises d'être cotées ; Le Marché Libre qui permet aux entreprises trop petites ou trop jeunes d'accéder à la cotation en bourse ; Les Systèmes Multilatéraux de Négociation ou SMN qui offrent des prix des compétitifs mais qui se placent aussi comme les marchés les plus risqués. Les marchés non réglementés ne s'adressent pas aux novices. Ils nécessitent une excellente compréhension des activités boursières.

### Comment investir à la BRVM ?

Pour investir à la BRVM, il faudra observer quelques règles. Il s'agit de prendre contact avec un intermédiaire habilité (SGI, SGO, SGP, SG OPCVM, etc.) ; Ouvrir un compte titres ; Choisir le mode de gestion de son portefeuille ; Connaître les règles de base ; Suivre l'actualité du marché ; Investissez en bourse l'argent dont vous n'avez pas besoin au quotidien ; Diversifiez votre portefeuille sans vous disperser ; N'investissez pas au-delà de

vos moyens ; Encaissez parfois les plus-values latentes de votre portefeuille. Prise de contact avec un intermédiaire habilité.

La fonction d'intermédiaire financier habilité est réglementée sur le marché boursier régional de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Il s'agit de SGI, SGO, SGP, SG OPCVM. Cependant, seules les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) sont habilitées à faire de la négociation sur les valeurs mobilières cotées à la BRVM. Le choix d'un intermédiaire habilité se fait en fonction de plusieurs facteurs : la gamme des services financiers proposés, la proximité avec votre chargé de compte ou votre gérant de portefeuille, l'importance des informations fournies telles que les analyses périodiques (quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et semestrielles), les publications régulières sur les sociétés cotées, l'accès au portefeuille et les frais de tenue de compte ou de gestion. Ouverture de compte titres et espèces L'ouverture de compte s'effectue auprès d'inter-

médiaires habilités. Cette ouverture de compte est matérialisée par la signature d'une convention et d'un formulaire d'ouverture de compte. Chaque intermédiaire est libre de fixer ses tarifs mais les tarifs pratiqués sont homologués par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Autorité de tutelle du marché. A chaque opération, l'intermédiaire en bourse envoie un « avis d'opéré », un document prouvant la bonne exécution de l'ordre. Celui-ci, indique le nombre de titres achetés ou vendus, le cours auquel l'ordre a été exécuté, les frais de courtage revenant à l'intermédiaire en Bourse, les commissions sur les transactions boursières revenant à la BRVM et au Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR), les taxes et le montant net de la transaction. La BRVM opère sur un marché au comptant. Ainsi, l'acheteur devra disposer des espèces avant de procéder à une vente et le vendeur devra disposer des titres avant de procéder à la vente. Un relevé trimestriel indiquant une valorisation du portefeuille, le solde des espèces disponibles et un état des mouvements financiers-titres et espèces - du compte est fourni à l'investisseur. Selon la procédure, en fin d'année, l'intermédiaire en Bourse fournit à la demande de l'investisseur pour ses besoins de déclaration fiscale un état des dividendes encaissés et des plus-values de cession réalisées.

### Les frais applicables aux clients

A chaque opération (achat ou vente de titre), l'Intermédiaire en Bourse envoie un « avis d'opéré », un document prouvant la bonne exécution de l'ordre. Celui-ci, indique le nombre de titres achetés ou vendus, le cours auquel l'ordre a été exécuté, les commissions sur les transactions boursières revenant à la Bourse régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et au Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR), les frais de courtage revenant à l'intermédiaire en Bourse, les taxes et le montant net de la transaction. Les frais de courtage revenant à l'Intermédiaire en Bourse sont définis dans les tarifs de la SGI qu'elle est tenue de mettre à la disposition de tout investisseur à l'ouverture de son compte ou lorsqu'une modification est opérée. Chaque SGI est libre de fixer ses tarifs mais les tarifs pratiqués par les SGI sont homologués par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Autorité de tutelle du marché. Les commissions sur les transactions boursières revenant à la BRVM et au Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) sont actuellement 0.2 % et 0.1 % du montant de la transaction payables par l'acheteur et par le vendeur. Dans l'Union économique et monétaire, la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) est une source de financement des projets pour les chefs d'entreprises. L'introduction en bourse peut amener pour à une croissance économique plus forte des pays ouest africains.

# L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

## Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

## Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

## Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMOMEGAN (97 14 85 43)

## Directeur de publication

Jules AFFODJI

## Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU  
(97720976)

## Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

## Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI  
Félicienne HOUÉSSOU  
(96 92 43 46)

Bidosessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
Falco Vignon

## Gaétan NATO

(Correspondant Mono-Couffo)  
Emmanuel AKAKPO  
(Correspondant Atacora - Donga)

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83 Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

## Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari saidou/ (Br. Borgou/Alibori)

## Rock AMADJI

(Correspondant Zou-colline)

Issa Sikitou da Silva

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990/Mail : eco.benin.paris@gmail.com

## Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

## Graphiste

Gisèle N'DAIKPON

## Label identitaire

## Le néré en moutarde d'Abomey en quête d'industrialisation

Chaque région du Bénin s'identifie par sa culture, son art culinaire et sa technique de transformation agricole. Saclo et Zounzonmè, deux localités du plateau d'Abomey s'identifient par leur "Affitin", la moutarde traditionnelle. Cet aliment produit à grande échelle par les femmes attend une labellisation pour pouvoir satisfaire la demande en exportation.

• Rock Amadji (Correspondant Zou-Collines)

"Affitin", comme on l'appelle en langue locale fon, la moutarde traditionnelle, est la carte d'identité de Saclo et de Zounzonmè. A cause de ce produit alimentaire, le nom de ces deux localités du plateau d'Abomey est connu au-delà des frontières nationales. En dépit de son importance, cette moutarde traditionnelle continue d'être transformée de manière archaïque. Conséquence, les femmes transformatrices de graines de néré en moutarde ne parviennent pas à satisfaire la demande sans cesse croissante. Mais elles ne baissent pas pour autant la garde. Avec le soutien de leurs partenaires celles de Saclo convoitent le marché international. Elles rêvent donc d'une production plus raffinée de leur "Affitin" qui sera désormais conditionné dans des emballages. « Notre ambition aujourd'hui est de transformer notre moutarde nationale en un bouillon qui sera commercialisé sur le marché international. », a laissé entendre Victorine Dégan, Secrétaire générale (Sg) du groupement des femmes "Djlo Mahouton" de Saclo. Elle met surtout l'accent sur l'industrialisation et le conditionnement du produit. « Qui dit marché international parle de la qualité. Or nous continuons d'utiliser par exemple les pieds lors de l'aplatissement de la matière première. Une technique rudimentaire qui ne nous permet pas de faire une quantité importante pour pouvoir couvrir la demande exprimée », précise-t-elle. « La mécanisation de la transformation est l'idéal envisagé parce qu'elle nous permettra de réduire la pénibilité du travail, d'augmenter la quantité de la

production et d'avoir au bout du rouleau un produit fini de bonne qualité, compétitif sur le marché international », explique la Sg du groupement des femmes "Djlo Mahouton" de Saclo. Maîtresses de la transformation artisanale des graines de néré en moutarde, les femmes du groupement "Djlo Mahouton" œuvrent donc pour l'amélioration de ce label, dont elles sont les seules à avoir le secret. A ce titre, en attendant qu'elles obtiennent des appuis conséquents à la taille de leurs ambitions, de la part des partenaires, des pouvoirs publics ou de bons samaritains, ces femmes développent une technique de conservation de la moutarde même si elle est encore à l'étape expérimentale. « Nous développons actuellement une méthode qui favorise la conservation au frais de la moutarde dans une boîte sur une période d'au moins deux mois », dévoile dame Victorine Dégan.

## De la cuisson de la moutarde

A l'entrée du quartier général de ces transformatrices des graines de néré en moutarde, une odeur fade volatilisée dans la nature par la fraîcheur du mois d'août vous accueille. A quelques encablures de la voie bitumée, l'on bifurque à gauche. Un sentier dominant sur une maison en terre cuite coiffée de tôles conduit chez une dame, adhérente du groupement féminin "Djlo Mahouton". Après les échanges de civilités, la quinquagénaire cesse de manger et conduit notre équipe de reportage auprès de Antoinette Attinsounon, la présidente du groupement dont la maison fait office de siège à leur association. Après nous avoir confié, la dame de teint noir d'ébène



regagne aussitôt son plat de pâte qui est en train de se refroidir. Au siège donc de l'association, une dizaine de femmes s'affairent autour des graines de néré. « Bienvenue chez nous à l'usine de production artisanale de "Affitin" », s'est empressée de présenter la Sg. Selon Victorine Dégan, la préparation de la moutarde est un long processus qui requiert l'abnégation et la dextérité de la transformatrice. « Pour obtenir ce produit, il faut d'abord disposer de graines de néré comme matière première. Les nettoyer proprement à l'eau avant de les porter à ébullition pendant 3 à 4 heures de temps. Ensuite passer à l'aplatissement des graines après un long refroidissement. Les rincer trois fois puis y ajouter du sable et obtenir un mélange délayé dans une grande quantité d'eau. Cela paraît stupide n'est-ce pas ? », rigole l'interlocutrice. « Mais, ce passage est obligatoire s'il l'on veut récupérer les graines bien cuites. Une fois ces graines délicatement récupérées, elles sont

portées une seconde fois à ébullition à feu doux. Au bout de 30 minutes de cuisson, le produit semi-ouvert est versé dans une caisse appropriée ou dans un panier. C'est l'étape de la fermentation qui dure une demi-journée voire une journée selon qu'on utilise la caisse ou le panier. La caisse est recommandée pour une bonne fermentation. On laisse ensuite une ouverture pour l'aération avant de passer au malaxage dans un moulin à condiments. Auparavant le malaxage se faisait sur une pierre. Suite à cette étape, la dernière, on additionne à la moutarde prête à être commercialisée sur le marché, du sel afin d'éviter son altération précoce. D'autres ajoutent même du glutamate pour l'agréments », détaille Victorine Dégan. Pour la qualité du produit, ces femmes s'approvisionnent en matière première à Ouassa-Pehunco, N'dali, Copargo où les producteurs font la cueillette du néré mur, tandis qu'à Tanguieta par exemple, ce n'est pas le cas. « La matière première coûte cher courant décembre-mars, une période au cours de laquelle le kilo est cédé à 700F Cfa. C'est dans cette période de soudure, la moutarde devient alors rare. En avril, ce prix chute jusqu'à 350F Cfa le kilo. Sur 30kg de graines transformées, l'on fait généralement en fonction de la période 5 à 6000F Cfa de bénéfice », confesse Léocadie Akpohoukè, la trésorière du groupe. A en croire ses confidences, malgré les difficultés qu'elles ren-

contrent et qui sont liées au financement, aux techniques archaïques de transformation, au conditionnement, Victorine Dégan ne se plaint pas. Après une trentaine d'années dans ce secteur, elle a su tirer son épingle du jeu en contribuant significativement à l'épanouissement de son foyer à travers l'éducation, la santé et le bien-être de ses enfants. D'autres ont même construit des maisons et acheté des motos grâce à la moutarde.

## Risques de santé et implication culturelle

La consommation de la moutarde n'exclut pas les risques liés à la santé du consommateur. D'après les analyses de Yao Kossi Oniakitan, Inspecteur d'action sanitaire au Centre hospitalier départemental de Zou-Collines, la moutarde, bien qu'étant un aliment recommandé, peut être dangereuse pour la santé parce qu'on ne l'entoure pas de soins adéquats. « La moutarde, à cause de sa fermentation, attire les mouches. Or ces insectes sont des vecteurs de transmission des maladies à travers les germes microbiens. Lorsque la moutarde n'est pas bien protégée contre ces mouches qui pullulent partout, elle est infestée. Conséquence, le consommateur peut banalement développer la fièvre typhoïde, le choléra, les vers intestinaux, la diarrhée et ou les ulcères surtout quand on sait que des gens la consomment à froid sans la chauffer », explicite l'inspecteur d'action sanitaire tout en recommandant aux ven-

deuses d'en prendre grand soin en vue d'épargner leurs clients de ces maladies. Par ailleurs, il tient à faire une mise au point. « Contrairement à ce que ventilent certaines opinions, la science n'a pas encore prouvé que l'eau de la fermentation de la moutarde, ou la moutarde elle-même encore moins la moutarde salée guérit l'hypertension artérielle ». Pour lui, le sel ne fait pas bon ménage avec cette maladie. Il serait donc malséant de le conseiller. Du côté de la tradition, la moutarde peut être aussi déconseillée à certaines personnes. Elle ternit l'aura des personnes de certain signe du Fâ. C'est du moins ce que l'on peut comprendre de l'intervention de Bokonon Wégbè, prêtre Fâ. A l'entendre, si l'interdiction est faite à quelqu'un par l'oracle cela veut dire qu'elle porte un frein à son avenir. Si non, le culte vodoun ne l'interdit pas. « Ce n'est pas interdit à quelqu'un de consommer la moutarde. Cela dépend de la convenance de chacun. Cela dépend aussi de la préférence ethnique de chacun », a renchéri Yao Kossi Oniakitan. Kpofondé Etchéwélé, dignitaire de culte Thron abonde dans le même sens en indiquant que la moutarde étant un aliment, elle est déconseillée aux adeptes des divinités "Manmi" et "Dan" de consommer celle qui a déjà fait trois ou quatre jours. Toutefois, ils sont autorisés à prendre la moutarde fraîchement préparée en vue de préserver l'esprit qu'ils incarnent de toutes souillures.



# L'équipe actuelle



Léonard Dossou, Directeur général



• Calixte ADIYETON, Assistant du DG



• Rigel BATCHO, Directrice commerciale



• Ella HOUEHOMEGAN, Secrétaire particulière



• Jule AFFODJI, Directeur de publication



• Jean-Claude KOUAGOU, Rédacteur en chef



• Abdul Wahab ADO, Secrétaire de Rédaction



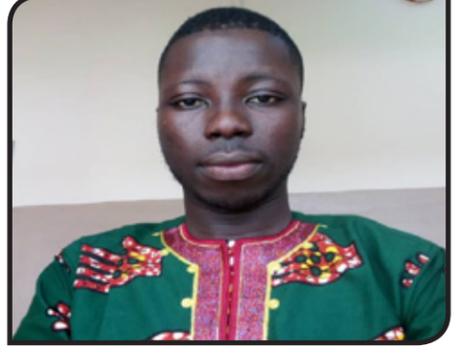
• Gaétan NATO, Journaliste



• Félicienne HOUSSOU, Journaliste



• Bidossessi WANOU, Journaliste



• Sylvestre TCHOMAKOU, Journaliste



• Alex LEGANME, Distributeur



• Timothée SAMADAKOHO, Distributeur



• FAGBOHOUN Aimé Imprimeur



• Raoul GANDAHO, Journaliste



• Alexis KIKISSAGBE, Distributeur



• Raïmi ASSANILIN, Conducteur de véhicule



• Mouhamed Bouhari SAIDOU



• Florent AGOSSOU, Agent de liaison

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances



## 1er FORUM DE L'ECONOMISTE

COTONOU - 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

1<sup>ÈRE</sup> UNIVERSITÉ DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

CERTIFIÉE ISO 21001 V 2018

LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT  
SUR TOUS LES SITES DE LCS

PRODUCTION & RÉALISATION  
AUDIOVISUELLES

## PRODUCTION & RÉALISATION AUDIOVISUELLES

Opérateur de Prise de vue - Ingénieur de son - Journaliste Reporter d'Images - Monteur vidéo  
Infographiste - Scénariste - Réalisateur - Producteur - Directeur de la Photographie - ...

+229 21 31 56 70

@lescoursou

+229 60 41 21 21

www.lescoursou-university.org

PARAKOU +229 60 41 24 24	DASSA +229 60 41 28 28	BOHICON +229 60 41 27 27	COME +229 60 41 26 26	PORTO-NOVO +229 60 41 22 22	AKPAKPA +229 60 41 21 21	CABOMA +229 60 41 21 21	ABOMEY-CALAVI +229 60 41 23 23
-----------------------------	---------------------------	-----------------------------	--------------------------	--------------------------------	-----------------------------	----------------------------	-----------------------------------

Développement local

# Les principales activités économiques du Borgou-Alibori

L'économie béninoise connaît depuis quelques années une avancée majeure, selon plusieurs rapports internationaux. Elle est basée sur trois leviers à savoir l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ces différents secteurs d'activités sont répartis selon les régions prédisposées à les pratiquer avec efficacité. Ainsi, la région recouvrant l'ensemble des départements du Borgou et de l'Alibori fait office de zone de référence en termes d'élevage et d'agriculture. Ce qui en fait un pôle très important de l'économie nationale. Les habitants du Borgou et de l'Alibori exercent bon nombre d'activités utiles pour le développement du Bénin. Pratiquées pour la plupart dans les zones rurales, ces activités comptent beaucoup dans le maintien de l'économie nationale.

L'agriculture, un levier économique important. L'agriculture est très bien diversifiée dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Représentant 32% du PIB béninois, c'est un secteur qui a toujours été au premier plan dans cette région du pays grâce à la qualité du sol favorable à la culture de plusieurs produits de première nécessité. Il s'agit notamment du maïs, du mil, du sorgho, du manioc, de l'igname, de la noix de cajou, pour ne citer que ceux-là. Au plan national, cette région constitue le grenier de ces produits. Ces produits entrent d'ailleurs dans la préparation de plusieurs mets très connus et prisés par beaucoup de Béninois. Ainsi leur commercialisation offre d'importantes sources de revenus aux populations.

Cependant, au-delà de ceux cités ci-dessus, la culture représentant la plus grande valeur économique reste bien-sûr celle du coton. La majorité des régions des départements du Borgou et de l'Alibori sont spécia-

lisées dans la production du coton. Un produit nécessaire dans la fabrication de tissus "made in Benin" à travers autrefois le Complexe Textile du Bénin (Coteb) qui employait des centaines d'employés.

Grâce au dynamisme imprimé par le gouvernement depuis quelques années, le Bénin est devenu l'un des plus grands producteurs de coton dans la sous-région et dans toute l'Afrique. Les villes telles que Banikoara, Segbana, Gogounou, Banikoara et Kandi font partie des plus grands pourvoyeurs de "l'or blanc". Une activité très rentable pour les producteurs qui y trouvent considérablement leur compte.

### L'élevage, l'autre secteur clé de l'économie

L'élevage est la seconde activité majeure prédominant dans la région regroupant le Borgou et l'Alibori. Un secteur en plein essor, vu les besoins en produits issus de la production animale.



● Bello Ky-Samah, Préfet de l'Alibori



● Djibril MAMA CISSE, préfet du Borgou

Parmi les plus en vue, nous avons la production ovine, bovine et de la volaille. L'élevage d'animaux domestiques fait partie intégrante du quotidien des habitants des deux départements.

Les animaux tels que les bœufs, les moutons, les cabris, les pintades, les poulets sont les plus prisés pour leurs viandes

mais également certaines sécrétions comme le lait. Celui de la vache permet notamment la fabrication du fromage communément appelé le « Wagashi ». C'est un aliment fortement commercialisé et consommé de tous. Le Borgou et l'Alibori en sont les principaux fournisseurs au Bénin. Ceci grâce à une forte pré-

sence des peuhls dans la région.

Enfin il faut noter la présence des différents marchés très bien animés avec en tête de liste, le marché international Arzèkè. Un marché situé à Parakou et où l'on peut trouver plusieurs articles, des tenues africaines, des produits artisanaux du pays et toutes sortes

de produits agro-alimentaires. C'est un pôle économique très important au Bénin après le marché Dantokpa à Cotonou et qui participe activement au développement économique du pays.

**Mouhamed Bouhari SAÏDOU (Correspondant Borgou-Alibori)**

Développement local

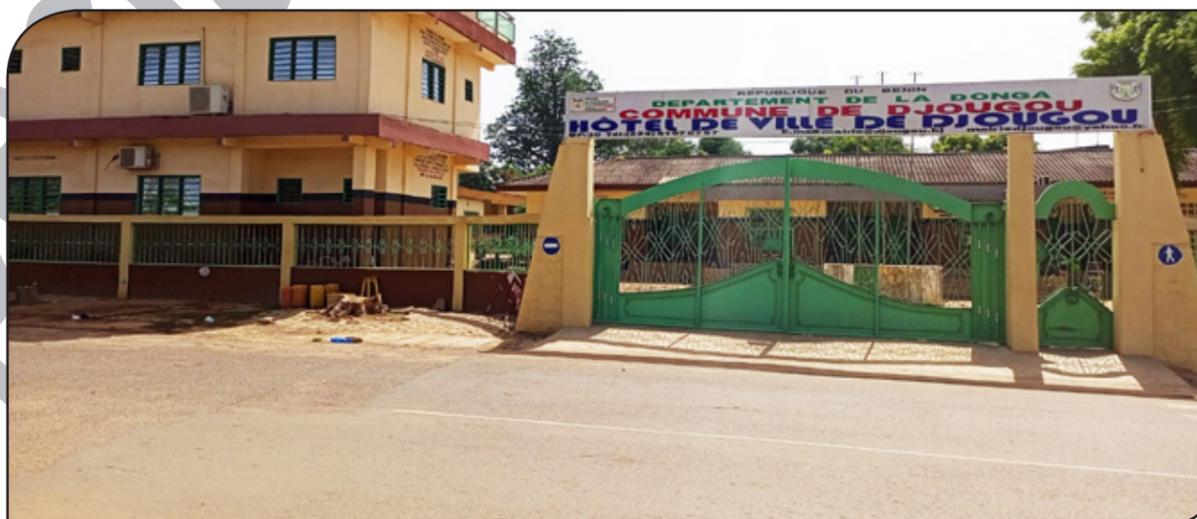
# Djougou, une commune portée par l'agriculture

La Commune de Djougou est située dans la partie septentrionale au nord-ouest du Bénin dans le département de la Donga. Commune cosmopolite du Nord Bénin, troisième en termes de population s'étend sur 3.966 km<sup>2</sup> avec 12 arrondissements et une population estimée à plus de 400.000 habitants. Jadis située sur la route des colas, Djougou est une véritable place d'échanges commerciaux et se dresse au croisement de six axes routiers importants, ce qui lui vaut sa renommée de la ville carrefour aux six sorties internationales.

### ● Emmanuel Akakpo (Br Atacora-Donga)

L'économie de la Commune de Djougou est basée sur l'agriculture qui occupe 70 % de la population active. Les principaux produits sont : l'igname, le sorgho, le maïs, le mil, le niébé, le manioc, l'arachide et le coton. Les noix d'anacarde, le coton et les produits de cueillette (noix de karité, néré) sont les produits de rente.

Le commerce de produits manufacturés, de produits agricoles et d'animaux est la troisième activité après l'agriculture et l'élevage. Le transport, activité connexe au commerce,



est aussi important. Ces activités prennent de l'essor à cause de la position de ville carrefour et de transit qu'occupe le chef-lieu de département.

Djougou dispose d'un environnement favorable à l'investissement. Le potentiel humain et celui des ressources naturelles de la Commune sont énormes

et diversifiées. Ces potentialités sont soutenues par son caractère très intégré dans l'économie nationale, sous régionale et internationale, grâce à ses

24 marchés qui lui permettent d'entretenir diverses relations commerciales avec les communes du Bénin, mais aussi avec les pays voisins comme le

Togo, le Nigéria, le Burkina Faso, le Ghana et le Niger.

Aujourd'hui, l'artisanat occupe une place de choix dans le quotidien des djougouais et impacte la vie économique de la ville carrefour. Selon le président du collectif des artisans de la Commune de Djougou, près de 15.000 personnes exercent dans ce secteur florissant. Les branches de métier en pleine expansion et qui participent à l'économie locale sont entre autres, la coupe-couture, les restaurateurs et hôteliers, les revendeuses de mets, les coiffures et tresses, les tisserands et la mécanique.

## Jubilé d'étain de L'économiste du Bénin

**Des consommateurs et acteurs des médias se prononcent**

Des professionnels des médias se sont prononcés sur le jubilé d'étain du quotidien L'économiste du Bénin. Les avis sont unanimes que le quotidien s'est aventuré dans un milieu peu porteur. Mais 10 ans après, les fruits ont tenu la promesse des fleurs et L'économiste du Bénin inspire d'autres promoteurs des médias à se lancer dans la spécialisation. Ils adressent leurs félicitations à l'équipe rédactionnelle et au promoteur, Léonard DOSSOU.

Jules AFFODJI ; Directeur de Publication du journal L'économiste du Bénin

**« M. Léonard DOSSOU a soutenu l'excellence qui se fête aujourd'hui »**



Le quotidien L'Economiste est en train de célébrer en dix ans le professionnalisme, l'endurance, la vision, le savoir-faire et le savoir-être dans un monde médiatique béninois globalisant où la spécialisation est une denrée rare. En disant, je vous félicite et je félicite particulièrement le Directeur Général, M Léonard DOSSOU, qui contre vents et marée a soutenu l'excellence qui se fête aujourd'hui. Je remercie les collègues Journalistes qui ont cru en cette aventure que les

mauvaises langues qualifiaient d'ambigües. Je retiens simplement l'amour du travail bien fait. Bravo, à toutes et à tous ! Je voudrais ajouter qu'après la culture, j'étais allé me faire spécialiser en économie. Si cela ne m'inspirait pas je n'aurais pas pu avoir des certificats dans ce domaine à Dakar puis à Abidjan. Dans la vie, il y a des gens qui préfèrent rester dans la généralité et il y a d'autres qui ont une vision futuriste de la nature dans laquelle ils se trouvent. C'est le cas de nous autres au journal L'Economiste du Bénin. Je pense que notre expérience devra inspirer d'autres confrères dans d'autres domaines outre que l'économie. Il y a plusieurs branches dans le métier du journalisme. Il y a par exemple les confrères qui se sont spécialisés en eau, d'autres en culture et d'autres en politique, d'autres en sports etc. Je m'en vous dire que rien n'est plus beau que la spécialisation. Après l'économie, je me suis spécialisé encore en communication de crise. Tout cela me permet de dire aux collègues que la spécialisation est une bonne chose, mais il faut être endurant. Pour finir, je dirai qu'à dix ans, nous ne sommes plus un bébé sans dents, nous ne sommes plus un enfant qui ne distingue pas le bien d'avec le faux. Nous sommes un adolescent-adulte. Mon vœu sincère est que le journal L'Economiste envahisse l'Afrique et le monde. Les autres confrères de la Sous-région Ouest africaines vont se joindre à nous pour célébrer l'excellence au Bénin. Nous aurons l'installation d'une chaîne internationale de L'Economiste au Bénin. L'Economiste c'est la dynamique d'une pensée et d'un être.

Gédéon VEGBA, Journaliste Économique, Chef Desk Économie à Radio Bénin

**« C'est un parcours élogieux pour un organe de presse spécialisé »**

C'est un parcours élogieux. Je pense que le promoteur du journal a vu juste en décidant de lancer l'aventure d'un organe de presse spécialisé. C'est très important dans un univers comme le nôtre où la presse dans son ensemble traite plus des informations générales avec un accent sur la politique. Un pays ne peut se construire sans des informations économiques fiables. Et je crois que L'Economiste essaye dans la mesure de ses possibilités, d'apporter sa pierre à l'édifice. Bravo pour son jubilé d'étain ! L'expérience de ce journal spécialisé nous inspire désormais. Il est très important que les organes de presse de notre pays aillent à cette école. Même si ce n'est pas facile je le concède. La Haac et les autres institutions en charge des médias ont un grand rôle à jouer dans ce sens. Mes vœux pour L'Economiste en cette occasion sont des vœux de réussite, d'audace, de créativité et surtout d'innovation. Je souhaite que le journal travaille à étoffer plus son contenu. Je sais que ce n'est pas facile. Mais à cœur vaillant, rien d'impossible. Bon vent à L'Economiste.



Gnona Afangbédji, Chargé des affaires extérieures à la Banque mondiale

**« Vous devez vous réjouir d'être les pionniers de la presse spécialisée »**



Ce n'est pas facile de tenir la publication régulière d'un journal pendant 10 ans, de surcroît un journal spécialisé. C'est donc un pari gagné pour L'Economiste qui a su nous nourrir de façon constante d'informations économiques et financières de qualité. Je voudrais féliciter le management du journal et ses animateurs pour le chemin parcouru. Vous nous avez donné la preuve qu'il est possible de tenir une presse spécialisée au Bénin. L'expérience de L'Economiste doit inspirer d'autres acteurs des médias pour que nous ayons dans notre pays une presse de qualité qui se réconcilie avec ses lecteurs. L'Economiste doit inspirer la nouvelle génération des

médias. Vous devez vous réjouir d'être les pionniers de la presse spécialisée. Mon souhait est que la rigueur de la rédaction et le modèle économique développé par le management du journal pour s'imposer sur l'échiquier économique national et régional puissent aider la presse béninoise à progresser. A l'occasion de ce jubilé d'étain, je ne peux que souhaiter le meilleur à toute l'équipe du journal. Donnons-nous rendez-vous pour célébrer les 20 ans du journal.

**Représentant Résident du FMI au Bénin, Younes Zouhar**



Je tiens à féliciter le quotidien « L'économiste du Bénin » à l'occasion du 10ème anniversaire de son lancement. Le journal est une référence et une source importante en termes d'informations dans l'espace médiatique régional. J'apprécie en particulier la qualité de la couverture et d'investigation des questions économiques et également le fait qu'il offre une tribune aux différents acteurs économiques et sociaux à travers des interviews très pertinentes. Mes souhaits de plus de succès à l'avenir.

**François K. AWOUDO : Journaliste, consultant médias et communication**

« L'Economiste a démontré que la spécialisation ... est vraiment possible »

Une décennie, ce n'est une éternité. Mais pour qui connaît bien le paysage médiatique béninois, c'est une prouesse pour un journal de se spécialiser, notamment en économie, et de s'y tenir sur un temps pareil. L'Economiste a démontré que la spécialisation tant prônée dans la presse béninoise depuis plusieurs décennies, est vraiment possible. Le contexte économique actuel du Bénin s'y prête d'ailleurs. Et, on peut estimer que le journal a visé juste. Au surplus, le journal s'est doté d'une édition au Togo voisin. Une certaine ambition pour étendre son auditoire et élargir la liste de ses annonceurs, à l'international, certainement. Cela est vital pour son modèle économique. Non seulement cela inspire, mais, comme je le rappelais tantôt, c'est un souhait et une option voulue dans les médias béninois depuis longtemps. Consultez les études sur l'environnement médiatique béninoise depuis 1990, et vous comprendrez qu'il est souvent fait à la presse béninoise, le grief d'avoir un contenu trop politique, au détriment d'autres secteurs comme l'économie. Observez comment les chaînes de télévision internationales se spécialisent désormais sur des secteurs comme le sport, la culture, les musées, l'histoire, le tourisme... De toutes les façons, avec le passage au numérique, tout le monde ne peut plus faire la même chose. Un écrémage rude et inévitable s'annonce. Et les premiers inspirés, s'en sortiront certainement, de façon plus aisée que ceux qui traînent les pas. Alors à l'occasion de son jubilé d'étain, je ne peux que souhaiter longue vie à L'Economiste afin que cette belle aventure fasse école. Le journal se condamne au succès maintenant, pour avoir constitué un auditoire et des annonceurs, qui n'attendent de lui que de la fidélité et l'innovation. Bon vent à L'Economiste. Vivement, d'autres jubilés jusqu'à l'argent et l'or !



## Afrique de l'Ouest

# BOAD, partenaire stratégique de financement des économies

## (32 projets et 7 études financés en 2021 pour un total de 439,4 milliards FCFA)

Parmi les institutions financières qui appuient les économies ouest africaines, figure en bonne place, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). La Banque basée à Lomé a financé d'importants projets tant du secteur public que du secteur privé. Le rapport annuel de 2021 de la BOAD indique que 32 projets et 7 études ont été financés pour un total de 439,4 Mds FCFA.

● Abdul Wahab ADO

La Banque ouest africaine de développement poursuit inlassablement sa mission de promotion du développement équilibré des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine d'une part, et sa contribution à la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest d'autre part. Les engagements de la Banque au profit des économies de l'Union en 2021 s'élèvent à 439,4 milliards FCFA dont 409,4 milliards FCFA sous forme de prêts à moyen et long termes, 20 Mds FCFA de concours à court terme et 10 Mds FCFA de garantie. Sous le leadership de SERGE EKUE, Président du Conseil d'Administration et Président de la BOAD, le total du bilan de la Banque est passé de 3 207,3 Mds FCFA au 31 décembre 2020 à 3 291,3 Mds FCFA au 31 décembre 2021. La situation financière de l'institution reste saine et est notamment marquée par une structure financière équilibrée. A fin décembre 2021, les fonds propres représentaient environ 28,0% du total du bilan et le rapport « encours des emprunts / fonds propres » (ratio d'endettement) ressortait à environ 233,1%, pour une norme statutaire de 300%. Quel miracle ! On

peut donc dire que la BOAD a joué pleinement son rôle dans divers secteurs d'activité. Les financements et apports de la Banque sont orientés dans leur ensemble vers les secteurs et les domaines dans lesquels elle envisage renforcer ses interventions en prenant le soin de les aligner sur son engagement sociétal. A titre d'exemple, au cours de 2021, ce sont 439,4 milliards FCFA qui ont été mis à la disposition des économies de la Région spécifiquement des financements en faveur de domaines prioritaires que sont le transport et la digitalisation, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'énergie et les ressources naturelles, l'éducation et la santé, l'immobilier et l'habitat, ciblant ainsi la majorité des Objectifs de Développement Durable. La BOAD a ainsi continué à accompagner le développement de la Région en lui permettant, à son tour de relever les défis d'une année fortement marquée par la crise sanitaire en participant d'une manière générale à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Union, notamment par la création d'emplois ou de valeur, l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la productivité totale des facteurs.



● Serge EKUE, Président de la BOAD

Les décaissements annuels se sont établis à 455,6 milliards FCFA, portant ainsi les décaissements cumulés à 4 672,1 milliards FCFA, soit un taux de décaissement cumulé de 69,9%. Il faut ajouter que la BOAD a signé plusieurs accords de partenariat à travers le monde, toujours pour le financement des économies ouest africaines. L'année 2021 a été la première année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2021-2025 baptisé DJOLIBA, selon SERGE EKUE, Président du Conseil d'Ad-

ministration et Président de la BOAD.

### Le plan Djoliba, un atout pour le partenariat public privé

Le nouveau plan stratégique quinquennal Djoliba définit de nouvelles exigences de performance, rendant incontournable l'adaptation du modèle organisationnel de la Banque. Cette adaptation structurée à travers le projet OASIS permettra de relever de nombreux défis. Avec

le plan DJOLIBA, c'est un autre atout pour booster le financement des économies des pays ouest africains. L'exécution du plan a permis la mise en place de l'Unité régionale de développement des projets en partenariat public privé (URDPPP). Cette unité a pour but de mettre en place les moyens et instruments devant concourir à la promotion et au développement des PPP dans l'Union ; de donner aux personnes publiques les moyens de se prémunir contre tout risque de déséquilibre par rapport

au secteur privé tout en les rassurant d'avoir fait la meilleure option contractuelle. Pour les pouvoirs publics, les financements privés contribuent indéniablement à accroître la capacité de financement des investissements en infrastructures tout en bénéficiant des innovations technologiques et des meilleures pratiques de gestion du secteur privé. Pour le secteur privé, les PPP représentent de véritables opportunités de diversification lui permettant de s'implanter dans des domaines liés au service public et pour lesquels il était exclu par le passé. Il faut dire qu'à terme, le plan DJOLIBA va contribuer à l'émergence d'un marché des PPP dans l'espace UEMOA et à une meilleure prise en charge des exigences de réformes en matière de PPP. Il permettra d'appuyer les Etats en matière de PPP sur les plans technique, juridique, financier ; de fédérer des partenaires pour la mise en place des projets en mode PPP ; d'apporter un appui pour les montages financiers et la mobilisation des financements visant à la mise en œuvre des projets PPP. La BOAD, paraît donc comme un partenaire privilégié et stratégique de financement des Etats et des entreprises de l'Afrique de l'Ouest.



## Cadre d'Actions Prioritaires (CAP 2025)

**La Commission de l'UEMOA mise sur le développement durable et inclusif**

Le Cadre d'Actions Prioritaires « CAP 2025 » de la Commission de l'UEMOA pour la période 2021-2025, est une vision adossée aux objectifs stratégiques du développement durable et inclusif des Etats de l'Union économique et monétaire ouest africaine. Le CAP 2025 est décliné en trois axes d'intervention que concrétiseront vingt-trois (23) actions phares en cohérence avec les dispositions clés du Traité modifié.

● **Abdul Wahab ADO**

Le CAP 2025 mise en place depuis l'année 2021, devra conduire la Commission à passer à un « management de ses priorités stratégiques orientées vers l'atteinte de résultats de long terme » liés à la convergence économique et à l'approfondissement du marché commun. Et aussi, il va permettre à la consolidation des actions sectorielles structurantes pour un espace économique viable ainsi qu'à l'amélioration de gouvernance et de la performance organisationnelle. Pour atteindre les objectifs prioritaires, une feuille de route a été mise en place. Cette feuille de route est un instrument de pilotage institutionnel et d'engagement sur des réalisations précises au cours du mandat du Collège des Commissaires pour la période 2021-2025. Il faut dire que la mise en œuvre du CAP 2025 sera assurée à travers un dispositif de suivi et d'évaluation, coordonné par le Collège des Commissaires. Ce dispositif permettra de procéder, en temps opportun, aux ajustements nécessaires

notamment en termes d'intensification des efforts humains, financiers et politiques au regard des difficultés rencontrées afin que les résultats prévus en 2025 soient à la hauteur des ambitions selon le document stratégique de planification.

Au nombre des trois axes stratégiques, le premier est basé sur l'approfondissement des bases de l'intégration économique. Dans ce sens, pour renforcer la convergence des économies et consolider le marché commun de sorte à inciter l'émergence réelle d'un secteur privé régional compétitif au profit des populations, la Commission entend réaliser les sept actions phares. Il s'agit de la mise en place du régime de la libre pratique au sein de l'UEMOA; le renforcement des capacités opérationnelles des structures de mise en œuvre des règles de la concurrence; la mise en place d'un fonds de stabilisation au sein de l'Union; la production et valorisation des statistiques régionales (rénovation IHPC, MCS et MEGC, BDSM); le développement des infrastructures performantes de transport et de transit

; la Promotion du transport multimodal et l'appui à la gestion sécurisée des frontières dans l'espace UEMOA.

Quant au second axe du document stratégique, il vise l'amélioration de l'efficacité des interventions sectorielles. Afin d'accroître la consolidation des actions sectorielles structurantes pour un espace économique viable, dix actions phares sont envisagées. Il s'agit de la contribution à la mise en place des pôles de compétitivité industrielle; le développement des pôles énergétiques; le développement de l'offre des services numériques; la mise en place de pôles régionaux de formation et de recherche dans l'espace UEMOA; la mise en place d'un mécanisme d'intervention en matière de prévention et de gestion des épidémies au sein de l'espace UEMOA; l'opérationnalisation du mécanisme de promotion des entreprises et industries culturelles et créatives; la Promotion de l'agriculture durable; le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; le renforcement



● **Le président de la Commission de l'UEMOA, Abdoulaye DIOP**

de la résilience des populations.

Le troisième et dernier axe du CAP 2025 vise la consolidation de la gouvernance

institutionnelle. Pour assurer la réalisation effective de cet axe, six actions phares seront conduites. Il s'agit de la mise en place et opérationnalisation des outils de pilotage stratégique; la poursuite de la mise en œuvre du budget programme; la valorisation et renforcement des compétences internes le renforcement des mécanismes de mobilisation et de gouvernance des ressources financières; le renforcement des capacités de mobilisation des partenariats et d'absorption des ressources extérieures et la mise en place de dispositifs de pilotage et de suivi des politiques, programmes et réformes.

#### Un cadre macroéconomique de l'Union élaboré

S'inscrivant toujours dans la vision du développement durable et inclusif des Etats de l'Union, outre le CAP 2025, la Commission a élaboré un cadrage macroéconomique de l'Union qui vise à renforcer le mécanisme d'évaluation des performances des

Etats membres, notamment à travers l'analyse, sur une base quantitative, de la cohérence interne et externe des Rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale (RSM). La démarche adoptée dans le cadrage macroéconomique de l'Union a pour objectif de contribuer à l'amélioration du dialogue entre la Commission et les Etats membres sur les cadrages macroéconomique et budgétaire nationaux, dans un contexte de plus en plus marqué par la budgétisation à moyen terme, la récurrence des crises (sanitaire, économique, sécuritaire, géopolitique, etc.) et l'accentuation des effets néfastes du dérèglement climatique sur l'activité économique. Il faut préciser que les efforts de consolidation budgétaire des Etats membres se renforceraient, permettant à l'Union d'enregistrer un déficit budgétaire global de 4,9% du Produit intérieur brut (PIB) en 2022, contre 5,7% en 2021.



## Terrorisme en Afrique

## Un marché noir qui brasse des milliards

Le XXI<sup>ème</sup> siècle est caractérisé par une série d'actes terroristes. L'Afrique n'en est pas à l'abri, notamment, l'Afrique de l'Ouest et du Nord avec des cas successifs d'attaques et d'enlèvements dans presque tous les Etats si ce n'est le Bénin dont le Nord, à la lisière du Burkina-Faso a été le théâtre de menace en début du mois de mai 2019. Mais s'il est vrai que les retombées sur l'économie sont toujours présentées sous une facette négative, il est une autre réalité que le terrorisme favorise l'essor de certaines industries telles celles de l'armement et de drogue. De lourdes affaires chiffrées en milliards.

• Bidossessi WANOU

Trafics d'armes et d'organes humains, drogues et autres stupéfiants. Le terrorisme grandissant dans le monde et surtout en Afrique couve de vastes marchés qui n'ont jamais comptés dans le chiffre d'affaires des nations ou du moins, leurs revenus. On a toujours tendance à présenter le terrorisme comme une menace à l'économie, ce qui ne permet pas à nombre d'esprits d'appréhender tout le business qui se développe autour du fléau. Et pourtant, les divers épisodes d'actes terroristes s'accompagnent d'importants trafics de toutes sortes et surtout de flux financiers. D'entrée, le caractère crapuleux des crimes, d'actes terroristes amène à s'interroger sur le psychique des auteurs. Et la réalité est là, que la majorité opère sous l'emprise de stupéfiants ou excitants. Ceci laisse entrevoir un marché d'approvisionnement en drogues dont le trafic dans les pays en proie aux menaces terroristes fait des fortunés. Selon l'Organisation des nations unies (Onu), la trafic de drogues comparé à un pays serait positionné comme le 21<sup>ème</sup> Produit intérieur brut

mondial, le taux qui sert à alimenter les réseaux de terrorisme n'est pas encore connu. A côté du trafic de stupéfiants, évolue un marché informel d'armes lourdes. Au fait, dans tous les attentats que connaissent le monde jusque là du moins, la réalité offerte par ceux rattrapés par des forces anti-terroristes, on retient que les armes retrouvées sur les auteurs de terrorisme sont de très grands calibres comme il en est sans doute des cartouches. Selon certains analystes, la possibilité même pour de simples individus de détenir de tels équipements est très faible. En face, certains Etats renforcent leur arsenal militaire en s'approvisionnant en armement de dernière génération avec des séances permanentes d'essai, toute chose qui a un coût. Dans certains contextes, ce sont des Etats qui parrainent des groupes terroristes et mettent à leur disposition tout l'arsenal nécessaire pour combattre des vis-à-vis. Ils créent ainsi un contexte d'instabilité et surtout d'insécurité dont ils tirent profit pour exproprier les victimes ou faciliter le commerce des armes afin de les aider à organiser la riposte. Et déjà, l'industrie d'armement est l'une des plus rentables

du monde et le point d'enracinement économique de certaines puissances au monde. En Europe par exemple, Le « Fonds européen pour la défense » est en attente d'être multiplié par 22 pour la période 2021-2027, pour atteindre 13 milliards d'euros, un budget multiplié par 22, ceci, dans le souci de fournir plus d'armement aux pays en conflits expliquent les médias français.

## Des crimes crapuleux au trafic d'organes

Les enlèvement et exécutions de victimes font partie de cette série de crimes liée au terrorisme dans le monde. Si nombre de personnes sont souvent enlevées dans certaines attaques terroristes et relâchés par lot après comme c'est le cas des 276 lycéennes enlevées à Chibok dans l'Etat de Borno au Nigéria en avril 2014 et dont on a plus de nouvelles de 112 d'entre elles. C'est donc une réalité que les victimes ne sont jamais toutes rendues en cas d'enlèvement par les terroristes. L'assassinat de Claude Verlon et de Ghislaine Dupon sans oublier dernièrement le guide béninois au parc Pendjari conforte cette thèse. Dans



• Vue partielle des billets de banque

ce doute ou longue attente du retour de certaines victimes et l'assassinat d'autres, le trafic d'organes fait son petit bonhomme de chemin. Pour certains, c'est ce qui justifierait les échanges d'otages contre des prisonniers ou pri-

sonniers que réclament certains terroristes. Il s'avère donc que le climat de tension qui prévaut dans nombre de pays notamment en Afrique et au proche Orient fait l'affaire d'autres qui s'en sortent avec plusieurs milliards

tel l'Union européenne qui pourrait connaître un bonds effrayant de son capital en fabrication d'armement et la hausse continue dudit budget dans nombre d'autre pays pour s'approvisionner en matériels dits de pointe.

## Entreprenariat et vie personnelle

## Comment équilibrer les 2 responsabilités en ces temps difficiles

L'économie mondiale patine, le climat économique reste hostile et instable, les financements et les clients deviennent de plus en plus rare, mettant ainsi des pressions croissantes sur les entrepreneurs qui sont obligés de consentir des efforts considérables pour réussir et rester "vivants". Alors comment équilibrer cette responsabilité et la vie personnelle face à cette atmosphère surchauffée ?

• Issa SIKITI DA SILVA

Pour l'entrepreneure Félicienne Tchaniélé, se maintenir dans les affaires ces jours-ci n'est pas chose facile. « Parfois la nuit, tu ne dors pas vite parce que tu te mets à penser à ce qui va arriver à ton commerce surtout quand les ventes ne sont pas bonnes. Les stocks du mois passés ne sont pas encore épuisés et déjà on vient livrer les nouvelles marchandises. Alors, on est constamment sous stress », raconte-t-elle. La croissance d'une entreprise a souvent été assimilée à l'éducation d'un enfant - un rôle de 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, impliquant d'innombrables nuits blanches et des préoccupations sans fin quant au succès futur de l'entreprise. Parfois il y a des responsabilités familiales qui viennent s'accumuler aux maux de tête d'emprunts de capitaux dont l'échéance s'approche vite. « Alors que tu te deman-



• Savoir bien équilibrer entre affaires et vie privée est nécessaire pour la santé et la réussite de l'entreprise

des jour et nuit comment tu vas faire pour rembourser tes créanciers, on t'appelle pour t'informer qu'il y a des problèmes familiaux que tu dois résoudre. Tu sens vraiment que tu vas devenir fou », se

lamente Ibrahim Soulé.

## Pressions croissantes

« Il n'est pas surprenant qu'avec ces pressions croissantes et une focalisation biaisée sur le travail, les

niveaux de stress augmentent car beaucoup de gens travaillent plus fort et plus longtemps, en particulier les propriétaires de petites entreprises », révèle Gugu Mjadu, une experte sud-africaine,

responsable du marketing de Business Partners.

« Mais au lieu d'avoir un résultat positif et de générer une contribution accrue des heures de travail supplémentaires, cela pourrait avoir l'effet voulu. Cependant, un style de vie déséquilibré peut entraîner des niveaux de stress élevés, entraînant des effets négatifs durables, à la fois pour l'entrepreneur, sa famille, son entreprise et son réseau des affaires », explique Gugu Mjadu.

## Equilibre entrepreneurial

« Les propriétaires d'entreprise doivent être conscients du rôle qu'un équilibre sain entre travail et vie privée peut jouer dans la promotion d'une bonne santé personnelle et professionnelle », indique-t-elle. Willem van der Merwe, propriétaire d'Africa Biomass Company (ABC), une entreprise sud-africaine basée dans la région de Western Cape, a déclaré que la

clé absolue pour maintenir une vie de famille saine et un équilibre entrepreneurial consiste à savoir ce qui est le plus important pour vous personnellement. « Déterminez si le succès de la famille ou de l'entreprise est plus important que l'autre. En prenant une décision ferme à cet égard, vous aiderez à gérer votre environnement en conséquence et à atteindre le résultat souhaité et, en fin de compte, votre équilibre souhaité », a-t-il poursuivi. « Je ne veux pas mourir vite à cause des affaires. J'ai compris que si je ne fais pas attention, je vais craquer. Après le travail, je rentre à la maison pour me relaxer et m'occuper de ma famille en faisant des efforts pour oublier le marché », affirme Félicienne Tchaniélé. Pour Ibrahim Soulé, Dieu est le seul soutien pour faire face à toute cette multitude de problèmes. « Je prie beaucoup et j'essaie d'oublier sinon c'est la folie », conclut-il.

**BENIN CONTROL SA**  
Innover pour mieux vous servir !

www.benincontrol.com

**BSIC**  
BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

**PRATIQUE, RAPIDE ET FIABLE**  
Rendez-vous dans toutes nos agences pour vous en procurer.

BSIC. Une vision. Un instrument  
www.bsicbank.com/benin  
@bsicbeninsa

## Prospérité en Afrique

# Une croissance source de pauvreté et d'inégalités sociales

L'économie s'est mondialisée. Cette réalité économique s'appelle la globalisation: la tendance des entreprises multinationales à concevoir des stratégies à l'échelle planétaire conduisant à la mise en place d'un marché unifié. Mais le fait le plus marquant, c'est la globalisation financière, le marché unifié de l'argent. Et, cette mondialisation financière est permise par les nouvelles techniques (télécommunications, informatiques), la déréglementation, le décloisonnement des marchés et la désintermédiation marquée par le recul du poids de la finance indirecte, des banques, dans le financement de l'économie. En des termes plus précis, c'est l'évolution des circuits de financement qui permet aux Agents économiques d'accéder directement aux marchés des capitaux sans passer par le système bancaire.

### La qualité de la gouvernance publique

Cette réalité économique, phénomène social, ne permet à aucun Etat de se satisfaire de son niveau de développement. Dès lors et, dans l'histoire de la pensée économique, diverses "conventions" apparemment de fait, permettant de mettre en œuvre un modèle économique ou un système économique, par lequel tout Pouvoir public gère son économie.

Quelle est la qualité de la gouvernance publique en Afrique? "The héritage FOUNDATION" basé à Washington a rendu public le classement de l'index 2020 de la liberté économique de 51 pays africains. Il s'agit d'un indicateur qui, à l'analyse confirme que la gestion économique et sociale d'une nation, d'un ensemble d'Etats, exige un profond et large consensus politique et social, dans un but d'atteindre un développement plus inclusif, au risque de s'éterniser, génération par génération, dans une stratégie d'éternel recommencement après chaque régime politique incarné par une personne élue ou non.

Ce sont douze facteurs quantitatifs regroupés en quatre grandes catégories (dont l'Etat de droit) qui ont permis ce classement mondial en cinq catégories. Seules les économies véritablement « libres », au nombre de six occupent les premiers rangs : Singapour (1er), Hong-Kong (2ème), la nouvelle Zélande (3ème), l'Australie (4ème), la Suisse (5ème) et l'Irlande (6ème), et d'autres nations, hors Afrique, constituent la première catégorie. Les quatre autres grandes catégories concernent notamment l'Afrique.

Tous les pays sont classés sur la base des scores obtenus (de 0 à 100). Ainsi se dégagent quatre catégories figurant ci-dessous dans le tableau Afrique : Globalement Libre, Modérément libre, Peu de liberté, Répressif.

### Pauvreté et Inégalités sociales

Dans le jargon économique le terme « croissance » est généralement utilisé pour mesurer l'évolution relative d'une grandeur entre deux périodes. C'est pourquoi, la somme des valeurs ajoutées



(biens et services) réalisées en une année par les entreprises exerçant leurs activités dans un pays constitue le Produit Intérieur Brut (PIB), il est considéré comme un indicateur économique. Mais en réalité dans la manipulation du PIB, devenu une définition comptable, on note qu'à l'origine, le PIB est un indicateur de crise, celle de 1929-30. Par la suite, le PIB après les Accords de BrettonWoods, est imposé sous une forme « améliorée » au reste du monde par les Etats unis grâce au Plan Marshall, comme l'indicateur unique du bien-être. Cepen-

dant que le PIB ne mesure pas plusieurs indicateurs du bien-être dont la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, à la nourriture, au logement. Il y a plus surprenant, le secteur dit « informel » en Afrique, réellement productif, créateur d'emplois et animateurs de l'économie sociale et ou de compassion ; ces initiatives sont enfermées dans les normes occidentales de collecte des impôts pour les Etats. Selon Dena Ringold Directrice régionale de la Banque mondiale pour le développement humain en Afrique occidentale et centrale, « ...les travailleurs du secteur informel représentent 80% de l'emploi total dont près de 90% sont des femmes ». Ces Unités Dénaturées de Création de Richesse (UDCR) ne peuvent ainsi pas suffisamment contribuer à ce PIB national, au progrès social de l'africain ; vu l'inefficacité réglementaire et l'inertie au niveau de l'Union Africaine, en passant par les Communautés Economiques Régionales (CER). Mettons deux exemples qui expliquent pour l'essentiel cette « croissance » africaine qui s'enferme dans un univers confus de pauvreté et d'inégalités sociales. La pandémie du coronavirus fait même découvrir des poches de misère. Les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), cet ensemble, est une zone de déflation (cf l'économiste du Bénin N°1666, 26 mai 2020), n'est pas fortement rejetée pour deux principales raisons. La première raison, il existe cette forme de croissance artificielle, donc de rattrapage,

pas homogène ni inclusive, mais subie par les populations, dans un système de gouvernance où d'une manière générale, en Afrique, aucun dirigeant politique ne se sent véritablement obligé de rendre compte de sa gouvernance aux citoyens représentés par une société civile parfois abusée dont certains des membres sont aux ordres ? L'autre raison tient à une illusion de parfaite réussite par le niveau du PIB que proclament tous les dirigeants africains face aux citoyens. Concernant les autres pays africains possédant une monnaie nationale, on place à un rang élevé l'affirmation de la souveraineté nationale. Cependant, il n'y a guère d'approche différente puisque la référence essentielle, c'est la gouvernance qui est de mise en Occident (Europe et Etats-Unis), avec un regard intéressé sur la Chine et le Japon. En vérité, outre la faible volonté politique qui caractérise les dirigeants politiques et les responsables des institutions d'intégration africaine, on relève l'absence d'un leadership de raison, un processus, une stratégie, fondés sur une volonté politique, un ensemble de compétences, de comportement et de capacités dont tout dirigeant africain a, pour motiver et conduire les autres pays vers l'intégration africaine, socle de souveraineté, qui passe par l'adoption d'une convergence économique commune. Face à toutes ces faiblesses, l'Europe annonce un nouveau partenariat UE-Afrique : « Nos priorités en Europe doivent être les mêmes avec l'Afrique : l'égalité, l'Etat de droit et la démocratie ». L'Europe passe de l'aide au développement à des coopérations bilatérales, dans une vision, inavouée, lui permettant d'affronter la stratégie de recherche de débouchés de la Chine sur le continent africain. D'ailleurs, le 20ème anniversaire du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FCSA), Wang yi Conseiller d'Etat et Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, a fortement exprimé la stratégie conquérante de cette Chine dans son discours : « Accompanyer

l'Afrique dans son processus d'intégration... » Mais, dans une intelligence politique rare, il affirme : « Tout en veillant à faire jouer au FCSA son rôle de planification globale et d'orientation stratégique, nous avons travaillé à consolider les relations bilatérales avec chacun des membres africains... » (cf l'économiste du Bénin n°1769, 20 octobre 2020). Voilà ce que notre Afrique offre au reste du monde. Les Institutions de BrettonWoods spécialisées dans les idées, voire les slogans qui bercent ont réussi à endormir les africains du : « Miracle économique », on a célébré cette nouvelle manière de voir par la « croissance la plus rapide au monde », fierté de certaines classes politiques, avant la survenue de la COVID-19. Ce sont des stratégies, puisque les Institutions de BrettonWoods, FMI et Banque mondiale, ont reconnu des années plus tard, leurs erreurs dans la gestion essulée des Programmes de l'Ajustement structurel (PAS).

### Nécessité d'une convergence économique commune en Afrique

Cette fausse idée de « croissance la plus rapide au monde » vise à masquer les problèmes de sous-développement et la faible volonté politique des Etats membres de l'UA. En effet, sans la pandémie du coronavirus, l'exemple des six Etats africains choisis comme modèles de référence pour le développement, ces modèles, sur la base des données des Nations Unies, ne résistent pas à une analyse économique pertinente et objective. Rappelons ces taux de croissance selon leur importance : Rwanda (8,7%), Côte d'Ivoire (7,4%), Ethiopie (7,4%), Ghana (7,1%), Tanzanie (6,8%) et le Bénin (6,7%). Seul le Ghana est classé dans la catégorie «Moyen », par le Programme des Nations Unies pour le Développement Humain (IDH), en 2019. Les cinq (05) autres

### Indice de liberté économique Classement des pays africains

Rang Afrique	Pays	Score	Catégorie	Rang mondial	Nombre de pays
1 <sup>er</sup> 02	Ile Maurice Rwanda	74,9 70,9	Globalement libre Globalement libre	21 <sup>ème</sup> 33 <sup>ème</sup>	2
03	Bostwana	69,9	Modérément libre	40	7
04	Seychelles	64,3	Modérément libre	72	
05	Cap vert	63,6	Modérément libre	76	
06	Maroc	63,3	Modérément libre	78	
07	Tanzanie	61,7	Modérément libre	89	
08	Namibie	60,9	Modérément libre	96	
09	Madagascar	60,5	Modérément libre	99	
10	<b>Dont :</b> Côte d'Ivoire	59,7	Peu de liberté	101	32
12	Ghana	59,4	Peu de liberté	104	
13	Afrique du Sud	58,8	Peu de liberté	106	
14	Sénégal	58,0	Peu de liberté	110	
15	Nigéria	57,2	Peu de liberté	116	
26	Bénin	55,2	Peu de liberté	133	
30	Egypte	54,0	Peu de liberté	142	
	<b>Dont :</b> Tchad Algérie RDC Congo Libéria		Répressif		10
Ensemble AFRIQUE : Pays examinés					51

Source : The Héritage FOUNDATION, Washington classement 2020

# Une croissance source de pauvreté et d'inégalités sociales

Etats modèles sont dans la catégorie : « Faible », dans un indice à quatre (04) niveaux : « Très Elevé », « Elevé », « Moyen », et « Faible ». Par ailleurs dans le classement des cinq (05) Continents par le même Indice de Développement Humain du PNUD, durant la même période, l'Afrique se classe au 5e rang derrière l'Océanie.

Il n'est donc pas abusif de s'interroger sur les modèles de développement des pays africains qui produisent plus de pauvreté et des inégalités sociales. Une autre préoccupation apparaît selon les Agences de l'O.N.U. Par exemple, la conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) dans son rapport 2020 sur le développement économique en Afrique, révèle que de « 2000 à 2015, le total des capitaux qui ont fui l'Afrique s'est élevé à 836 milliards de dollars, soit près de 463 mille milliards de Francs CFA, (par rapport au stock de la dette extérieure de l'Afrique qui s'élevait à 770 milliards de dollars en 2018), cela fait du Continent un créancier net du monde », indique le rapport cité également par l'Economiste du Bénin n°1775, 28 Octobre 2020, comme suit : « Chaque année ces capitaux illicites estimés à 88,6 milliards de dollars, soit 49 mille milliards de francs CFA, ce qui correspond à 3,7% du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Afrique ».

## Promouvoir une souveraineté de raison

La question qui se pose n'est pas de pinailler sur le concept de pauvreté, plus préoccupante, consiste à examiner succinctement les faits, les constats par observations du réel : la réalité économique. (cf. Jean Fourastié, productivité et richesses des nations Tel Gallimard Paris)

Aussi nous examinerons la dette des Etats et la Pauvreté, afin de proposer aux lecteurs une explication dans, ce contexte particulier de croissance, vecteur, qui produit la pauvreté et des inégalités sociales. Et la covid-19, fait même apparaître des poches de misère.

Il apparaît qu'une gouvernance avec compassion peut recueillir désormais plus de suffrages, après l'apparition de la pandémie du Coronavirus née dans un monde idolâtre du profit et de l'argent. Aux Etats-Unis,

même Washington dans son rejet du multilatéralisme, l'Oncle SAM, a toujours la faculté d'orienter l'économie mondiale, globalisée. C'est pourquoi dans cette réalité économique et politique de domination, c'est une guerre par d'autres moyens, on constate que : « JEFF BEZOS (le patron d'AMAZON) pèse plus de 200 milliards de dollars, aidé par le COVID-19, c'est la première fortune de la planète terre ». Il y a plus surprenant et inquiétant « 05 groupes contrôlent 85% du PIB américain actuel qui s'élève à 21.500 milliards de dollars », selon Financial Afrik du 22 Juin 2020.

Le monde entier vit dans une économie de spéculation tirée et animée par les Etats-Unis et ses Bourses de valeurs. En effet, parmi les 05 groupes ayant les actifs les plus élevés, Charles SCHWAB, 2e par l'importance de son groupe, possède des actifs d'une valeur de 4.050 milliards de dollars soit 18,84% du PIB américain ou encore environ deux fois le PIB des 54 pays africains.

Le modèle de vie proposé à l'homme par Dieu, notre Créateur, est résumé dans la Sainte Bible, entre autres dans, « Ephésiens Chapitre 4 ». Voici un extrait : « Supportez-vous les uns les autres avec amour... Un seul Dieu Père de tous, par tous, et en tous ».

## - Concernant la pauvreté

La question de la pauvreté a été remise à l'ordre du jour dans la seconde moitié des années quatre-vingt par l'Unicef qui plaide pour un « Ajustement à visage humain ». Ainsi, la Banque Mondiale a consacré son rapport de l'an 2000 à la pauvreté. La notion de pauvreté est devenue politique, aux mains des hommes politiques, à tel point que plusieurs débats en Occident ont introduit des notions de pauvreté relative et, consistant surtout à dire que la pauvreté n'est pas seulement le défaut d'avoir, c'est plus fondamentalement le défaut de pouvoir.

En Afrique, comme partout ailleurs dans le monde, l'homme doit revenir à l'essentiel : Une pensée économique et sociale fondée sur le réel afin que l'analyse statistique du taux de pauvreté s'inscrive dans une démarche politique capable d'apporter des solutions concrètes aux personnes les plus faibles économiquement, dans les sociétés africaines, plutôt que de servir d'arguments de campagne

pour accéder à des postes de hautes responsabilités. Cette nouvelle approche du développement nous impose d'être attentifs à la gouvernance publique.

## - Concernant la dette des Etats

L'Afrique des Etats-Nations présente une complexité d'intérêts et de visions politiques. Les intérêts sont opposés dans un contexte particulier qui permet à chaque ETAT de faire prévaloir sa souveraineté nationale. Il n'existe pas une stratégie commune d'endettement. Les pays endettés auprès de bailleurs de fonds publics traditionnels représentés par le Club de Paris et les Institutions de BrettonWoods, recherchent à négocier un moratoire de leurs dettes. Tandis que d'autres groupes de Pays préfèrent payer leurs dettes, celles-ci en partie relèvent des marchés des capitaux privés, sur lesquels parfois opèrent des spéculateurs. D'abord toute négociation se présente comme une illusion pour diverses raisons et, qu'en outre c'est un milieu d'intérêts parfois discutables ayant permis l'existence de Fonds Vautour : C'est un mécanisme qui permet à un Fonds d'investissement de racheter à bas prix, les dettes des pays surendettés, dans une immoralité légalisée permettant d'engager une poursuite judiciaire contre le pays débiteur, contraint à rembourser autour de 200% et plus la valeur de la dette objet de provisions par la Banque. Le Fonds Vautour par cette forte plus-value sur le montant de la dette rachetée sans aucune traçabilité juridique, n'est-ce pas un arrangement secret Fonds Vautour -Banque, profitable à ces deux organes financiers privés sur le dos du pays endetté ? Enfin, les marchés des capitaux privés, fonctionnent sur une logique du profit, même lorsque le visage du créancier est connu, les relations diplomatiques ne peuvent servir.

L'Afrique semble admettre l'importance que l'Extérieur lui accorde dans les négociations internationales. L'absence de leadership organisé au sein de l'Union Africaine, et à l'intérieur des Communautés Economiques Régionales (CER) constitue un réel handicap pour le Continent. D'où la nécessité de promouvoir une **souveraineté de raison**, celle qui permet de construire l'unité Africaine et son in-

dépendance de négociation.

Dans tous les secteurs de développement, l'Afrique dispose d'un pouvoir de négociation, au bon vouloir, des pays les mieux regroupés par intérêts. Citons le cas récent de la Direction Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la candidate de l'Afrique, Mme NGOZI Okoujo-Iwéla, soutenue également par l'Union Européenne, est désormais dans un sursis d'être élue, le 09 Novembre au lieu du 07 Novembre 2020, date à nouveau reportée sine die, sous réserve que les Etats-Unis ne soutiennent plus sa concurrente, la Coréenne YOO Myung-Hee. Dans une hypothèse favorable, quels appuis politiques disposera-t-elle, la candidate de l'Afrique, pour conduire les réformes notamment : les subventions industrielles, les subventions concernant le coton et surtout la réforme du règlement des différends, en faisant prévaloir les intérêts de l'Afrique ? Alors que la part du Continent dans le commerce mondial a régressé pour se situer à environ 2,5% en 2020.

L'entrée en vigueur de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) prévue pour le 1er Juillet 2020 a été repoussée au 1er Janvier 2021, en raison de la pandémie du Coronavirus. Le Secrétaire Général de la ZLECAf Mr Wamkele Mene confirme que : « Nous (Afrique) avons besoin d'améliorer nos capacités industrielles ». La réalité précoce nous indique que les Etats parties, chacun à sa manière à sa propre vision souveraine de cette zone de libre-échange continentale : « Globalement le niveau d'engagement et la préparation à la mise en œuvre effective de cette zone de libre-échange, par les gouvernements africains est 44,48% en moyenne en termes d'engagement, et le score moyen global pour la préparation à la mise en œuvre est de 49,15%. Aucune des trois plus grandes économies du Continent, l'Afrique du Sud, l'Egypte et le Nigéria ne figure dans les dix meilleures performances globales de ce classement » (Cf. L'économiste du Bénin n°1771, 22 octobre 2020).

Même dans la mission des Institutions panafricaines de financement de l'intégration et du développement en relation avec les structures nationales de développement, Mr Serge

Ekwé, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), à l'occasion d'un atelier virtuel le Jeudi 22 Octobre 2020, a fait ce lumineux constat : « Je voudrais saisir l'occasion de cette tribune pour appeler au renforcement de l'additionnalité et de la complémentarité entre nos Institutions nationales et régionales qui semblent plutôt se concurrencer dans nos aires géographiques de compétence ».

Il existe une forme de « diplomatie douce » et de soumission de l'Afrique à travers les Institutions de BrettonWoods qui fait croire à tout Etat africain qu'il dispose de sérieux atouts auprès de ses partenaires au développement. Ce sont des jeux d'intérêts : durant l'année 2020, la Banque Mondiale a décaissé 8.060 milliards pour l'Afrique, elle a approuvé le 13 Octobre 2020 un plan d'aide de 12 milliards de dollars aux pays en développement aux fins de leur garantir l'accès rapide aux vaccins contre la COVID-19, dès que disponibles. Mais le G7 (Etats-Unis+ Europe) ne veut toujours pas d'une réforme véritable des Institutions de BrettonWoods, contraire à l'esprit des Accords de BrettonWoods qui ignorent l'Afrique, alors sous la domination coloniale.

Dans le passé, l'Occident a utilisé « la monnaie hélicoptère », un financement tous azimuts des économies en crise avec possibilité d'effacer à long terme ces dettes. Dans le financement actuel des impacts de la COVID-19, une appellation spécifique n'existe pas encore, mais la stratégie dite « monnaie hélicoptère » est très voisine des choix de financements adoptés par les Banques Centrales et les politiques budgétaires des Etats concernés. Ainsi la dette des Etats-Unis approche 100% du PIB, au niveau Européen, la dette de la France est annoncée à 120% du PIB. Aucun pays africain ne peut s'autoriser cette largesse du fait que l'UNION Africaine est une configuration d'Etats-Nations ne disposant pas encore et par ses 08 Communautés Economiques Régionales (CER), de véritable convergence économique commune.

Le pouvoir de battre monnaie devient un acte fort de négociation et de manifestation de la souveraineté africaine dans un

monde globalisé, coalisé par groupes d'intérêts. Le Professeur Emile James, « l'immortel » a révélé au monde qu'« IL existe (toujours) des monnaies dominantes et des monnaies dominées », quelque soit le partenaire choisi. Ce sont des négociations parfois longues, secrètes qui permettront, en l'espèce la monnaie africaine de s'affirmer par son identité de monnaie de souveraineté, (de facturation), et internationale. C'est un choix de souveraineté africaine qui impose de gérer rigoureusement en commun, toutes les institutions fédérales. Cette décision hautement politique permet à l'Afrique d'utiliser tous les moyens dont disposent les Etats membres de l'Union Africaine et parties à la ZIECAf, et dans une gouvernance de très haute qualité assise sur des Institutions crédibles par leur surface politique, d'offrir des perspectives diverses à tout partenaire. Il ne s'agit pas de rejeter les règles d'orthodoxie financière classique. L'Afrique doit proposer au reste du monde ses propres règles de convergence économique et ses critères de bonne gouvernance adaptés aux économies africaines. En l'absence d'une telle perspective, l'Afrique s'expose toujours aux influences extérieures, aux diktats des Partenaires variés.

L'Afrique doit fonder ses actions de développement sur le financement de l'économie réelle qui n'est pas source d'inflation et ignore l'existence de la soumission née de l'endettement. Il convient de promouvoir une gouvernance avec compassion et non d'idolâtrie de l'argent. L'Argent n'aime pas l'homme, c'est l'homme qui aime l'Argent, une réelle idolâtrie. Ce modèle de vie est à réformer pour ramener l'Argent à son rôle divin de serviteur et non de maître. L'homme est un Gérant, puisque Dieu a dit « A MOI l'Argent, A MOI l'Or ! », l'homme ne peut servir à la fois Dieu et l'argent (Sainte Bible, Aggée 2,8 ; Luc 16,13).

**Docteur François Kouadio**  
Ancien Fonctionnaire International,  
Ancien Elève du Conservatoire National des Arts et Métiers de PARIS  
Cotonou 1er Novembre 2020

## Développement des technologies et de l'information au Bénin

**L'économie numérique en pleine mutation**

(L'administration béninoise se dématérialise)

**Le développement d'un pays dépend de réformes structurelles et d'appui dans quelques secteurs clés dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, pour booster son développement notamment dans l'économie numérique, plusieurs réformes sont en cours depuis quelques mois au Bénin pour la dématérialisation de l'administration publique.**

• Abdul Wahab ADO

Le Bénin sera dans les prochaines années le quartier numérique du continent africain. C'est du moins ce qu'on peut dire selon la mise en œuvre des différentes réformes et programmes qui sont en cours d'exécution dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Toutes ses réformes sont en partie contenues dans le programme d'actions du gouvernement. Au nombre des réformes engagées, on peut citer, le déploiement du haut débit à travers le maillage de l'ensemble du territoire national en fibre optique qui permettra l'amélioration de l'accès à l'internet haut débit, le projet pour une administration intelligente qui favorisera la dématérialisation de toutes les prestations offertes par le service public aux usagers, la transition de la diffusion analogique à la télévision numérique terrestre. Il y a également ceux relatifs à la généralisation des usages de e-commerce et du numérique par l'éducation et par la formation. Un projet qui permettra d'interconnecter tous les établissements scolaires primaires, secondaires et universitaires dans le but de rendre plus accessibles les technologies de l'information et de la communication au sein du système éducatif béninois. En effet, l'atteinte de ses réformes permettra au Bénin d'être la plaque tournante de l'économie numérique en Afrique.

**L'administration béninoise se dématérialise à petit coup**

Du ministère de l'économie et des finances en passant par le ministère de la Fonction Publique, l'administration publique au Bénin sera bientôt totalement dématérialisée. Au ministère des finances notamment à la direction générale des impôts, le paiement des taxes fiscales et autres services se font désormais via l'internet à travers le Système intégré de gestion des taxes et assimilés (Sigtas). Un système qui a plusieurs avantages dont l'améliora-

tion remarquable des recettes fiscales, faire rapidement les déclarations fiscales, les paiements des impôts dans un bref délai et obtenir rapidement et en toute sécurité ses documents fiscaux, lutter efficacement contre la fraude et l'incivisme fiscal, etc. Au ministère du travail et de la Fonction Publique, un dispositif est mis en place afin d'assurer la prise des actes d'avancement d'échelon par trimestre. Le dispositif permettra également la production périodique des actes administratifs, sans une demande formulée au préalable par l'agent de l'État. Ce nouvel instrument de modernisation de l'administration du ministère du travail et de la Fonction publique impliquera toutes les structures en charge de la gestion de la carrière du personnel civil de l'État selon le système. La dématérialisation des services dans les autres ministères est vivement attendue en ce que cela permettra de lutter contre la corruption, d'éviter les longues files d'attente et de mobiliser beaucoup de recettes de l'Etat. En effet, avec l'évolution exponentielle de la révolution numérique dans plusieurs pays africains, le Bénin doit accélérer son processus.

**L'appui à la formation et à l'innovation technologique, la meilleure solution**

Le Bénin entend faire du numérique, son levier de développement avec le Programme d'actions du gouvernement (PAG). Mais pour parvenir aux objectifs fixés dans la révolution numérique, plusieurs défis sont à relever au Bénin. Dans ce sens, quelques réformes sont en cours par le ministère de l'économie numérique et de la communication qui est la cheville ouvrière de la transformation technologique. C'est dans ce sens que s'inscrit le "programme grains du futur" dont la 3ème édition a été lancée par la ministre de l'économie numérique et de la communication, Aurélie Adam Soulé Zoumarou.

Le programme dénommé "grains du futur", vise à offrir un voyage d'immersion en technologies en république populaire de Chine à 10 étudiants béninois du secteur du numérique. Ce programme initié par l'entreprise Huawei Technologies, vise à constituer une pépinière de jeunes avertis dans le domaine du numérique. C'est ce qui a permis de sélectionner les meilleurs jeunes dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TICS). En effet, les différentes actions de visite, de coaching, d'encouragement du ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou aux jeunes startupeurs constitue une des solutions pour parvenir à booster l'économie numérique au Bénin. Pour preuve, la ministre en charge de l'économie numérique et de la communication Aurélie Adam Soulé Zoumarou a visité récemment, quelques startups installées à Cotonou et ses environs pour s'imprégner de leur quotidien et doper leur moral. « Il est important d'échanger, de partager les préoccupations des startups qui émergent dans la technologie numérique et de les encourager », a déclaré la ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou à cette occasion. Autre programme qui est mis en œuvre, est le concept du Bénin dénommé « startupweek », à Sèmè-city. Selon le ministre Aurélie Adam Soulé Zoumarou, le concept du Bénin startupweek, est mis en place d'abord pour valoriser le travail des startups qui évoluent dans le numérique, mais aussi leur offrir un creuset de partage d'expériences.

**L'accès au haut débit et à moindre coût à l'internet, l'idéale**

La connexion à l'internet au Bénin connaît toujours quelques perturbations. Ce qui pourrait avoir des impacts dans les recherches pour la transformation du numérique au Bénin. D'ailleurs,



• La ministre en charge de l'économie numérique et de la communication Aurélie Adam Soulé Zoumarou

les startupeurs l'ont notifié au ministre au cours de sa visite de travail. « L'accès à internet à moindre coût, le manque de ressources financières, le manque de communication autour des startups et les difficultés liées à la fiscalité sont entre autres les problèmes que rencontrent les chercheurs. En effet, selon un laboratoire américain issu d'un partenariat entre la New America's Open Technology Institute, Google Open Source Research, PlanetLab de l'Université de Princeton et d'autres partenaires, a rendu public les résultats d'une enquête sur les vitesses de téléchargement haut débit dans 189 pays dans le monde, le Bénin est classé 30 sur les 35 pays africains dont la connexion à internet est la plus rapide. Le Kenya, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Togo, le Ghana, etc devance largement le Bénin qui doit aller à leur école.

**Les défis stratégiques 2018 2021 dans les télécommunications**

Pour booster le développement béninois des technologies, l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste

(Arcep-Bénin) a son rôle important à jouer. Dans son plan du plan stratégique 2018 2021, plusieurs défis sont envisagés en cinq axes. Il s'agit en axe 1 de garantir l'efficacité de la régulation ; l'axe 2 est de promouvoir une concurrence saine et l'innovation qui vise à améliorer la concurrence et favoriser les investissements dans les infrastructures et les services et stimuler l'innovation. L'axe 3 est de gérer les ressources rares en adaptant la gestion du spectre à l'évolution des technologies et de promouvoir le nom de domaine « .bj ». Le quatrième axe est de contribuer au développement du service postal en assurant la transformation des acteurs informels du secteur postal et aussi de contribuer au développement du Service Postal Universel. Le dernier axe, est de protéger les intérêts des utilisateurs en contribuant à l'information des utilisateurs, à renforcer la médiation entre les utilisateurs et les prestataires de services et à assurer des services de qualité aux utilisateurs des services des communications électroniques et de la poste.

**La TNT bientôt une réalité**

Annoncé depuis 2015 et reporté à plusieurs reprises, le Bénin passera sous peu au numérique. Le passage de l'analogie au numérique sera bientôt une réalité au Bénin. Car, après l'obtention du financement de près de 35 milliards de Fcfa de la Banque Ouest africaine de développement (Boad) des travaux sont en cours d'exécution pour que le Bénin puisse gagner le pari de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). En effet, la TNT est une technologie de diffusion qui permet de recevoir la télévision numérique par une antenne râteau. Par exemple, en métropole, 1 627 émetteurs de télévision, transportent les fréquences hertziennes, donnant la possibilité à plus de 97 % de la population de recevoir, gratuitement, jusqu'à 25 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales. Il suffit de disposer d'un téléviseur analogique raccordé à un adaptateur TNT à l'aide d'une prise PériTel, ou d'un téléviseur TNT intégrée pour recevoir les 25 chaînes gratuites de la TNT. Une mutation numérique s'annonce donc au Bénin avant la fin de cette année avec cette technologie de l'information et de la communication.



LA BOURSE,  
C'EST NOTRE METIER.



SOCIETE DE GESTION ET  
D'INTERMEDIATION DU BENIN S.A.

- **COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES**
- **TENUE DE COMPTE TITRES**
- **GESTION SOUS MANDAT DE PORTEFEUILLE**
- **CONSEIL EN INVESTISSEMENT BOURSIER**
- **INGÉNIERIE FINANCIÈRE**
- **SPÉCIALISTE EN VALEURS DE TRÉSOR**
- **DISTRIBUTEUR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT**

✉ 01 B.P: 4546 Cotonou  
 🌐 [sgibenin@sgibenin.com](mailto:sgibenin@sgibenin.com)  
[www.sgibenin.com](http://www.sgibenin.com)

☎ +229 21 31 15 41 - 21 31 15 71  
 📍 Rue du Gouverneur Général EBOUE  
 R.5.160 Carré 211 St Michel

SOCIÉTÉ DE BOURSE: AGRÉMENT N°: 35/12/001/97 DU CONSEIL REGIONAL DE L'ÉPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHÉS FINANCIERS

Voédéo concepts

Développement durable et équitable en Afrique

# Climat des affaires, concept rétrograde et vecteur de bonne gouvernance

Le climat des affaires, c'est l'ensemble des circonstances, plus exactement la situation générale ; les règles, les pratiques et les réformes qui caractérisent l'ambiance, l'entrain voire l'enthousiasme dans lequel peuvent s'exprimer tout besoin de créer et d'exercer les activités des entreprises.

Le « Sommet de la Terre » de Rio en 1992 a mis les conditions d'un « développement soutenable » au centre des préoccupations en associant, dans une même problématique « environnement » et « développement ». Selon le Rapport « Notre Avenir A Tous » préparatoire à Rio et publié en 1987, l'objectif c'est de réaliser un « développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». Dès lors est apparue une nouvelle stratégie du Vivre Ensemble sur la planète Terre à l'ensemble de l'humanité. Certes, la croissance économique dont bénéficie l'Occident, un peu plus du tiers (1/3) de l'humanité, n'a pas fait disparaître de ces sociétés prospères ni la pauvreté, ni la misère avec la COVID-19, ni les injustices, ni l'exclusion sociale. Mais surtout les deux autres tiers (2/3) dont l'Afrique,

veulent rejoindre le niveau de prospérité économique de l'Occident. C'est pourquoi toute croissance ou développement soutenable doit d'abord s'inscrire dans une vision politique équitable, celle qui corrige cette tendance historique au creusement inexorable des inégalités entre le NORD et le SUD.

### La facilité des affaires

Cette idée, et par cette manière de voir, qui n'est pas non plus un désintéret pour l'Occident, que la Banque Mondiale a créé en 2003, l'indice de la facilité de faire des affaires, en anglais : « Ease of doing business index » ou encore « Doing business ». Le premier rapport Doing Business, publié en 2003, portait sur cinq ensembles d'indicateurs dans 133 pays. Depuis 2014, son application effective porte sur 190 économies (pays) et, mesure la réglementation des affaires. L'indice



classe les économies de 1 à 190, la première place étant la meilleure : « Un classement élevé signifie que l'environnement réglementaire du pays est favorable aux activités commerciales ». L'indice correspond à la moyenne des classements sur 10 sujets couverts par l'enquête Doing Business. C'est en 2017 qu'un onzième critère d'évaluation a été introduit dans la méthodologie : « La régulation du marché du travail »

du classement a été ouverte. Aussi, « En janvier 2008, le Chef Economiste de la Banque Mondiale, Paul Romer, présente ses excuses pour avoir manipulé les chiffres en fonction d'intérêts politiques au Chili », selon le site Doing Business de la Banque Mondiale. La présentation ci-après du tableau du climat des affaires permet de déterminer deux visions de développement et de la notion des affaires. La Banque Mondiale se préoccupe ouvertement des intérêts des Investisseurs étrangers et du cadre de la concurrence dans les économies concernées ; l'accent est mis sur la globalisation de la réglementation des affaires dans un système, à la base biaisé, et par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et par les Institutions de Bretton Woods ( FMI+Banque Mondiale) qui feignent ignorer qu'il existe un écart de développement en défaveur des pays en développement et, conséquemment il apparaît injuste d'harmoniser, stricto sensu, la réglementation et d'encourager, sans encadrement, la concurrence entre les économies de deux blocs d'intérêts : G7 et les autres pays pouvant être stratifiés en plusieurs divers sous-groupes.

### Une absence de référentiel de développement en Afrique

Les débats sur l'intégration africaine sont nombreux, il est dans leur nature qu'ils ne soient jamais tranchés, puisque toute décision est le fruit de compromis entre les Gouvernements. Cependant, il existe entre africains, notamment les Dirigeants politiques, un consensus sur l'injustice née des règles onusiennes (Conseil de

Sécurité), des Institutions de Bretton Woods et de certains organes essentiels du Système des Nations Unies dont l'OMC. Et le Président Macky Sall, du Sénégal, a fait l'écho de cette injustice, au Forum de Paris, sur la paix, du 11 au 13 novembre 2020.

L'absence de référentiel constitue un réel handicap pour les générations présentes et futures : celles-ci, même les plus entreprenants des citoyens africains, agiront dans un espace propice à la désintégration et au cloisonnement identitaire national, avec tous les risques de faiblir l'amour de l'Afrique patrie recherchée par tous. Oui, Dieu Notre Créateur, parle à tous les peuples avec force ou avec douceur. C'est pourquoi, des Exégètes dans les commentaires du Psaume 29, de la Sainte Bible, certains, parfois, disent que c'est le Psaume aux Sept Voix. En effet, ce Psaume parle de la puissance de la Voix de Dieu qui s'exprime par Sept fois. La Voix de Dieu est puissante pour changer nos vies et, l'homme prend conscience, de la grandeur de Dieu et de son amour : « Bien-aimé, rappelle à tous qu'ils doivent être soumis aux gouvernants et aux Autorités, qu'ils doivent leur obéir et être prêts à faire tout ce qui est bien » (Sainte Bible, lettre de Saint Paul Apôtre à Tite 3,1)

Quel est dans ce contexte divin et à la fois temporel, le message des Dirigeants africains aux populations africaines ?

Il paraît que les citoyens africains, vu la crise sanitaire de la COVID-19, jugent désormais l'Union Africaine (U.A), à travers les Chefs d'ETAT, aux réponses qu'elle apporte à leurs problèmes les plus pressants. Entre autres : la pauvreté, les problèmes sanitaires de la COVID-19 et en mettant en exergue une

faible perspective d'intégration africaine dans un monde de réseaux d'intérêts et par pays organisés en zones d'influence et d'alliances ; alors que l'Afrique ne peut guère s'organiser pour parler d'une seule voix, en se basant sur les 08 Communautés Economiques Régionales (CER), par lesquelles devraient se dégager des leaderships de raison.

Dans un tel environnement politique mondial de jeux d'intérêts, le Doing Business crée une concurrence absurde entre les Etats africains, freine l'intégration africaine et profite, en priorité, aux Investisseurs étrangers, dans un espace où ils peuvent se désengager à loisir, d'un pays à un autre, voire d'une CER à une autre. Dans une stratégie de suivi-évaluation des réformes relatives au climat des affaires, les Etats africains devraient avoir comme indicateurs les impacts réels des créations d'entreprises par les investisseurs (africains et étrangers) et apprécier, en apportant des réponses, à la durée de vie des entreprises créées, au titre du Doing Business et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Du reste, le cadre de la ZLECAf pourrait permettre d'utiliser efficacement le Doing Business comme un vecteur de bonne gouvernance publique commune : ce qui obligerait à promouvoir une souveraineté de raison et, permettre que d'autres pays aient des droits de regards sur la gestion des centres d'intérêts communautaires sélectionnés lors des négociations au sein de la ZLECAf.

Par ailleurs, les expériences des Institutions panafricaines devraient être mises à profit de façon transparente et agissante. Mettons le Tableau n°2, ci-dessous de la BCEAO.

Présentation du climat des Affaires

Tableau N°1

Banque Mondiale	BCEAO Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>Méthodologie</b> : enquêtes et 11 critères	<b>Méthodologie</b> : enquêtes sur les indicateurs de conjoncture dans l'UEMOA
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Création d'entreprises</li> <li>● Obtention des permis de construire</li> <li>● Raccordement à l'électricité</li> <li>● Transfert de propriété</li> <li>● Obtention des prêts</li> <li>● Protection des investisseurs minoritaires</li> <li>● Paiement des taxes et impôts</li> <li>● Commerce transfrontalier</li> <li>● Exécution des contrats</li> <li>● Règlement de l'insolvabilité</li> <li>● Régulation du marché du travail</li> </ul>	<p><b>Concernant: L'indice du, de (s)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La production industrielle</li> <li>● chiffre d'affaires dans le commerce</li> <li>● chiffre d'affaires dans les services marchands</li> <li>● Taux d'intérêt débiteurs des banques</li> <li>● Taux d'intérêt créditeurs des banques</li> <li>● Chiffre d'affaires dans les services financiers</li> <li>● Coûts salariaux</li> <li>● Effectifs employés</li> </ul>
Source Banque Mondiale, Rapport Doing Business 2020	BCEAO, Bulletin synthétique sur les indicateurs de conjoncture

Le but initial de Doing Business reste de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire des affaires partout dans le monde. Ainsi, « La Banque Mondiale encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace ». Les données et classements de Doing Business sont mis à jour chaque année et publiés dans le Rapport et sur le site internet de la Banque.

En 2008, le Groupe indépendant d'évaluation,

faisant partie du groupe de la Banque Mondiale, dans son Rapport sur le projet Doing Business arrive à des conclusions positives en indiquant que : « Pour le Groupe de la Banque, il est la démonstration de sa capacité à fournir un savoir mondial ». Une telle assertion voire cette prééminence se justifie étant donné qu'en Afrique comme dans les autres pays en développement, il n'existe pas une Institution indépendante crédible, capable d'apporter une contradiction positive à la Banque. Sur le continent africain, il existe beaucoup

d'intellectuels de reproduction, asservis et assoiffés de pouvoir. Un Continent qui attend la vérité de l'Extérieur : plus généralement on prête plus d'attention aux avis, hélas intéressés et parfois vaseux des Institutions de Bretton Woods, aux Agences de notation et aux Dirigeants politiques de l'Occident qu'on accorde plus aptes à interpréter nos lois et même les us et coutumes des Africains. Cependant et pour ce cas d'espèce, durant cette même année 2008 des critiques, objet d'une enquête, sur la manipulation des données

Indicateur du climat des affaires

Tableau N°2

PAYS	SEPTEMBRE 2019	SEPTEMBRE 2020 (données provisoires)
BENIN	93,7	99,7
BURKINA FASO	104,1	100,9
COTE D'IVOIRE	102,5	99,3
GUINEE-BISSAU	99,1	97,0
MALI	101,7	95,2
NIGER	100,1	98,1
SENEGAL	103,3	97,2
TOGO	101,1	99,8
UNION	101,7	98,6

Source BCEAO

Suite à la page 23

# Climat des affaires, concept rétrograde et vecteur de bonne gouvernance

« Le niveau le plus bas de l'indicateur du climat des affaires est observé au Mali, en lien avec la récente crise sociopolitique survenue dans ce pays », indique l'Institut monétaire.

Il convient cependant de préciser ceci : C'est le bulletin synthétique de la BCEAO qui analyse « l'évolution de la conjoncture des Etats membres de l'UEMOA, à travers des indicateurs du climat des affaires, de la production industrielle, du chiffre d'affaires (Commerce et Services marchands), des services financiers et des effectifs employés ».

En vérité, ce n'est ni un écart de taux d'intérêt, ni même des coûts salariaux qui décideront un Investisseur étranger à



s'implanter dans tel pays de l'Union plutôt que dans un autre. Ces investisseurs sont des personnes morales soutenues par des mécanismes propres de leurs pays et décident en fonction de plusieurs arbitrages peu connus par les Etats membres de l'UEMOA.

Mais, l'existence de cette expérience particulière au sein de la BCEAO est à mettre à profit et probablement dans le cadre des négociations des Etats parties à la ZLECAF.

L'Afrique hésite à faire son expérience personnelle après avoir imité, à sa

manière, le modèle d'intégration de l'Union Européenne. Les Africains n'ont pas retenu qu'il existe une histoire tourmentée de l'intégration monétaire européenne : 1970, « Le Plan Werner » prévoit l'Union monétaire pour 1980, en passant par des crises de

change à répétition, l'Italie et le Royaume-Uni sortent du Système Monétaire Européen. C'est en 1999 que l'Union Economique et Monétaire (UEM) entre en vigueur, après le Rapport Delors de 1989. L'Euro devient la monnaie officielle des ONZE (pays qualifiés). Mais les monnaies nationales restent utilisées jusqu'en 2002.

Les contraintes d'une politique économique d'intégration africaine sont importantes et en permanence. En cas d'un choc, d'une crise du genre COVID-19, il est difficile de faire un distinguo entre les chocs symétriques (tous les pays de l'UA) et des chocs asymétriques (un seul pays), alors seul l'instrument budgétaire national

est utilisé ; tandis que dans un choc symétrique, on peut utiliser l'instrument monétaire et/ou budgétaire. Voilà que l'Union Africaine n'a pas de perspectives encourageantes d'Institutions Fédérales pouvant être citées en exemple et même servir à valoriser la souveraineté africaine, et d'instrument de négociation internationale. L'Afrique a son destin en main.

Dr FRANCOIS Kouadio

-Ancien Fonctionnaire International,  
-Diplômé d'Etudes Approfondies en Techniques Economiques, Prévision, Prospective.

Cotonou 15 Novembre 2020

## Projet de loi de finances 2021

# Plus de 14 milliards pour les PME

Le ministre Modeste Kérékou était hier lundi 23 novembre devant la commission budgétaire de l'Assemblée nationale. Il a défendu pour le compte de son département ministériel un budget de plus de 14 milliards de francs CFA pour l'année 2021. Lisez ci-dessous ses propos au sortir de la séance qu'il a eue avec les députés.

« ... C'est un exercice de venir à cette période de l'année où nous avons l'agréable devoir de passer devant la représentation nationale pour détailler le projet de budget du ministère des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'emploi pour l'année à venir. Dans le cas d'espèce pour la gestion 2021, le ministère des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'emploi dont j'ai la charge a présenté un projet de budget qui s'élève à 14.183.507.000 Fcfa. Voilà l'enveloppe budgétaire qui est réservée à notre ministère pour l'année 2021 pour mettre en œuvre ses quatre programmes à savoir le programme emploi, le programme artisanat, le programme soutien aux petites et moyennes entreprises et

le programme pilotage et soutien. Ce qu'il me plaît de préciser cette année, c'est que pour le compte de la gestion 2020, le budget de notre département ministériel s'élevait à la somme de 6.309.717.000 Fcfa. Si vous faites une simple soustraction, vous constaterez que notre budget a connu un accroissement de plus de 7 milliards Fcfa pour l'exercice 2021. Cette hausse de plus de 24% s'explique par la volonté du gouvernement et son Chef, d'accélérer la dynamique du soutien à la promotion de l'emploi. Vous avez suivi le lancement de l'initiative présidentielle que nous appelons le Programme spécial d'insertion dans l'emploi (PSIE). Ces 7 milliards Fcfa qui viennent en augmentation vont exceptionnellement à ce programme de soutien à



• Le ministre Modeste Kérékou

la promotion de l'emploi. Ce programme vise à recruter 2000 jeunes chaque année qui seront placés dans des

structures privées majoritairement, mais rémunérés solde et accessoires par l'Etat pour permettre à ces

structures privées qui en auraient exprimé le besoin d'accroître leur capacité de production et de création de richesses et d'accroître leur volume d'activités. Cette initiative, c'est dans l'espoir qu'au bout de ces douze mois, vingt-quatre, si c'était renouvelé, ces entreprises soient en capacité de retenir ces jeunes. Si d'autres croyaient que peut-être c'était des vœux pieux, voilà la matérialisation. Nous avons l'entière responsabilité des ressources qui nous permettent de payer ces allocataires-là. Je voudrais profiter de votre tribune pour demander aux jeunes de s'inscrire de plus belle sur la plateforme du PSIE et dire également aux entreprises qui ont des besoins de renforcement des ressources humaines de qualité pour leurs structures que, c'est

le moment plus que jamais pour elles de s'inscrire sur la plateforme y relative, expriment leurs besoins et par le mécanisme totalement dématérialisé, l'équipe de coordination du PSIE leur mettra des candidats aux profils recherchés par eux-mêmes à disposition (...) C'est pour vous dire que la question de l'emploi des jeunes, de la réduction du sous-emploi des jeunes est une question préoccupante pour le gouvernement qui prend des mesures hardies pour essayer d'endiguer et, à défaut d'enrayer le chômage des jeunes (...) Je repars satisfait des échanges avec les membres de la Commission budgétaire... »

Propos recueillis par  
Raoul GANDAHO  
(Correspondant régional  
Ouémé/Plateau)

## Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin du Terrorisme	0,00	Statistiques mondiales
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières

Institutions de Bretton Woods

# Mystère et origine de la monnaie hélicoptère

Les financements massifs pour sauver les économies des Etats-Unis et de l'Europe de la pandémie post-covid-19 s'appellent « la monnaie hélicoptère » : un cheminement politique et technique.

La conférence de Bretton Woods de Juillet 1944, après la seconde guerre mondiale, entérine pour l'essentiel le Plan White (position américaine), en raison sans doute du Plan Marshall, l'aide des ETATS-UNIS aux autres Etats occidentaux sortis affaiblis par la guerre. La Conférence a créé deux Institutions : le Fonds Monétaire International (F.M.I) et la Banque Mondiale. C'est le système de Bretton Woods.

Le système de Bretton Woods a institué le fonctionnement d'un Système Monétaire International (S.M.I) dont l'objectif est la stabilité des monnaies. Toutefois les taux de change sont fixes mais ajustables : les cours de chaque monnaie peuvent fluctuer au plus de 1% autour des parités. Ainsi des dévaluations sont permises pour « corriger un déséquilibre fondamental », de la balance des paiements, une notion floue à l'avantage de Washington en position de faire prospérer l'économie américaine : le reste du monde étant considéré comme un marché car la devise clé du S.M.I est le dollar américain. Tout pays qui s'oppose à cette forme larvée de domination des Etats-Unis ne peut bénéficier des ressources du F.M.I, cas de la France de 1948 à 1955. Le SMI a prévalu jusqu'au 15 août 1971 date de la suppression de la convertibilité du dollar en Or, proclamée par le président Richard NIXON, les ETATS-UNIS n'ayant plus aucun intérêt à maintenir les règles essentielles de la Conférence de 1944, le S.M.I est alors remplacé par le flottement des monnaies. Dans un esprit américain : « le dollar, c'est notre monnaie, c'est votre problème ».

Voici l'origine, le lien historique, entre le F.M.I et la monnaie hélicoptère. Cette monnaie est dite hélicoptère parce qu'elle crée des liquidités (aussi internationales) ; C'est un mystère, car elle est d'une utilisation souple et finance les économies occidentales dans les crises. Son véritable auteur est le Professeur Milton Friedman, prix Nobel d'économie 1976, Chef de l'école monétariste de Chicago. La monnaie hélicoptère sert dans les situations particulières à financer tous azimuts les économies occidentales en crise avec la possibilité pour ces Etats d'effacer à terme les dettes. En effet, toute Banque Centrale, une principale Institution de tout Etat, est considérée comme la Banque des Banques, « le prêteur en dernier ressort », c'est-à-dire celui qui a la possibilité, lorsque toutes les autres procédures ont échoué et quelle que soit la réglementation en vigueur, de refinancer les Institutions financières ou l'Etat pour prévenir tout risque du système et éviter les défaillances majeures suscep-

tibles de remettre en cause la confiance dans la monnaie. Cette qualité de prêteur en dernier ressort permet à l'Institut d'Emission (national ou fédéral), soit d'effacer ses créances dans son bilan, soit de réclamer leur remboursement. La monnaie hélicoptère, c'est un financement politique, intelligent, responsable, par la planche à billets. Seuls les Etats ou Fédérations disposant d'un pouvoir politique fort, une gouvernance normative

avec une économie admise comme prospère confèrent une telle mission à un Institut d'Emission. Les mécanismes de relances économiques post COVID-19 aux Etats-Unis et avec celles de l'Europe en expérimentation, sont le reflet d'une utilisation, à titre exceptionnel, de la monnaie hélicoptère, sous ses aspects variés. Le Plan de plus de 2.000 milliards de dollars du Président Biden, relatif à la construction, à l'entretien des infrastructures et à la création des emplois, avec pour contrepartie un allègement de la fiscalité des entreprises, le GAP qui est en ressortirait, ce serait un financement hélicoptère : rachat de la dette du Trésor par la Banque Centrale Américaine (la FED).

La monnaie hélicoptère sert dans les situations particulières à financer tous azimuts les économies occidentales en crise avec la possibilité pour ces Etats d'effacer à terme les dettes. En effet, toute Banque Centrale, une principale Institution de tout Etat, est considérée comme la Banque des Banques, « le prêteur en dernier ressort », c'est-à-dire celui qui a la possibilité, lorsque toutes les autres procédures ont échoué et quelle que soit la réglementation en vigueur, de refinancer les Institutions financières ou l'Etat pour prévenir tout risque du système et éviter les défaillances majeures suscep-



• Siège du FMI

tibles de remettre en cause la confiance dans la monnaie. Cette qualité de prêteur en dernier ressort permet à l'Institut d'Emission (national ou fédéral), soit d'effacer ses

créances dans son bilan, soit de réclamer leur remboursement.

La monnaie hélicoptère, c'est un financement politique, intelligent,

responsable, par la planche à billets. Seuls les Etats ou Fédérations disposant d'un pouvoir politique fort, une gouvernance normative

## Post COVID-19 Politiques de relances en occident

Etats-Unis	Union Européenne
<p><b>Administration Trump</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>FED : opérations coordonnées avec 5 autres banques centrales : UE, Canada, Japon, Royaume Uni, Suisse</li> <li>Objectif : inonder le marché international de liquidités et de dollars. La FED réduit ses taux à Zéro. Rachat de 700 milliards de dette bancaire. Plus de 1000 milliards de dollars dont des chèques aux américains, mesure prise par l'Administration Bush, lors de la crise de 2008.</li> </ul> <p><b>Administration Biden</b></p> <p>1.900 milliards dont 1.400 dollars, chèques aux familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>750 milliards d'Euros</li> <li>- Remboursable d'ici 2058</li> <li>Banque Centrale Européenne (BCE)</li> </ul> <p>Une politique monétaire de soutien budgétaire, taux à zéro</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La France expansionniste parle de « quoiqu'il en coûte » et annonce une croissance de 6% en 2021, ramenée à 5% suite au 3<sup>ème</sup> confinement du covid-19.</li> </ul>

Sources officielles : Etats-Unis et Union Européenne

Suite à la page 25

# Mystère et origine de la monnaie hélicoptère

Ce tableau est descriptif de la monnaie hélicoptère post COVID-19. Des mesures tous azimuts qui rappellent la faillite de la Banque d'Affaires américaine Lehman Brothers en septembre 2008. En effet, comme les Administrations Bush et Trump, l'Administration Biden également, mettra entre autres mesures, à la disposition de chaque famille américaine des chèques (1400 dollars) tandis que l'Europe, sous diverses formes organise son plan d'aide remboursable d'ici 2058.

## Une monnaie ZleCaf pour l'Afrique

Cette proposition n'est-elle pas une utopie ou même dangereuse ? Absolument pas. Tout financement de l'économie réelle (besoin réel selon le cas) n'est pas une source d'inflation et ignore l'existence de dettes de soumission : la monnaie, l'argent, perd son rôle de spéculation. La notion d'économie réelle découle des besoins fondamentaux promus par l'Organisation internationale du Travail (O.I.T) en 1976, comme objectif à atteindre à la fin du siècle. L'insatisfaction de ces besoins essentiels rend impossible le développement humain, selon une expertise de référence du P.N.U.D, une Agence spécialisée des Nations-Unies. Ces besoins fondamentaux sont notamment la nourriture, la santé, le logement, l'accès à l'eau potable, l'éducation de base, avec quelques différences d'appréciation et de choix selon le niveau de développement des pays. De la monnaie ZleCaf, la nécessité d'instituer, en Afrique, un Revenu pour tous pour le Plein Emploi (R.P.E) se justifie également et découle à la fois des considérations spirituelles et économiques, en ramenant le rôle de l'argent dans sa mission originelle. La bonté de notre Dieu Créateur, dans son amour infini pour l'homme fait que : « Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit (de Dieu) en vue du bien de tous ». C'est pourquoi, par sa mission originelle l'argent est le serviteur de l'homme. Toutefois, l'homme par son idolâtrie de l'argent s'est rabaissé, dans un rôle d'esclave, en élevant l'argent au rang de maître. Le respect de la volonté de Dieu : « A MOI l'argent ! A MOI l'or ! » par les hommes devrait

permettre d'éviter la pauvreté actuelle, endémique et inacceptable, puisqu'elle crée des sans-abris, laissés pour compte et des sans-emplois... Il s'agit d'établir des rapports de foi et de soumission avec Dieu en Jésus. Durant les premières années de l'ère chrétienne (post-Jésus), l'ère de la croyance, une manière d'être et non de faire, « les croyants... avaient tout en commun ». Cette vie de paix, de justice, d'amour et joie dans l'esprit saint est galvaudée de nos jours par un capitalisme détestable dans un monde globalisé sans compassion. (Sainte Bible 1 Corinthiens 12:7 ; Aggée 2:8 ; Jean 4:50-53 ; acte des apôtres 4 :32-35).

La monnaie ZleCaf proposée n'est pas une création de monnaie pour la spéculation ou même pour rejeter indirectement les règles budgétaires et d'orthodoxie financière. Dans la rigueur la monnaie ZleCaf permet de créer et de financer les entreprises multinationales africaines, de rétablir des secteurs dits stratégiques détruits par les Institutions de Bretton Woods (l'Ajustement structurel), de promouvoir rationnellement l'intégration africaine sur des bases de programmation concertée (à travers des comités d'actions entre certains Etats), à la fois stratégique, industrielle, financière et structurelle. C'est la confirmation politique de créer un véritable marché africain d'échange intracontinental au sein d'un système dit libéral qui ne maîtrise pas la globalisation, à l'origine défavorable aux pays en développement et à l'Afrique Subsaharienne et, désormais fragilisée par la crise sanitaire du Coronavirus et les problèmes écologiques à ne plus banaliser dans un monde sans un Système monétaire International (S.M.I) avec des règles précises.

Tous les modèles politiques et économiques expérimentés ont échoué parce que l'Afrique s'enferme encore dans une forme d'hésitation politique en privilégiant un développement solitaire avec des « Victoires à la Pyrrhus » conduisant à terme à la désintégration et à une concurrence nuisible entre Etats africains. Certains africains croient ou agissent comme détenteurs d'une mission messianique alors que Dieu lui-même a dit :



• Siège de la BCE

« Tous ont péché » (Sainte Bible Romains 3,23). Quel est le remède pour nous africains ? Se tourner vers Dieu, qui est amour et miséricorde. Puisque Jésus (Dieu) est le « Sauveur du monde ». (Sainte Bible Jean 4, 42).

Ces constats que voici brièvement rappelés ne sont pas l'esprit d'une époque et encore moins une vue de l'esprit du genre afro-pessimiste. C'est une réalité immuable de notre époque. L'exemple du Japon uni est édifiant. Après avoir protégé son industrie automobile, le pays du soleil levant, a réussi à pénétrer et prendre une position concurrentielle sur différents marchés extérieurs dont celui des Etats-Unis. D'où cet impératif pour l'Afrique de parfaire son intégration afin de faire face, dans la transparence, aux divers obstacles que constituent les Institutions de Bretton Woods, les pays industrialisés ayant des positions acquises, parfois dominantes, dans différents secteurs et agissant par divers mécanismes (bilatéral et/ou multilatéral), dans ce jeu subtil d'intérêt, à maintenir l'Afrique dans un schéma de développement-consommation à l'avantage de l'Occident : Etats-Unis et Europe. De même d'autres puissances « endormies » ou émergentes se présentent comme les meilleurs partenaires au développement du Continent africain, dans une perspective de maintenir également l'Afrique dans sa position de société de consommation dépourvue de rêve et de vision sur son développement.

Ces réalités obligent l'Union Africaine, Etat membre pris individuellement, à accélérer la création des États-Unis d'Afrique, par la mise en place plus rapide des structures plus fonctionnelles, répondant parfaitement aux attentes des populations africaines et la création des Institutions Fédérales notamment, et en priorité, le Fonds Monétaire Africain (F.M.A), la Banque

Centrale Africaine, la monnaie unique. Il n'existe point de condition optimale à remplir avant d'exercer la souveraineté des Etats africains qui se sont engagés à réaliser l'Unité africaine depuis 1963, année de création de l'OUA et, à rendre désormais opérationnelles des Institutions Fédérales fixées dans l'agenda de prospérité de l'Union Africaine. La nécessité, par exemple, de créer une Banque fédérale d'Emission se justifie aisément. Les Etats africains pris individuellement n'exercent pas toutes les prérogatives relevant pourtant de leur souveraineté et, utilisent plutôt les monnaies étrangères pour financer leurs importations. Or, une Banque Centrale Fédérale leur apporte une pleine garantie en ce qui concerne le pouvoir de battre monnaie : la volonté politique et les règles communes de bonne gouvernance constituent la clé pour posséder une monnaie de souveraineté reconnue. (Cf. l'économiste du Bénin n°1666, 26 mai 2020).

C'est dans cette perspective heureuse que les Etats africains devraient renforcer les mécanismes primaires de l'intégration africaine et jouir de l'efficacité pleine des Institutions fédérales créées et accélérer la création de celles qui rétabliront les membres de l'U.A dans l'exercice total de la souveraineté nationale et internationale, comme membre d'un Etat fédéral de référence et, non comme un Etat-nation solitaire exposé aux influences extérieures. Cette stratégie doit permettre une bonne utilisation de tous les moyens dont disposent les Etats parties de la ZleCaf, en proposant aux occidentaux et au reste du monde ses propres règles et ses critères et normes de bonne gouvernance adaptés aux économies africaines. C'est un choix hautement politique, à défendre, visant à hisser l'Afrique à un haut niveau de développement humain, de progrès économique et social bénéfique aux populations, quel que soit le

niveau de développement de chaque Etat membre de l'Union Africaine.

## Une Afrique de lumière et non des illuminés

Mettons un cas qui soulève plus de polémique que la pratique d'un amour parfait entre les hommes voulue par Dieu source de la vie. Le réel problème en Afrique c'est le refus de contradiction même positive avec souvent une interprétation malveillante de certains versets de la sainte bible dont : « celui qui n'est pas avec Moi est contre Moi, celui qui ne rassemble pas avec Moi disperse » (Luc 11,23). Choisir son camp, bibliquement, revient à choisir d'être avec le créateur Dieu, ou encore avec Jésus par lequel tout fut créé par son Père, Dieu d'amour et de compassion. En vérité, le Père comme le Fils sont Dieu, et ils sont UN : ce qui concerne le Père concerne le Fils et inversement. (Jean 14,1-14). Il ne s'agit donc pas de forger un bonheur africain qui déshumanise, en dehors de Dieu. La référence africaine, hélas, demeure : le FMI qui devient un dispositif du coeur de certains dirigeants, une manière de penser et d'ajuster la gouvernance. « Le FMI a approuvé... préconise une pression fiscale... ». Le dernier rapport de la BAD sur les perspectives économiques de l'Afrique publié en mars 2021, revient encore sur l'allègement de la dette, un « refrain » africain bien connu : « ...le moment est venu pour une dernière action d'allègement de la dette de l'Afrique », selon Dr Akinwumi Adesina, Président de la banque panafricaine de développement. Le Président de la BAD dans une conférence virtuelle, le 29 mars 2021, réunissant plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres et des Chefs d'institutions multilatérales de financement du développement, insiste : « l'Afrique a besoin d'un allègement de la dette, d'une restructuration de la dette et de la viabilité de la dette », pour hélas et dans une Afrique sans véritable convergence, normes et critères de bonne gouvernance commune, (croire) et, appeler à la formation d'un mécanisme africain de stabilité financière sur le modèle du mécanisme européen de stabilité.

Certes, l'occident n'est pas une référence parfaite

de vie d'amour et de compassion. Mais l'occident permet, par exemple, des contradictions. Citons un élément culturel caractéristique. Jacques Monod, inaugurant sa chaire de biologie moléculaire au Collège de France, a proclamé que l'homme avait émergé « par hasard » de l'Univers matériel. Mais un autre physicien célèbre, le Professeur Alfred Kastler, prix Nobel de physique (1966) a déclaré : « l'idée que l'univers s'est créé tout seul me paraît absurde. Je ne conçois le monde qu'avec un créateur, donc un Dieu. Un seul atome est si compliqué, agencé avec tant d'intelligence que l'univers matérialiste n'a pas de sens ». Voilà un des aspects de l'esprit de gouvernance de l'intérêt général des occidentaux contraire, en Afrique, à l'esprit d'affrontement et de soumission parfois de reconnaissance aux parrains non conforme toujours à la vérité professionnelle mais surtout vecteur de division et d'un climat social délétère père des principaux conflits en Afrique.

Il conviendrait que les dirigeants africains expérimentent, avec une grande sagesse, des négociations des souverainetés nationales dans une vision stratégique de l'intérêt général pour le continent et de ses populations fixées dans une pauvreté visible. Entre autres décisions, il est souhaitable que les Etats africains acceptent des formes de leadership consensuel. Ce qui permettra des planifications rigoureuses adoptées par consensus, en ce qui concerne les investissements, les localisations, et autres choix de souveraineté, telles que la gestion en commun de certaines importations et exportations et, d'autres initiatives destinées à renforcer les mécanismes et institutions créés dans le cadre de l'Union Africaine et de la ZleCaf.

**Dr François KOUADIO**  
Ancien  
Fonctionnaire  
International  
• Ex Membre  
du Comité d'Experts  
ad'hoc de Rationalisation  
des organisations Inter-  
Gouvernementales (OIG)  
institué par les Chefs  
d'Etats africains.  
Cotonou, Mars 2021

Suite de la page 3

## Déconstruction des économies africaines et en développement

## Crypto monnaies et ports autonomes, des réformes sans référentiel communautaire

*L'intégration africaine peine à atteindre la référence qui contraint chaque Etat membre à partager sa souveraineté avec les autres membres de l'Union Africaine, à travers les Institutions fédérales d'intégration : la Banque Centrale africaine et les autres Institutions fédérales inscrites dans l'agenda 2063 de prospérité de l'Union Africaine. Dans ce fouillis naissent des stratégies, inconscientes, de déconstruction des économies africaines et en développement. Celles-ci sont mises en œuvre différemment par le secteur privé et des Institutions variées d'Etat. Il existe même des Institutions multilatérales comme des Centres d'intérêts divers, notamment le G 7. Ces réformes multiformes, à dessein, touchent l'ensemble de la société, l'Apôtre Jacques les assimile à un adultère spirituel. En effet, dès lors que ces activités légitimes deviennent des idoles et éloignent de Dieu, surtout lorsque l'homme n'est pas au centre d'une telle gouvernance sans compassion et amour parfait. (Sainte Bible Jacques, chapitre 4).*

Toute réforme apporte un changement important, voire radical à une structure ou à une Institution. Conséquemment tout réformateur, celui qui réforme ou propose de réformer est une référence, de par ses qualités. Ce qui n'est plus toujours le cas dans notre monde d'exhibition et de communication : les réformes sont désormais initiées par des personnes privées, comme des personnes morales publiques et privées à la convenance et souvent dans un zèle de souveraineté, de puissance de décision, de manifestation financière et parfois interagissent des cercles d'intérêts exerçant des pouvoirs diffus à travers l'économie et le social de l'invisible.

Ces intérêts divers et surtout mercantiles sont l'opposé de la théorie de l'Economiste britannique ADAM SMITH (1723-1790), auteur des Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations, livre paru en 1776 ; par cette Théorie, ADAM SMITH pense que la recherche par les hommes de leur intérêt mène à la réalisation de l'intérêt général.

## Les Crypto monnaies

Alors que, selon la Banque des Règlements Internationaux (BRI), 80% des Banques Centrales du monde se mobilisent pour contenir le phénomène des crypto monnaies, des sociétés et des hommes d'affaires, des puissances financières encouragent les utilisateurs de crypto monnaies dans l'usage de cette monnaie virtuelle. La confusion commence dans la définition et la pratique de cette monnaie virtuelle et, semble s'installer un univers de monnaies sans le contrôle d'une Autorité monétaire centrale.

Le patron de Tesla, Elon Musk, au début de l'année 2021, a déclenché des hausses de valeurs de crypto monnaies, après avoir indiqué investir environ 1,5 milliard dollars en Bitcoin. En mars 2021, PayPal, un autre géant américain, a lancé aux Etats-Unis un service d'achat-vente de crypto monnaies permettant

aux consommateurs américains d'utiliser quatre crypto monnaies comme moyen de paiement, en utilisant du Bitcoin, d'Ethereum, du Litecoin et du Bitcoin cash. PayPal, espère que les utilisateurs n'auront plus peur de la volatilité de la valeur de la crypto monnaie ; et déclare : « Nous pensons vivre une transition dans laquelle les crypto monnaies passent d'une classe d'actifs que l'on achète, détient ou vend à une source de financement légitime pour effectuer des transactions dans le monde réel chez des millions de commerçants ». Ces communications ont un effet réel, par le Net, par les GAFAM, sur le reste du monde. Du reste, malgré son éloignement géographique, selon la plateforme « Statista », 32 % de la population du Nigéria utilisent les crypto monnaies, ce taux est le plus élevé de tous les pays faisant usage de crypto monnaies. Le Nigéria est en effet le troisième pays au monde après le Etats-Unis, la Russie à avoir adopté la monnaie virtuelle. Le gouvernement du Nigéria, le 25 octobre 2021, a donc lancé la vulgarisation des paiements électroniques e-Naira dans la version numérique. Cette monnaie virtuelle, selon le gouvernement, favorisera « un paiement simple, gratuit et sûr, sous le contrôle de la Banque centrale ». Cette nouvelle facilité de paiement devrait permettre une plus grande inclusion financière des personnes n'ayant pas accès au système bancaire traditionnel, et probablement devrait apporter aussi une sécurité au Naira en butte à une dépréciation des cours face à une crypto monnaie incontrôlée.

De toute évidence, il apparaît que l'absence de référence communautaire, sous formes de directives obligatoires, demeure l'une des difficultés au développement intégré des Etats africains. Pour gérer ce phénomène des crypto monnaies, on note que la BCEAO est contre la prolifération des crypto monnaies, considérées comme des actifs spéculatifs, a indiqué le 25 Mai 2021, le Gouverneur de l'Institution d'Emission Multinationale,



## • Crypto monnaies

Tiémoko Meylet Koné, en ces termes : « Elles ne présentent aucune des caractéristiques généralement associées à une monnaie, à savoir une réserve de valeur ou un cours légal ». Le Nigéria, pour sa part, depuis le 05 février 2021, a interdit les crypto monnaies, dans une note de la Banque Centrale du Nigéria (CBN) et, a annoncé le 22 juillet 2021, l'utilisation dès le mois d'octobre 2021, de la monnaie numérique e-Naira du pays. Le Ghana a annoncé la mise en œuvre d'une monnaie digitale dénommée « e. CEDI », etc... Ces initiatives des Pouvoirs publics ne s'arrêtent pas en Afrique : la Chine Continentale fait partie des exemples à retenir pour nous fixer sur la surprenante décision du Salvador, celle du Président salvadorien Nayib Bukele d'ériger le Bitcoin en une monnaie légale aux côtés du dollar américain ; cette décision est approuvée le 9 juin 2021 par le Parlement du Salvador.

Dans le secteur privé, les entreprises des services technologiques associées à la finance (fintech) actives en Afrique développent une vision spécifique : la digitalisation de la finance se présente, en outre, comme une solution d'inclusion (financière) dans un continent où le développement des zones reculées constitue la pierre d'achoppement à l'inclusion sociale, voire à la stratégie de justice sociale.

Quel est donc l'objectif recherché par les promoteurs des crypto monnaies ? Que la monnaie soit transmise d'un utilisateur à un autre utilisateur en permettant aux agents

économiques d'effectuer des paiements au quotidien, indistinctement de leur positionnement géographique, économique et social. Cette monnaie, virtuelle, électronique, vise ainsi à améliorer l'inclusion financière, simplifier les paiements et faciliter le commerce intra-africain, notamment le commerce transfrontalier. Il s'agit de ce fait d'une monnaie électronique complémentaire à la monnaie nationale. C'est pourquoi, au sein des Banques Centrales de la planète qui se préoccupent de ce phénomène monétaire diversement dénommé : Crypto monnaie, monnaie numérique, digitale, électronique, les Banquiers centraux s'accordent sur l'unique acception : e. monnaie pour affirmer la volonté de contrôler ce nouveau moyen de paiement, à la fois innovateur, de progrès, atypique parce que, les promoteurs si variés, nombreux sont ceux qui ne connaissent pas ou refusent de reconnaître que la création d'une monnaie est une attribution des Pouvoirs publics à travers le monde entier.

La monnaie a un lien direct avec la fondation du monde par le Créateur, Dieu source de vie et à qui appartient l'argent. Par sa vie, ses paroles, ses actes et son Enseignement, Jésus Fils de Dieu, vrai homme est l'homme en qui Dieu s'est fait connaître à l'homme : Dieu manifesté en chair, c'est-à-dire devenu homme alors qu'il révèle Dieu qui est esprit. Le seigneur Tout-puissant proclame : l'Argent est à Moi, à Moi l'or. (Sainte Bible,

Jean 4,26 ; Aggée 2,5-8).

L'évolution aberrante de la monnaie a finalement conduit l'interdiction aux banques d'émettre des billets. C'est surtout la recherche de l'intérêt général qui a conforté cette décision des Pouvoirs publics. Ainsi, le droit de frappe, de battre monnaie, comme un attribut de souveraineté (droit régalien) est réservé aux seuls Pouvoirs publics établis.

La question qui se pose, avec débats désordonnés, c'est la remise en question des deux fonctions irréductibles de la monnaie : instrument de mesure et instrument d'échange, sa fonction de paiement sous le contrôle d'une Autorité compétente reconnue. (Cf la monnaie, une espérance trompée des hommes, in L'économiste du Bénin n° 1969, 5 Août 2021, Cotonou).

## Les ports autonomes d'Afrique

Mettons en méditation le constat le plus complexe, taisons ensemble les stratégies multiformes de réformes et celles dites de « zones économiques spéciales », qui succèdent les politiques d'ajustement structurel des Institutions de Bretton Woods, dans un contexte nouveau de crise sanitaire du COVID-19.

En Afrique, le challenge entre les Etats membres de l'Union Africaine, pour faire de leur port un modèle de réussite de développement, une source économique et un hub maritime de sa sous-région ne passe plus inaperçu.

Cependant, il apparaît que ces initiatives

souveraines, dans la mise en œuvre de la ZLECAF, sont la porte ouverte à une concurrence absurde entre Etats africains dans un environnement sans réel référentiel communautaire : des politiques communes, fiscales et des stratégies traduites en directives obligatoires fondées sur le partage des souverainetés constituent des chemins d'actions sectorielles à expérimenter.

Le Magazine Africa Logistics, dans son classement, en mars 2021, établit le « Top 10 des plus grands ports d'Afrique », comme suit :

- N°1 : Port de Durban (Afrique du Sud)
- N°2 : Port de Tanger Med (Maroc)
- N°3 : Port de Mombassa (Kenya)
- N°4 : Port de Djibouti (Djibouti)
- N°5 : Port de Lagos (Nigeria)
- N°6 : Port de Cotonou (Bénin)
- N°7 : Port d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- N°8 : Port de Tema (Ghana)
- N°9 : Port de Dakar (Sénégal)
- N°10 : Port de Dar Es Salaam (Tanzanie)

L'Afrique s'installe dans un tourbillon de réformes en refusant de trancher la question principale de l'intégration économique, à travers les Institutions fédérales d'intégration. Cette responsabilité est lourde, parce que cette attitude générale des Africains banalise l'intérêt général des Africains les plus nécessiteux, et expose le continent à se soumettre à toute influence extérieure. En vérité, il n'existe aucun cas particulier qui ne peut être solutionné par une clause d'exemption fondée sur la forte volonté politique de réaliser l'unité africaine : les Etats-Unis d'Afrique.

**Dr Kouadio François,**  
Ancien Fonctionnaire International

Conférencier (1979-1988) dans le cadre de l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD/BAD)

Cotonou, le 30 Octobre 2021

# TOUS À L'ÉCOLE

## La rentrée sera *light*

Jusqu'à  
**4 MOIS\***  
de salaire

Réponse en  
**24H\***

\*Offre soumise à conditions



**BANK OF AFRICA**

BMCE GROUP 

[www.boabenin.com](http://www.boabenin.com)

## Echanges commerciaux en Afrique et dans le monde

**Dantokpa : label et socle de l'économie béninoise**

Toponyme complexe traduisant littéralement "serpent" pour Dan et "près du point d'eau" pour Tokpa, Dantokpa est le nom attribué au plus grand marché du Bénin en termes de superficie, d'infrastructures, de flux commerciaux et d'usagers. Dantokpa occupe un espace qui borde le côté ouest du lac Nokoué et s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares. Nationaux de toutes les régions du Bénin, régionaux et internationaux se donnent chaque jour un rendez-vous d'affaires au marché international Dantokpa de Cotonou.

• Jean-Claude KOUAGOU

Le marché Dantokpa est un véritable lieu de rencontre entre les communautés de toutes les nationalités. Il est le marché le plus important du Bénin au regard de la densité et de la diversité des activités qui s'y mènent. Sur le plan national, le marché Dantokpa reçoit les usagers de toutes les ethnies béninoises du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Le commerce intérieur au marché Dantokpa se manifeste de différentes manières. En effet, pour schématiser les échanges intra-commerciaux, il est loisible de soutenir que les producteurs de produits vivriers composés de céréales, de tubercules, de légumineuses et autres produits de rente convoient leurs marchandises au marché Dantokpa. Après la vente, ils achètent des produits manufacturés de toutes natures du

marché Dantokpa qu'ils revendent dans les régions du pays. Ainsi se côtoient et se toisent les producteurs d'igname, de manioc, et leurs dérivés, les producteurs d'oignon, de piment, de tomate, de gingembre, de maïs, de riz, de sorgho, d'huile de palme et d'arachide. On y rencontre aussi des rayons d'éleveurs qui échangent leurs animaux contre de l'argent et qui repartent dans leurs localités en se ravitaillant avec des produits dont ils ont besoin. Les producteurs nationaux constituent la face cachée de l'iceberg. Les parties les plus importantes du marché Dantokpa sont occupées par de grands commerçants expatriés et de nationaux qui exercent leur commerce dans les immeubles à étages et dans les boutiques les plus relevées. Ainsi de la vieille bâtisse à étages qui représente le cœur du marché Dantokpa. Là se trouvent de "grandes dames" qui



commercialisent des bijoux de haute gamme, des pagnes de qualité supérieure, des chaussures et de multitude d'autres articles de grande facture. Il en est de même de l'immeuble dénommé Hadj Ali où l'on rencontre des Syriens et des Libanais et de nationaux de

grande fortune. Sur le plan régional, le marché Dantokpa accueille beaucoup de commerçants en provenance des pays comme le Nigéria, le Niger, le Burkina-Faso, la Guinée et bien d'autres pays. Comme on peut le constater, le marché Dantokpa est un véritable

trade center de l'activité économique béninoise. Par ailleurs, Dantokpa représente un label pour le Bénin de par la place importante qu'il occupe dans les milieux d'affaires de la sous-région ouest africaine. Dès lors, les activités commerciales du marché Dantokpa

reposent sur plusieurs secteurs économiques. Destination de produits importés, Dantokpa est un vivier de produits agricoles. Le textile représente son plus gros business aux côtés de la vente d'appareils électroménagers et de pièces détachées.

**Le textile : le plus gros business du marché Dantokpa**

• Félicienne HOUËSSOU

De "Missèbo" à "Singboglwè", en passant par les hangars installés en plein cœur du marché, le business de l'habillement fait vedette à Dantokpa avec plusieurs centaines de boutiques. Fortement dominé par les importations, ce secteur fait partie des plus prisés de la clientèle provenant du Bénin et d'autres pays de la sous-région. Le secteur de la mode et du textile est quasi dominant au marché Dantokpa. Sur un domaine d'environ 20 hectares, est érigé l'immeuble principal à 3 niveaux de 66m de long sur 44m de large appelé « Singboglwè » (sous l'immeuble en langue Fon). Cet espace de 1.100 places de vente, constituées de « boxes » à louer et de boutiques est totalement dédié à la vente de pagnes, du prêt à porter, des chaussures, sacs, des bijoux et autres accessoires de mode. Se greffent à l'édifice principal, des hangars et « appâtâmes » construits par les vendeurs de produits vivriers, mais également des vendeurs de chaussures. Ces hangars et « appâtâmes » offrent près de 5.000 emplacements supplémentaires. Une tenancière de boutique rencontrée sur les lieux nous indique que ce mini-marché est considéré comme "la galerie du luxe". « Ici, nous ne vendons pas du n'importe quoi. Nous vendons des objets de grandes valeurs. Vous entrez avec de l'argent et vous ressortez comblé car nous sommes reconnus pour la qualité », explique-t-elle. Judith, venue à « Singboglwè » dans le cadre des préparatifs de sa dot ne dira pas le contraire : « lorsque tu prépares un grand événement et que tu laisses les boutiques spécialisées de la ville pour venir à Dantokpa, il n'y a pas un autre endroit plus sûr. Ici, tu as tout. Des mèches jusqu'aux chaussures, en passant par le vrai Kanvo bien perlé et les tissus imprimés ». Ainsi, ce bâtiment est majoritairement fréquenté par les fonctionnaires, cadres et autres personnes peu ou prou aisées ou qui cherchent à sortir de l'ordinaire dans le cadre des préparatifs d'un grand événement.



Dans l'univers du Wax et de la dentelle

La rue qui mène à Missèbo est le deuxième espace du marché dédié au textile. De l'immeuble Hadj Ali jusqu'à Missèbo, gravitent des milliers de boutiques et « appâtâmes », tant des importateurs (de wax, guipures, lessi, bazine, good luck), que des revendeurs. Ici, il est importé des tissus de tout genre, des Pays-Bas, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Chine, du Nigéria, de la Suisse, pour ne citer que ceux-là. Le pagne est le vêtement traditionnel d'une majorité d'habitants du Bénin comme des autres pays d'Afrique de l'Ouest. Les hauts étals multicolores où s'empilent et s'entremêlent les centaines de pièces d'étoffes de cette zone, desservent

la quasi-totalité des clients venus au marché Dantokpa à la quête de pagnes. Ce sont les rayons des "Avogan", "Chiganvi", "ChiganNice", "Victoire wax", "Meet fabrics", "Hantex", "Holantex", "Antique", toute une panoplie de tissus dont les prix varient entre 2000 Fcfa et 50.000 Fcfa la demi-pièce. Sewa Koffi, un tenancier de boutique laisse entendre que les ventes quotidiennes se chiffrent pour la plupart du temps à plusieurs millions de Fcfa. « Ici, nous vendons des guipures en détail comme en gros. Par jour, il peut arriver qu'on vende jusqu'à 10 douzaines en une journée. Tout dépend du marché », précise-t-il. Sewa Koffi vend des guipures dont les prix varient entre 20.000 Fcfa et 33.000 Fcfa l'unité. Ainsi, si nous considérons 10 douzaines de guipures de 20.000 Fcfa, Sewa Koffi se retrouve à pas moins de deux millions de francs Cfa chaque jour. Ce qui démontre qu'il s'agit bien d'un mini-marché, où l'on brasse des millions de francs Fcfa au quotidien. L'autre coin connu des clients en quête de tissus et autres accessoires d'habillement est appelé "Hangamè" (dans les hangars, en français). Comme un "backrooms" de « Singboglwè », on y trouve également des tissus, des bijoux, des sacs, chaussures, mèches etc.

**Sous le poids de la crise économique**

Dantokpa, l'un des points névralgiques de l'économie béninoise est frappé par la crise économique causée par la Covid-19 et la hausse inflationniste. Les commerçants disent avoir facilement accès à la marchandise mais les difficultés liées à la vente font obstacle. Benjamin Tekou précise pourtant que les prix n'ont pas changé. « Juste que les clients viennent à compte-goutte », rechigne-t-il. Animé en majorité par des femmes, le secteur est une véritable plateforme commerciale ou presque tous les accessoires de la mode et du textile peuvent être achetés ou vendus. Ce réseau compte par jour des milliers d'acheteurs venus de presque tous les pays de la sous-région ouest-africaine et d'ailleurs.

Suite à la page 29

## Un réceptacle de produits importés

• Oslo WANOU

Dans sa configuration, le marché Dantokpa regorge de plusieurs étalages de produits manufacturés. En effet, la faible implantation d'usines et unités de production fait que le pays importe en grande quantité, des produits finis de tout genre. Cela constitue même un grand appui pour son économie essentiellement fiscale. Les importations de : l'Inde (11,5%), la Chine (11,2%), la France (10,3%), le Togo (8,6%), la Belgique (6,4%), la Russie (4,6%), la Turquie (4,0%), les Etats-Unis (3,5%), la Côte d'Ivoire (3,1%) et la Thaïlande (3,0%) font de ces pays les premiers partenaires à l'importation du Bénin en 2020, selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie. Le pays s'approvisionne majoritairement en Asie (39,4%) suivie de l'Europe (34,3%) et de l'Afrique (20,5%). A cette liste, il faudra ajouter le Nigéria pour certains produits manufacturés, le Niger et le Burkina Faso qui approvisionnent en agrumes et produits maraîchers le marché Dantokpa. En clair, principal marché de la sous-région et le plus grand au Bénin, Dantokpa voit défiler des clients ou usagers en provenance de plusieurs autres communes du Bénin qui y viennent s'approvisionner. Abstraction faite de certaines communes frontalières notamment au Togo et au Nigéria où les habitants préfèrent s'approvisionner dans les marchés proches de ces pays voisins, Dantokpa reste un grand pôle d'approvisionnement des gros marchands au Bénin.



### Double dédouanement maïs adulé

De gros distributeurs rencontrés au marché Dantokpa ont levé un coin de voile sur leur circuit d'approvisionnement. Il s'avère que la grande majorité des produits distribués dans ce marché est importée. L'Inde et la Chine se hissent en tête de ce classement avec notamment des produits d'habillement (pagnes, sacs, chaussures, bijoux), des denrées alimentaires et des produits manufacturés. C'est seulement la majorité des produits en provenance des pays africains proches qui atterrissent au Bénin. Ceux en provenance de l'Asie, de l'Europe et des USA pour la plupart, transitent par d'autres pays de la sous-région en l'occurrence le Togo ou le Nigéria où vont s'approvisionner les commerçants. A propos, « nous n'allons pas directement sur le marché indien ou chinois. On a des Libanais ou d'autres fournisseurs qui prennent des conteneurs et nous allons acheter chez eux et ramenons au Bénin ». Dans ce procédé, la marchandise à livrer à Dantokpa devrait revenir plus chère, pourrait-on croire en raison du double dédouanement. Car, le premier dédouanement se fait par le

principal importateur et un second par le commerçant aux douanes à l'entrée au Bénin. Mais ce n'est pas le cas. Les commerçants rencontrés à Dantokpa disent profiter au mieux de ces procédés. Pour cause, le coût du dédouanement dans certains pays limitrophes reste abordable comparativement au Bénin. Même en remplissant les formalités dans un pays voisin et en se soumettant encore aux exigences des douanes béninoises à l'entrée au Bénin, ils disent faire de meilleurs profits. Bien souvent, selon les confidences des commerçants, plusieurs s'assemblent pour prendre un conteneur de plusieurs produits par exemple et se partagent les taxes de douanes, ce qui réduit davantage les coûts de fret à l'accostage déjà dans un pays voisin avant que chacun ne vienne chercher sa commande dont des marchands grossistes béninois basés à Dantokpa. Les démarches en direction de la SOGEMA et de la Direction du commerce extérieur ayant été vaines, il n'a pas été possible de renseigner sur la part des importations qu'absorbe le marché Dantokpa. Aussi est-il impossible de se renseigner sur la taille et le rang qu'occupe le plus grand marché du Bénin sur le plan africain.

## Une presque "bourse" de produits agricoles dans la forteresse

• Sylvestre TCHOMAKOU

Quoique petit en superficie ainsi qu'en population, le Bénin, avec le plus grand marché à ciel ouvert d'Afrique de l'ouest, est un maillon essentiel dans l'approvisionnement alimentaire des populations ouest-africaines. Au-delà de servir de lieu où se négocient des marchandises textiles, Dantokpa, à travers son quartier Vossa, reste un grand point d'achat et de vente de produits céréaliers. Maïs, haricot, soja, mil, sorgho, gari, tubercule d'ignames, manioc, oignon, etc. S'il est vrai que les produits agricoles qui s'y trouvent proviennent de plusieurs localités du Bénin notamment la partie septentrionale, le Centre et le Sud, il est aussi vrai que les agriculteurs des pays de la sous-région y déversent une bonne part de leurs récoltes agricoles.

### L'approvisionnement, un parcours de combattant

La difficulté d'accès aux données officielles rend impossible la quantification de la part relative aux produits agricoles dans l'activité économique du marché Dantokpa. Mais sur la base des estimations faites par les acteurs de ce commerce, ce sont des centaines voire des milliers de sacs de céréales qui sont vendus au quotidien dans le marché. Aïchath Bawa, grossiste de produits vivriers au marché Dantokpa tente de faire une répartition des produits. Selon elle, le sorgho, le mil et l'igname sont plus facilement réunis dans les parties nord de l'Atacora et du Bor-



gou. Tandis que le maïs, le manioc et quelques graines oléagineuses sont fournis par les régions du Mono, de l'Atlantique, de l'Ouémé et du sud du Zou. Habitée à ces localités, elle renseigne que d'autres milieux fournissent une quantité importante de produits agricoles au marché. Précisément, au centre, dans la zone nord du Zou et les zones sud de l'Atacora et du Borgou, qui sont considérées comme « intermédiaires », l'igname, le maïs et le manioc sont plus aussi disponibles, sans oublier le sorgho. Bien que la méthode d'approvisionnement par le biais des relations intra-familiales ou amicales entre les villes et les campagnes, soit l'un des moyens les plus prisés par les commerçants, cela relève cependant du parcours du combattant.

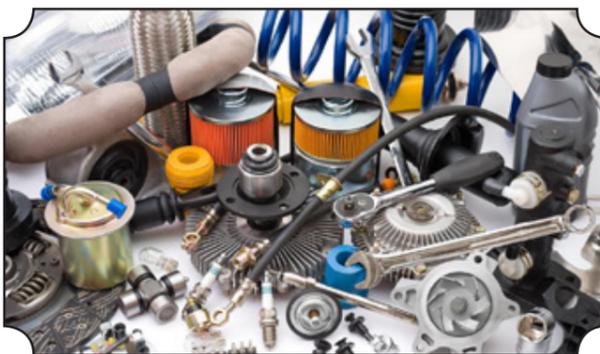
L'anecdote que raconte Marguerite, la quarantaine et titulaire d'une Maîtrise en sciences économiques, l'explique bien. « Commercer à Dantokpa nécessite un dynamisme et une adaptabilité à toutes les conditions que vous impose le terrain, surtout quand il s'agit de l'achat et de la vente des produits agricoles. À mes tous débuts en 2010, les livreurs agricoles

m'ont plantée deux fois, parce qu'ils n'hésitent pas à vendre une partie du stock qu'ils vous réservent et pour lequel vous avez déjà payé, à d'autres commerçants. Et puisque tout cela sert d'expérience, aujourd'hui, je ne vis plus ce problème. Mais, je dois vous avouer que pour être ici avec un camion rempli, c'est plusieurs jours de déplacement dans différents villages du nord Bénin. C'est de l'argent. Il faut être endurant », confie-t-elle, tout en se réjouissant de la suppression des postes de contrôle douanier qui jalonnaient la voie du nord au sud, et qui leur rendaient difficile le trafic. Aussi, bien que l'oignon se cultive au Bénin, son importation dans le marché Dantokpa s'effectue régulièrement du Niger qui ne dispose que de deux variétés, le violet et le rouge. Le marché de Dantokpa n'est pas spécialisé dans un type de produit : les produits vivriers locaux comme les produits importés, les produits de transformation artisanale comme industrielle, les produits manufacturés importés ou non, la pharmacopée traditionnelle, les ossements d'animaux et autres, s'y trouvent avec des vendeurs regroupés par catégories.

## Les pièces détachées, une attirance à Dantokpa

• Falco VIGNON

L'une des activités économiques les plus florissantes dans le marché international de Dantokpa, est la vente des pièces détachées et des appareils électroménagers. Quelques acteurs du secteur des pièces détachées et appareils électroménagers donnent des détails sur leurs activités. Achille Dandjinou, revendeur des pièces de rechange notamment des groupes électrogènes explique : « une pièce de rechange, ou pièce détachée, est une pièce destinée à remplacer une pièce défectueuse ou dégradée d'un bien en exploitation. Il précise que dans la famille des pièces de rechange ou détachées, on peut citer : Amortisseur & ressort ; Lave-linge, Aquastop & électrovanne ; Aube de tambour ; Charnière & hublot ; Condensateur ; Courroie ; Filtre vidange ; Interrupteur ; Manchette & hublot ; Moteur & charbon ; Poignée de porte ; Pompe de vidange ; Poulie & roulement ; Sécurité porte & verrou ; Thermostat & sonde ; Turbine & ventilateur ; Tuyau, joint & durite ; Aquastop & électrovanne ; Lave-vaisselle ; Bouchon de bac à sel - Lave-vaisselle ; Bras de lavage ; Carte électronique ; Interrupteur ; Panier & roulette ; Poignée de porte ; Pompe de recyclage ; etc.. ». Achille Dandjinou



ajoute que le marché de pièces de rechange est rentable mais il y a certains commerçants qui détruisent le secteur avec certains articles non conformes. En ce qui concerne ses recettes, il indique : « Par semaine, je réalise un bénéfice de près de 500.000 FCFA ». Les points de vue des hommes d'affaires rencontrés dans le marché sont divergents. Ayant déjà fait 20 ans dans l'importation au Bénin des produits des pièces détachées et appareils électroménagers, Mathieu Hountondji, commerçant au marché Dantokpa fait savoir que, « la majorité

des articles vendus sont importés du Nigéria qui est un marché d'opportunité pour les opérateurs économiques béninois. Je gagne au moins 50.000 FCFA par jour après les dépenses et les taxes que nous payons ».

### Des pièces de rechange importées de l'étranger

Sur la provenance des pièces de rechange ; Mathieu Hountondji, commerçant au marché Dantokpa fait savoir que « la plupart des articles sont importés des autres pays d'Afrique ». Ces propos confirment le rapport de la balance des paiements de 2020 qui indique qu'en Afrique, les principaux pays africains fournisseurs du Bénin en 2019 sont le Nigeria (28,2%) et le Togo (7%). Pour les biens d'équipement ou pièces de rechange, ils ont représenté 17,8% des importations officielles en 2020 contre 15,8% en 2019. La composition des importations reflète la structure de l'économie béninoise, dominée par les activités commerciales. Ces produits alimentent essentiellement le commerce transfrontalier de réexportation informelle. De plus, les statistiques ajustées indiquent que les principaux partenaires du Bénin à l'importation en 2020 se trouvent en Afrique (41,4%), en Asie (28,9%) et en Europe (25,5%). Les importations en provenance du continent américain représentent 4,2% des importations totales du Bénin en 2020.

1<sup>er</sup> août 1960-1<sup>er</sup> août 2019

# Le Bénin toujours à la recherche du modèle économique idéal

Le financement du développement au Bénin provient de plusieurs sources : l'épargne intérieure, l'aide publique au développement (APD), le financement bancaire, l'investissement direct étranger, les structures de financement décentralisées et les financements innovants. Au Bénin, l'épargne intérieure est très faible du fait de la faiblesse des revenus et des contraintes structurelles à sa collecte et à sa mobilisation. Avec l'augmentation continue du coût de la vie et des revenus stables sur les dix dernières années, on assiste à un accroissement de la part de la consommation dans l'affectation des ressources au détriment de l'épargne. La faiblesse du taux d'épargne justifie la faiblesse des taux d'investissements productifs aussi bien publics que privés. En effet, le taux d'investissement sur la même période est de 17,2% en moyenne dont 6,0% pour l'investissement public. Par exemple, de 2004 à 2013, le taux d'investissement (investissement global y compris sur ressources extérieures rapportées au PIB) tourne autour de 20% et s'établit à 19% en 2013.13 Lorsqu'on extrait les investissements sur ressources extérieures, les taux moyens d'investissement publics et privés tournent respectivement autour de 4,5% et 7,5%. Bien que relativement modeste, l'Aide publique au développement (APD) contribue dans une large mesure aux investissements sociaux. Mais au plan mondial, cette source de financement est tendanciellement en déclin depuis la décennie 90 du fait de son orientation vers les pays de l'Europe orientale et

centrale, de la réforme de l'aide qui fait désormais de l'APD un substitut parfait aux investissements directs étrangers (IDE). Les investissements directs nets reçus sont ressortis à 98.128,3 millions contre 78.100,0 millions en 2016. Ils ont bénéficié aux secteurs de l'intermédiation financière et des assurances (62,3%), des transports et entreposages (19,3%), de l'industrie (10,1%) et du commerce de gros et de détail (8,3%).

L'environnement des affaires reste médiocre malgré des progrès dans l'économie formelle, ce qui continue de dissuader les investisseurs nationaux et internationaux. Le Bénin se situe au 153e rang sur 190 pays dans le classement Doing Business de la Banque mondiale sur la réglementation des affaires. S'il a récemment progressé en matière de création d'entreprise et de raccordement à l'électricité, le Bénin doit redoubler d'efforts sur le plan de l'accès au crédit et du paiement des impôts.

En 2012, le produit intérieur brut (PIB) du Bénin a connu une croissance établie à 5,4% selon les statistiques officielles rendues publique par le ministère de l'Economie et des finances en mars 2013. Ce niveau record de croissance fait suite à une décennie au cours de laquelle la croissance économique a oscillé autour de 4%. La période a été marquée par deux récessions profondes avec des taux de croissance très bas de 2,9% en 2005 et 2,6% en 2010.

En raison des réformes entamées par le Bénin, notamment au Port autonome de Cotonou, cette tendance est à l'amélioration des performances économi-



• Le chef d'Etat béninois, Patrice Talon

ques. L'enjeu majeur de la gouvernance économique du Bénin est de parvenir à une croissance suffisante afin d'engendrer une réduction significative de la pauvreté. Cela se réalise, entre autres, à travers une agriculture plus diversifiée en développant plusieurs filières structurées et en intégrant les transformations agro-industrielles selon l'approche de chaînes de valeurs ajoutées. La relance de la croissance économique notée en 2016 s'est traduite par un regain d'activités économiques constaté à travers l'indice global du chiffre d'affaires (ICA global), essentiellement porté par le commerce, les services et les industries BTP (bâtiments et travaux publics). Sur le plan de la stabilisation macroéconomique, la mission du Fonds monétaire internatio-

nal (FMI), lors des différentes revues du Programme économique et financier, a confirmé le respect par le Bénin des repères convenus par les deux parties.

L'investissement direct étranger est la forme privilégiée de financement du développement. Sa mobilisation dépend de la capacité du pays à capter ses flux, c'est-à-dire son attractivité. L'attractivité du Bénin aux flux d'IDE est également faible. Cette situation s'explique en partie par l'environnement du climat des affaires et le faible niveau de compétitivité de l'économie.

Les acteurs du secteur privé sont faiblement organisés en associations ou interprofessions. Les Institutions Consulaires, représentatives du secteur privé, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin,

la Chambre Nationale d'Agriculture et la Chambre Nationale des Métiers, n'ont pas encore atteint un niveau efficace d'organisation leur permettant de porter convenablement les intérêts vitaux du secteur privé dans son ensemble, et de servir de catalyseur pour la mobilisation des investissements étrangers. Le Bénin souffre d'un déficit dans le domaine de la formation continue correspondant aux besoins en compétences du secteur privé. Les structures de financement décentralisées sont majoritairement orientées vers l'informel et les microprojets, qui ne disposent pas des garanties nécessaires pour accéder au système bancaire.

Le système financier dans son fonctionnement actuel exclut de son champ la plus grande part des actifs: les produits offerts ne concernent qu'une partie du marché potentiel mettant à l'écart les producteurs ruraux, l'informel, les populations pauvres, etc.

Le financement du développement ne serait adapté et intégral, capable de générer des ressources nécessaires à la croissance et aux transformations économiques que s'il s'appuie sur une gouvernance économique crédible, un cadre monétaire et un marché financier non extraverti, soutenu par une monnaie propre régionale ou continentale. Cette mutation de politique monétaire, nécessaire à une transformation structurelle de l'économie, exige une amélioration continue de la gouvernance financière comme le cas actuellement avec le renforcement des capacités nationales et régionales de gestion des

politiques économiques.

## Un argentier national qui fait bonne impression

L'actuel ministre des Finances, Romuald Wadagni, s'illustre assez bien par les réformes courageuses qu'il a entreprises depuis quelques années. En plus de l'amélioration du taux de croissance du Bénin, son travail est aussi matérialisé par diverses distinctions à l'international. En marge de l'Assemblée générale de la Banque Africaine de Développement tenu à Malabo, Romuald Wadagni a reçu le 11 juin 2019 le prix du meilleur ministre des Finances de l'Afrique par « African banker awards 2019 ». De même, dans le cadre de ses activités à la tête du Conseil des ministres statutaire de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (Uemoa), le ministre de l'Economie et des Finances a été reçu en audience par le président Alassane Ouattara, le mardi 23 juillet 2019, à Abidjan en Côte d'Ivoire. La rencontre fait suite à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa du 12 juillet 2019. Elle a permis au MEF de faire le point de ses activités à la tête du Conseil depuis juin 2018. Le président Ouattara a noté avec satisfaction les chantiers importants. A la fin de cette entrevue, Alassane Ouattara a réitéré au nom de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa, ses félicitations au ministre Wadagni pour le travail abattu.

## « C'est le vol qui fait que depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, on n'avance pas », dit John Igué

Professeur de géographie à l'Université nationale du Bénin, actuelle Université d'Abomey-Calavi, ancien doyen de Faculté de cette université de 1978 à 1981, John Igué a été ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises entre 1998 et 2001. Passionné par la géographie économique mais aussi par l'histoire de la civilisation yoruba, l'économie informelle et la place de l'Afrique dans la mondialisation, il est à l'origine de la création du Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES), un centre de recherche indépendant basé à Cotonou. A travers cette interview, il renseigne sur le handicap au développement du Bénin depuis 1960.

**L'économiste du Bénin: Quelles sont les actions à poser pour mener le Bénin vers un développement durable ?**

**John Igué:** C'est de ça qu'on parle depuis l'indépendance. Premièrement, qu'il n'y ait plus de vol au niveau du secteur public. La ponction à partir du vol dans les caisses de l'Etat est énorme. Et ce qu'on vole, on ne sait pas ce que les dilapidateurs en font. Même s'ils font quelque chose avec, ils investissent dans les secteurs non productifs comme les bâtiments. Quand vous avez de l'argent et que vous construisez une tour de 10, 20 étages, vous avez tué l'argent. Cet argent est mort dans les briques. Or ceux qui volent l'Etat aujourd'hui, c'est ce qu'ils font avec. S'ils ne construisent pas avec, ils gaspillent cela sur les femmes. C'est ce vol qui fait que depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, on n'avance pas. Le vol est trop important. Et le fruit de ce vol, c'est pour améliorer le tissu urbain seulement, pas pour faire le développement.

**Entre le franc CFA et la corruption, qu'est-ce qui handicape le plus l'essor de l'Afrique ?**

C'est la corruption. Parce que



• Pr John Igué

la corruption est généralisée. Or comme je vous l'ai dit, la majorité de l'argent de la corruption est gaspillée. Parce que dépensé dans des secteurs non productifs. On va se promener avec. On augmente le nombre de femmes et de villas. Tout ça n'est pas de la production. C'est pour cela que la corruption est le plus grand mal des sociétés africaines. Comme c'est un phénomène généralisé, on est là-dedans. Pour montrer que ce n'est pas un phénomène africain, les paradis fiscaux sont créés pour gérer l'argent sale. Quand on parle d'argent sale cela veut dire l'argent volé. Donc la corruption est le plus grand mal. Ce n'est pas le franc CFA.

Le franc CFA intervient là-dedans parce qu'il facilite cela. Puisque si vous volez, vous pouvez transférer ça à l'étranger sans contrepartie. C'est là où le franc CFA a des liens avec la corruption. Mais cette dernière constitue le plus grand danger qui pèse sur les pays africains. Entraînant des conséquences catastrophiques.

**Pensez-vous que l'Afrique pourra vaincre la corruption, un jour ?**

La corruption est liée à un phénomène important : la prise de conscience des citoyens. C'est pour cela qu'on a exigé la démocratie. Ce qu'on espérait de la démocratie n'est pas forcément

l'alternance au pouvoir : c'est l'éducation des citoyens. C'est l'Etat de droit. Que chacun ait ses droits. Donc quand il n'y a pas de démocratie, tout est permis. C'est pour cela que la seule manière de régler la corruption c'est que la démocratie devienne effective. Et que les gens connaissent leurs droits. C'est la démocratie qui permet cela.

L'avantage de l'alternance, c'est que ça fait changer à l'intérieur du système de l'Etat les groupes. Et il y a rotation des bienfaits de l'Etat. Les bienfaits ne sont plus monopolisés par un clan. Cette rotation permet d'instaurer au niveau de la nation, un minimum de justice qu'on appelle l'équité. Mais quand c'est un même groupe qui tient le pouvoir tout le temps, il n'y a pas justice ni équité. C'est l'avantage de l'alternance. C'est par là qu'on peut régler tous ces problèmes. C'est pour cela que les pays qui fonctionnent le mieux aujourd'hui, c'est les pays où les citoyens ont une conscience très forte de leurs intérêts. Or c'est le rôle des partis politiques de former des citoyens. C'est en cela que la démocratie devient nécessaire.

**Avez-vous une préoccupation particulière à aborder ?**

La seule préoccupation que j'ai à aborder c'est concernant la jeunesse. Il faut qu'elle change de comportement, sur beaucoup de points. Premièrement, elle est mal formée. Elle n'est plus intéressée par le travail bien fait. Même quand on veut la former, elle n'est pas intéressée. Les jeunes sont pressés de s'enrichir. C'est le plus grand mal de nos sociétés aujourd'hui. Donc si j'ai un appel à lancer, c'est en direction de la jeunesse. Qu'elle ne soit plus l'objet de manipulations par toutes les forces qui agissent dans les sociétés africaines. Et ces forces sont multiples. A commencer par les mouvements évangéliques, le fondamentalisme musulman, le fondamentalisme des sectes. Les jeunes ne savent pas là où ils vont. Du coup, ils ne peuvent plus devenir le fer de lance d'un changement qualitatif et durable. Cela est très dangereux. C'est le seul appel que je lance. Si les jeunes ne se battent pas pour dire que c'est eux les fers de lance et du changement de l'avenir, rien ne se fera dans nos pays. Or, les jeunes aujourd'hui, sont pressés de s'enrichir. Sans se demander si on peut s'enrichir sans travailler. Du coup, ce sont les jeunes qu'on utilise aujourd'hui pour faire de la for-

faire dans nos sociétés. Les jeunes sont dans tous les coups bas de nos sociétés. Nous quand on était jeunes, on n'était pas comme ça. On était mus par des idéaux très élevés. Le travail bien fait, la probité, la fierté... Mais aujourd'hui, ce n'est pas le cas de la jeunesse. La jeunesse africaine est en crise profonde. Ce n'est pas de sa faute. Mais à un certain moment elle doit prendre conscience qu'on ne l'a pas bien formée. La preuve, quand nous, on était jeunes, on avait des mouvements étudiants solides qui veillaient. Mais aujourd'hui il n'y a plus d'organisations de masse représentatives et cultivant des valeurs au niveau des étudiants et de la jeunesse. Et eux-mêmes ne veulent pas se révolter pur pouvoir défendre leurs intérêts. Ils font le jeu de la facilité. C'est ça le souci que j'ai. Parce que l'avenir d'un pays dépend de sa jeunesse. Et si celle-ci n'est pas consciente, si elle est engagée dans les mauvaises actions, l'avenir est sombre. La question de la jeunesse est préoccupante. Même si l'Etat ne fait rien pour elle, elle-même devrait se battre. C'est ça l'appel que je voudrais lancer.

Entretien réalisé par Nafiu OGOUCHOLA

## Investissement

## L'immobilier, nouvelle vache à lait des Béninois

Avec le développement de nouvelles zones urbaines, le secteur de l'immobilier au Bénin a suscité un intérêt économique, financier et social particulier. Investir dans la pierre est indéniablement une valeur refuge. Le marché de l'immobilier est encore plus juteux avec l'accroissement des bâtiments de luxe.

• Félicienne HOUSSOU

Le placement dans la pierre reste un investissement sûr et intéressant malgré les risques du secteur. L'ambition première de la plupart des Béninois, c'est d'avoir sa propre parcelle. Les premiers investissements des travailleurs sont donc consacrés aux achats de terrains ou à l'achat de maisons bâties « clés en main ». Une vision qui nourrit le marché d'achat-vente de parcelle jadis boosté par la vitesse croissante de la montée des prix. « Chaque deux ans presque, les prix des parcelles enregistrent de nouvelles hausses car, la demande est forte. Les parcelles se vendent en de fractions de temps », confie Pierre Alognikou, agent immobilier. A l'en croire, les prix des parcelles varient d'une ville à l'autre et selon les dimensions. Par exemple, dans la zone d'Abomey-Calavi, les parcelles coûtent entre 2 millions et 20 millions FCFA ; dans la ville de Cotonou, entre 15 millions FCFA et 30 millions FCFA. Dans le même temps, la ruée des populations vers les zones urbaines aidant, la location des appartements constitue une véritable source de revenu pour les propriétaires de maisons rési-



dentielles. Ce marché est, selon Pierre Alognikou propulsé par la recherche des cadres luxueux. Le marché connaît une croissance proportionnelle à la forte croissance démographique que connaissent plusieurs localités du pays. De même, la demande par habitant évolue au fur et à mesure que le revenu par habitant augmente. La demande locative d'appartements croît sans cesse à cause de la poussée démographique des grandes villes telles que Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Car les activités économiques et administratives y sont toutes concentrées. « Les appar-

tements propres et bien équipés n'attendent pas sur le marché. Aussitôt la chambre est libérée par un client, aussitôt vous avez un autre preneur », laisse-t-il entendre.

### Un marché de plus en plus réglementé

La législation en matière immobilière est en pleine mutation au Bénin. Elle a commencé depuis 2013 avec une nouvelle disposition législative, la loi 2013-01 portant code foncier et domanial en République du Bénin. L'objectif de cette loi était de moderniser l'arsenal juridique du Bénin dans le domaine qui était régi par une loi datant de l'époque

coloniale. Elle a été modifiée et complétée par la loi 2017-15. La loi 2017-15 a surtout le mérite d'avoir conforté le titre foncier comme le titre de propriété par excellence en le maintenant définitif et inattaquable. Les autorités gouvernementales ont, en outre, créé et rendu réellement fonctionnelle l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) qui est devenue la structure faitière de l'immobilier au Bénin. Cette agence dispose de structures décentralisées que sont les Bureaux Communaux du Domaine et du Foncier (BCDF) qui rendent les services administratifs, plus proches

des populations.

L'amélioration de la fiabilité et la transparence au niveau de l'administration foncière ainsi que la célérité dans les procédures en matière de transfert de propriété ont contribué à la performance du secteur immobilier au Bénin présentant un attrait sécurisant pour les investisseurs. Une amélioration que viennent confirmer les statistiques officielles sur les transactions foncières, la fixation des coûts et délais pour les actes de transfert de propriété, la mise en ligne du cadastre, la mise en place d'un processus de gestion des litiges et la loi sur le bail à usage d'habitation domestique. Ainsi, de

plus en plus réglementé, le marché de l'immobilier au Bénin est un marché à fort potentiel. Aujourd'hui, la rentabilité nette d'un investissement immobilier varie le plus souvent de 2,5 % à 7 %. En constante évolution, le marché est animé par une diversité d'acteurs, notamment les agences immobilières, les géomètres, les architectes, les bureaux d'étude, les entreprises de BTP, les Banques, les notaires et les officiers de justice. Les pouvoirs publics s'efforcent de professionnaliser le secteur de l'immobilier largement dominé par l'informel. Car le marché est surtout animé par les intermédiaires informels dénommés « démarcheurs ». Les réformes gouvernementales modernisent le secteur et rassurent. Car mieux qu'ailleurs, l'immobilier est l'actif le plus précieux du patrimoine d'un Béninois. La poussée démographique enflamme aussi le marché qui foisonne d'opportunités. Certains acheteurs recherchent aussi des terrains plus grands communément appelés « domaines » pour des projets d'exploitation agropastorale, forestière ou en vue de futures spéculations. Le Bénin est une terre pour des investissements immobiliers rentables.

## Baromètres Bénin

Référentiel			Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources	Economie	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habts	Statistiques mondiales (2018)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Densité de la population	100,17 hbts/Km <sup>2</sup>	Statistiques mondiales (2018)	Pib par habitant	2415 \$	2018
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2019
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insae), 2015	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)	Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)	Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)	Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)			
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)			

**Gratuit. Facile.  
Sécurisé.  
La banque mobile  
au bout des doigts.\***

**\*826#**

- Envoyez de l'argent via Xpress Cash
- Payez rapidement vos factures
- Réglez vos achats avec EcobankPay
- Achetez votre crédit téléphonique
- Ouvrez un compte Xpress en quelques minutes

**Quel que soit votre téléphone !**

#ProtégezVous #VotreBanqueFacile

\*Service disponible pour les abonnés MTN et Moov Africa

ecobank.com

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine